ISSN 0180 7102

INFO OVNI

78

MONNERIE...

SCORNAUX...

...ET LES AUTRES !

EDITORIAL

Nous espérons que le lecteur voudra bien nous excuser le retard avec lequel nous sortons le présent numéro DOUBLE d'INFO OVNI, mais lorsque Jacques Scornaux nous présenta son texte, nous n'eûmes aucune hésitation à modifier notre programmation.

Le texte que vous allez lire est DENSE et son intéret n'échappera à personne. Nous espérons qu'il provoquera des réactions et réponses que nous nous ferons un plaisir de publier.

A titre personnel, je profite aussi de cet éditorial pour vider un "vilain abcès"

Monsieur Michel Picard de Grenoble, "une tête pensante de l'Ufologie... à qui ON ne la fait pas" (ces jugement ne sont pas de moi) s'est complut à répandre insidieusement l'insinuation mensongère et calomnieuse selon laquelle l'affaire ANTONIA (La Revue des Soucoupes Volantes N° 5 M. Moutet Ed.) ne serai qu'un cas BIDON que j'aurais monté de toutes pièces pour "voir" ou plus vulgairement pour "tester la connerie des Ufologues" ainsi que me le jeta l'un d'eux.

Comme je commence à en avoir assez des allusions aigres-douces et des questions pleines de sous entendus désobligeants qui me sont adressées régulièrement, et comme bien évidemment il ne servirait à rien que je clame ma bonne foi (remarquez que l'on m'a même demandé de "jurer sur l'honneur") j'ai donc décidé ici de révéler à tout le monde, c'est à dire aussi à N'IMPORTE QUI ! qu'ANTONIA se nomme de son vrai nom: ELISE SUDRE et demeure à LA VAUZELLE Commune de JANAILLAT en CREUSE !

J'avais pris l'initiative de préserver l'anonymat du témoin, non pas à sa demande (au contraire... ce qui fait que je n'ai aucune raison de me sentir coupable de transgresser la déontologie de l'enquêteur) mais simplement âfin de préserver Madame Sudre des influences extérieur néfastes pouvant à la longue dénaturer son récit... on sait hélas ce que sont devenues certains grands cas livrés à la "populace".

Ainsi, grace à Monsieur Picard, les Ufologues ont "gagné" ANTONIA, si maintenant son domicile tourne à la "foire aux enquêteurs surtout bidons", je m'en lave les mains. Face à la calomnie, il me fallait bien répondre ... de la seule façon qui soit incontestable. J'avais, il y a plusieurs mois, pris la peine de certifier PAR ECRIT à Monsieur Picard que le cas était authentique, mais ce Monsieur a préféré s'en tenir à son "intime conviction" plutot que de chercher à vérifier quoi que ce soit... l'Ufologie en chambre est tellement plus facile... et pourtant, je n'ai jamais refusé de communiquer les coordonnées d'Antonia à ceux qui me le demandèrent (cf les TROADEC)

Maintenant, tout le monde peut:

1/ CONSTATER QU'ANTONIA EXISTE REELLEMENT .

2/ CONTROLER QUE JE N'AI FAIT QUE RAPPORTER SES PROPOS (soit des déclarations qu'elle me fit personnellement soit des déclarations qu'elle fit à d'autres enquêteurs... CAR JE NE FUS PAS LE SEUL A M'OCCUPER DE CE CAS !

3/ JUGER DE LA VALEUR QU'IL CONVIENT D'ACCORDER AUX RAGOTS QUE SE COMPLAIT A COLPORTER MONSIEUR PICARD (ce qui du coup

classe le "personnage")

Oui, grace à Monsieur Picard, les Ufologues ont "gagné" ANTONIA, mais ils se rendront vite compte qu'il existe de nom breux revers à la médaille... Par exemple, il n'existe qu'UN SEUL exemplaire de l'enregistrement de TOUS les interrogatoires du témoin. Et les vrais enquêteurs/Ufologues connaissent la VRAIE valeur d'un tel document capital et irremplacable... Ils n'auront qu'à s'adresser à Monsieur Picard...

De toutes façons, mon (notre) enquête est terminée. Nous devions publier nos conclusions, y compris des documents de la Gendarmerie (qui a eu affaire au témoin elle aussi) , l'avis de son médecin traitant et d'un psychiatre réputé. Tout cela aurait été possible tant que le témoin restait anonyme... Maintenant... Et bien, ceux qui voudront en savoir plus n'auront qu'à ,venir faire un petit tour en Creuse... et s'ils ne peuvent pas se dépla cer, ils n'auront qu'à écrire à Monsieur Picard qui, pour avoir eu le CULOT de porter un tel jugement dépréciateur sur mon (notre) enquête se doit de pouvoir présenter à ce sujet un dossier au moins aussi complet que le mien (250 pages dactylographiées serré)

En conclusion, je dirais que l'Ufologie se passe fort bien de Messieurs Barthel, Brucker, Monnerie et Schatzman... elle compte dans ses rangs suffisamment de soit disant Ufologues de première classe "ayant l'oreille des VRAIS scientifiques" (excu sez du peu, Monsieur Picard ne se prend pas pour rien), experts en colportages de ragots dépréciateurs "merdiques" ou diffamatoi res, apte à en assurer l'efficace auto-destruction.

Jean GIRAUD, alias Jan d'AIGURE

P.S. Ah, j'oubliais, désormais, cette affaire, je m'en tape le coquillard... inutile donc de m'écrire ou de venir me voir pour me demander quoi que ce soit sur le sujet... Une petite partie de ce que j'avais à dire à été publiée dans le N°5 de la Revue des Soucoupes Volantes... pour le reste, adressez vous à celui à qui vous devez tant: Monsieur Michel PICARD 2 rue Nestor Cornier 38000 GRENOBLE.

re P.S. Il apparait que le N° 5 d'INFO OVNI: "SOUCOUPES VOLANTE ET SCIENCE FICTION" n'a pas été correctement distribué. Les groupements qui ne l'auraient pas reçu sont priés de nous le demander.

Cordialement à vous...

DU "MONNERISME" ET DE SON BON USAGE

Essai d'analyse des thèses défendues dans l(ouvrage "LE NAUFRAGE DES EXTRATERRESTRES".

> Croire à tout et ne croire à rien sont deux attitudes extrèmes qui nous didênsent de réflechir.
>
> Henri Poincaré.

Introduction

A la lecture du premier pavé dans la mare aux ufologues que Michel Monnerie avait lancé il y a deux ans (1), on pouvait deviner qu'il n'en resterait pas là. N'écrivait-il pas en page 196: "Je pourrais continuer ainsi à démontrer les illusions ou les erreurs de raisonnement qui donnent un semblant de cohérence à d'autres travaux, mais il faut bien que je laisse un peu de travail aux autres ou que je m'en garde pour l'avenir !" Et de fait, Monnerie nous livrait en septembre 1979 la suite de sa démonstration.

Bien plus que le premier, ce nouvel ouvrage a soulevé des passions hostiles. Faut-il s'en étonner où, dans un milieu, quoique les ufologues s'en défendent, la foi et le dogme, jamais avoués comme tels, l'emportent trop souvent sur l'exercice serein de la raison? Ce que Monnerie a fait est exactement équivalent à donner un coup de pied au cul d'une vache sacrée devant une foule d'Hindous: Il est bien naturel que ceux ci lui courent après.Mais si d'aucuns ont donc réagi avec agressivité, d'autres ont en revanche adopte une attitude d'indifférence ou de mépris, feignant de croireque les propos de Monnerie n'offrait aucun intérêt et ne témoignaient que d'une "mode" passagère qui ne tarderait pas à se dissiper d'elle-même.

Nous ne pensons pas qu'il soit necessaire de partager les positions que défend désormais Michel Monnerie pour estimer qu'aucune de ces deux attitudes n'est adéquate. En effet, quand un homme honnête et qui n'est pas moins intelligent qu'un autre en vient à douter gravement de la cause à laquelle il s'était voué pendant de longues années, les motivations de ce changement d'attitudeméritent à notre sens un examen approfondi. C'est la raison d'être de la présente étude. Nous ne prétendons pas ici faire une analyse exhaustive des thèses "monneriennes", mais simplement développer certaines réflexions que nous inspire ce nouvel ouvrage.

I LE TITRE ET L'EDITEUR: DEUX CHOIX PEU HEUREUX

Avant même d'ouvrir le livre, on peut hélas relever sur la couverture deux défauts graves: le titre et l'éditeur. Pour ce qui est du titre, nous nous permettrons de le trouver à deux égards bien malheureux. D'une part, parler de "naufrage des extraterrestres" nous parait fort présomptueux, car il est hors du pouvoir de l'humanité de décréter un tel naufrage. En tout état de cause, les extraterrestres se passent fort bien de l'approbation de la science terrienne, en

aucunement devenu un militant rationaliste, comme certains ufologues semblent se complairent à le penser, et l'Union Rationaliste n'est strictement pour lui qu'un éditeur, qui ne lui a d'ailleurs, nous a-t-il précisé, pas demandé la moindre modification de son texte. Il assure en outre -mais le croira-t-on dans les milieux ufologiques conditionnés par trente ans de polémiques ? - avoir rencontré à l'Union Rationaliste des gens sympathiques et à l'esprit ouvert. Comme nous l'écrivions récemment (4), nous avons pu constater nous mêmes, notamment à la lecture du Dictionnaire Rationaliste, que l'Union Rationaliste était loin d'être l'antre de fanatisme qu'en font caricturalement trop d'ufologues et de parapsychologues, et nous sommes donc enclin à accorder foi à Monnerie sur ce point.

Néanmoins, nous tenons pour profondément regrettable sur le plan psychologique que Monnerie ait du passer par l'Union Rationa liste pour se faire éditer. En effet, il faut bien constater que certains rationalistes, manquant à leurs propres principes, tiennent des propos sectaires absolument inadmissibles, dont nous avons donné des exemples. Ainsi, ils semblent parfois considérer a priori - quoi qu'ils s'en défendent - les OVNI et les phénomènes parapsychologiques comme **impossibles** parce que contradictoires aux acquis de la science alors que pour Monnerie, les OVNI sont seulement inutiles pour ren dre compte des observations. C'est là beaucoup plus qu'une nuance, c'est la différence fondamentale qui sépare des esprits fermés d'un esprit ouvert. Il est dès lors extrèmement gênant qu'on puisse faire l'assimilation entre Monnerie et ce genre de rationalistes.

En outre et surtout, le nom de l'Editeur nuira terriblement à la crédibilité et à l'impact de l'ouvrage auprès du public. Telle est en effet la réputation - en partie injustifiée répétons le - de l'Union Rationaliste dans les milieux ufologiques que même des ufologues modérés, qui ne font pas des OVNI une croyance, consi déreront automatiquement que ce livre, par le simple fait qu'il est édité à l'Union Rationaliste, manque d'objectivité et ne mérite même pas que l'on réfléchisse sur les arguments qui y sont développés. C'est très regrettable, car certains aspects des travaux de Monnerie ne sont pas dénués d'intérêt, et nous estimons donc que Monnerie aurait été mieux avisé, dans l'intérêt même de la diffusion de ses idées, d'attendre le temps qu'il fallait pour trouver un éditeur moins engagé.

Mais on ne peut évidemment pas juger un livre uniquement sur son titre et sur son éditeur, même si c'est ce qu'auront fait hélas certains ufologues. Tournons donc sans plus tarder la page de garde.

II APERCU DE L'OUVRAGE.

Pour l'essentiel, Monnerie approfondit et affine les thèses énoncées dans son premier livre. Ce faisant, il corrige certaines généralisations abusives et imprécisions de vocabulaire, comme par exemple à propos de la notion de "rêve éveillé". Il écrit en page 16 "Le mot rêve-éveillé n'est pas défini ainsi par les psychologues,... ce qui suffit parait-il, à certains pour me condamner. Il faut appeler un chat un chat, et j'avais appelé chat ce qui n'est qu'un tigre de papier. Mille excuses § Bref, j'avais encore du garder; à ce momment là, des séquelles de la plus grave maladie ufologique: la modélisation."

Il préfère désormais parler à ce propos de "fausse perception" ou de "transposition de la réalité sous l'influence dun mythe".

C'est l'occasion heureusement, pour Monnerie de rappeler avec force qu'il n'est aucunement hostile à l'HET, bien au contraire. Il écrit: "Acceptant l'hypothèse, force m'est d'admettre qu'en cas d'exactitude de celle ci, les voyages, les contacts ne seraient pas improbables. La seule chose que je soutienne est la suivante: il n'est absolument pas nécessaire de recourir aux extraterrestres pour expliquer le dossier OVNI. La socio-psychologie y suffit largement et surtout, rend bien mieux compte des témoignages, des invraisemblances qu'ils contiennent, de leur côté immatériel. Je dirais même que la nature hétérogène de ce dossier et la passion qui en déforme les sources, les témoignages et les travaux risqueraient de masquer une authenti que visite en rendant le rapport semblable aux autres, conforme à l'idée que l'on se fait, et par cela indécelable au chercheur, ce qui serait un comble !" (p 63) Et il nous confiait avec humour qu'en préconisant une chasse impitoyable au confusions parmi lésquelles une réelle manifestation d'intelligences extraterrestres serait irrémédiablement noyée, il était en fait le défenseur le plus lucide de l'HET. Cela peut sembler un curieux paradoxe, mais ce n'est peut être pas tout à fait faux.

Quoi qu'il en soit, l'exposé de Monneri en arrive ainsi avec la vague de 1897 à l'aurore de l'Ufologie. A la fin du siècle dernier, les extraterrestres étaient donc à la mode, et bien des gens, y com pris dans les milieux scientifiques, tenaient l'existence des Martiens pour certaine. Pourtant, c'est à un inventeur solitaire que la rumeur attribuera les observations de cette première grande vague. Qu'à cela ne tienne, la socio-psychologie permet évidemment - on s'en serait douté - de rendre compte de cette anomalie apparente, si on en croit l'auteur. Certes, écrit-il, de nombreux romans et ouvrages de vulgarisation avaient popularisé les Martiens, mais on ignorait encore tout des moyens de déplacements interplanétaires. Or, une rumeur populaire doit pouvoir s'appuyer sur des idées très répandues et sur des possibilités que l'on croit réalisables dans un proche avenir. A l'époque, le rêve le plus proche, dont tout le monde parlait, c'était la conquête de l'air. Quoi d'étonnant que dès lors, bien des gens, apercevant un objet qu'ils ne reconnaissaient pas, en aient fait une sorte de dirigeable amélioré ? En outre, ne peut-on pas supposer que le récit de ces témoins s'est quelque peu embelli sous la plume du journaliste qui le rapporte ? Comme il n'y avait à l'époque, ni enquête officielle, ni évidemment groupes ufologiques, on ne dispose en effet de pas d'autres documents que des articles de presse, source dont le peu de fiabilité n'est plus à démontrer.

Monnerie semble toutefois ignorer un élément qu'il n'aurait sinon pas manqué de signaler, puisqu'il va dans le sens de sa thèse de l'existence du "mythe Martien" à l'époque. Contrairement à ce qu'il écrit, les occupants du "vaisseau aérien" ne semblaient pas toujours "bien terrestres", et des témoins ont parfois eu des doutes sur la nature de leurs interlocuteurs, en outre, sans atteindre certe la popularité de l'hypothèse de l'invention secrète, l'hypothèse martien ne a bel et bien été évoquée par plusieurs journaux (7). Elle avait même acquis assez de vraisemblance et de notoriété pour faire l'objet du célèbre canular d'Aurora(Texas); où le cimetière local aurait accueilli le cadavre d'un Martien retiré de son engin écrasé au sol(8)

Autre lacune étonnante: Monnerie écrit que l'on entendit plus jamaisparler d'engins tels que l'"airship" de 1897. Ignore-t-il donc que deux vagues d'observations de "dirigeables" aux performances impossibles se sont déroulées en 1909 en Angleterre et au Pays de Galles, d'une part (9) et en Nouvelle Zélande d'autre part (10) ?

Monnerie nous livre alors un historique de l'ufologie depuis 1947, où il prétend rendre compte de toute l'evolution du phénomène et de ses interpretations à la lumière de la socio-psychologie. Cela ne va bien sûr pas sans de nombreux appels à cet inusable fourre-tout qu'est l'inconscient, ni sans généralisations abusives. Les explications que nous propose Monnerie sont de valeur inégale, et il exagère parfois la portée de ses arguments. Ainsi, nous ne pouvons pas le suivre quand il ecrit; à propos des premières observations de 1947-1948 que "rien ne permettait d'attribuer les objets observés aux extraterrestres" (p.98), car à notre sens, l'apparence d'engins fabriqués alliée à des performances impossibles rendait l'HET parfaitement légitime. De même, nous ne pouvons admettre l'affirmation selon laquelle "il faut considérer egalement comme témoignages les traces, rien ne permettant de leur attribuer plus de valeur" (p.46), car l'analyse scientifique d'une trace peut éventuellement prouver qu'elle n'a pu être causée par un phénomène banal. Et l'auteur prend ses désirs pour des realites quand il considère comme définitives les explications fournies dans le livre de Ruppelt (12) pour une bonne part des classiques américains de la fin des années 40. Admettons à la rigueur que le cigare à hublot vu par les pilotes Chiles et Whitted ait pu être un bolide. Mais assimiler l'observation de Mantell à un ballon-sonde, c'est négliger totalement le fait que la forme de l'OVNI (un disque énorme, plat par le dessous et conique par le dessus) ne correspondait absolument pas à celle d'un ballon (13). De même, le comportement extrêmement complexe de la petite sphère poursuivie par le lieutenant Gorman ne pouvait évidemment être celui d'un ballon (14).

En ce qui concerne certains faits précis, les assertions de Monnerie sont donc parfois fort sujettes à caution. En revanche, sur le plan théorique, l'exposé de l'auteur est souvent fort séduisant, avouons-le, quand il explique à sa manière les modalités de la croissance et de l'embellissement de ce qui est pour lui un mythe. Les ouvrages et articles de vulgarisation scientifique traitant de l'astronautique, de la vie dans l'univers et plus précisément des formes que pourraient présenter des êtres intelligents sur d'autres planètes, ainsi que les récits de science fiction de plus en plus nombreux, ont, écrit-il, contribué à donner au public toutes les informations nécessaires pour faire une confusion de type OVNI avant même que les journaux aient rapporté la moindre observation.

Dès les premières vagues de l'après-guerre, les témoins de phénomènes qui n'ont pu être identifiés ont donc pu s'inspirer de souvenirs de lecture, conscients ou non, pour mettre la description de leur observation en concordance avec une rumeur crédible, scientifiquement plausible et accordée à la sensibilité de notre époque: celle des visites d'extraterrestres. Aux erreurs de perception des témoins se sont ajoutées des déformations et enjolivements inévitables au cours de la transmission de l'information par les journalistes. Et quelques années plus tard, les enquêteurs et auteurs de livres, c'est-à-dire les ufologues, sont entrés en scène. Convaincus au départ de l'existence des OVNI, ils infléchissent en tout bonne foi les récits les plus disparates afin de leur donner un semblant de cohérenceet de les couler dans le moule de quelques types statistiques idéaux d'OVNI que personne n'a jamais vu. Par leurs théories, ils intellectualisent le problème et la rumeur populaire spontanée prend peu à peu la force d'un mythe rigide et structuré.

faits sous l'influence du mythe, faux volontaires, affolement conduisant au calage du moteur par suite d'une fausse manoeuvre et entraînant divers effets psychosomatiques). Monnerie songe par exemple à un plasmoïde pour expliquer les bizarres brûlures corporelles en damier du témoin Steve Michalak (15), mais il précise bien que de tels plasmoïdes sont tout à fait hypothétiques et qu'il faut se garder de remplacer un mythe par un autre.

Enfin, avant de conclure, Monnerie a estimé utile de consacrer un chapitre aux constactés. Comme le font aujourd'hui de nombreux ufologues serieux, il admet que certains contactés sont sincères. A titre d'exemple de tels cas limites, il analyse en détail l'affaire Jean Miguères (16). Il estime que Miguères a pu éprouver le besoin de trouver à tout prix une explication logique tant des circonstances de son épouvantable accident d'automobile que de celles de sa guérison "miraculeuse". Sous l'effet du mythe ambiant, Miguères en serait venu à se convaincre en toute bonne foi qu'il avait été l'objet d'une experience menée par des extraterrestres. Quand on sait les soupçons graves qui pèsent sur l'affaire Miguères (17), on peut estimer que l'exemple choisi par Monnerie est plutôt malheureux... Et que penser de la naïveté (feinte ?) qui consiste à croire que Miguères pourrait accepter l'analyse socio-psychologique de son cas ?

Dans la conclusion, Monnerie réaffirme sa conviction que l'ufologie "ressortit à la socio-psychologie la plus classique, à l'etude des rumeurs, des croyances, du folklore et des mythes ; sa seule originalité est d'être contemporaine (p.228). Les mecanismes par lesquels la description donnée par le témoin et la transmission de l'information par les journalistes et par les ufologues transforment en un OVNI classique un phénomène connu qui, pour l'une ou l'autre raison, n'a pas été identifié n'ont, écrit-il, " rien que de très banal, rien que de très humain ".

L'auteur apparaît incontestablement plus sûr de la justesse de sa thèse que dans son premier ouvrage et laisse la porte moins largement ouverte au mystère, mais il conserve néanmoins une louable prudence. Il écrit en effet: "Rien dans l'étude que nous venons de mener ne laisse planer un doute, mais la prudence est de rigueur. On ne peut se prononcer définitivement. Après tout il reste des milliers de témoignages non explorés, non revus à la lumière d'une contre-enquête. (...) Il reste une chance qu'après nettoyage on trouve un beau jour au milieu d'un récit autre chose qu'une banale méprise avec un objet trivial, mais une assez bonne description de quelque chose d'inconnu et de vraiment interessant. Nous ne vous cachons pas que la chance est faible, quasi-inexistante et de toute évidence presque impossible à exploiter! Mais elle mérite notre attention (...) Quant aux extraterrestres, nous sommes obligés de les rejeter pour l'instant car nous sommes certains qu'ils ne sont pour rien dans les cas et les observations que nous avons analysés. Mais nous ne leur voulons aucun mal. Ils ne sont pas là, c'est tout ! Cela ne les empêche pas d'exister, de venir ou de revenir(?) un jour. Leur existence est un problème scientifique qui n'est pas de notre ressort." (pp. 229,230 et 235).

En fin de compte, c'est peut-être la préface de Pierre Kohler qui témoigne paradoxalement dans ce livre de la position la plus équilibrée. Kohler s'efforce en effet de garder un juste milieu entre les scientifiques qui nient systématiquement le phénomène

sans prendre la peine de s'informer ("une telle attitude d'a priori n'est pas digne d'un scientifique",écrit-il) et ce qu'il appelle les "soucoupophiles" fanatiques. A propos des travaux de Monnerie, il écrit : " Dans l'état actuel des choses, toutefois, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'hypothèse socio-psychologique de Monnerie est LA bonne explication du phénomène OVNI. Mais elle mérite d'être retenue et passée au crible de la critique", ce qui nous parait une position très raisonnable. Quant aux mondes habités, Kohler exprime son opinion en une phrase d'une exceptionnelle brièveté : " Les extraterrestres existent ", assure-t-il. On ne saurait être plus net. Ma parole, cet astronome aurait-il l'esprit plus ouvert à l'inconnu que l'ufologue Monnerie ?

Nous ne nous attarderons pas outre mesure à décrire le contenu de l'ouvrage. Par les simplifications qu'il implique, un résumé ne peut que trahir l'auteur en gommant les nuances de sa pensée. Amis lecteurs, ne vous contentez pas des avis positifs ou négatifs (négatifs surtout parmi les ufologues !) que vous aurez lus ou entendus à propos de ce livre. Il n'est, inutile de vous le dire, qu'une seule manière de se faire une opinion fondée sur une thèse quelconque : c'est d'en prendre connaissance par soi-même. Lisez donc le nouvel ouvrage de Michel Monnerie, de façon critique et réfléchie bien entendu, comme il faudrait toujours le faire d'un ouvrage à thèse. Contrairement à ce que certains ufologues voudraient vous faire croire, vous n'y perdrez pas votre temps.Sans doute ne partagerez-vous pas, pas plus que nous d'ailleurs, toutes les convictions de l'auteur, mais on peut y glaner bien des réflexions et des éléments d'information non dénués d'intérêt.

III- Qu'apporte cet ouvrage par rapport au précédent ?

Ce second livre apporte diverses précisions et corrections fort utiles, mais les arguments résolument neufs sont dans l'ensemble assez peu nombreux. La forme marque incontestablement un plus grand progrès que le fond, car l'exposé est beaucoup plus cohérent et mieux charpenté que dans le premier, qui, composé à partir d'articles divers souvent mal raccordés entre eux, manquait d'unité. On sent que l'auteur a travaillé plus longuement à ce nouvel ouvrage, qui en acquiert une force de conviction bien plus grande. Celle-ci est encore renforcée par le fait que l'auteur reconnaît avoir commis certaines erreurs et généralisations abusives - nous en avons donné des exemples plus haut - et témoigne ainsi d'une honnêteté intellectuelle trop rare.

En revanche, certains excès de langage révèlent un manque de sérénité qui nuit à la crédibilité de l'auteur.Ainsi, pour expliquer la hâte de la publication de son premier ouvrage, Monnerie écrit : "il me fallait crier que j'étais guéri" (p.15). Est-ce donc une maladie que d'être ufologue ? D'autre part, évoquant son appatenance passée au milieu ufologique, il affirme s'être "échappé de cet univers paranoïaque". Décidément, cela semble une mode qui se répand, puisque déjà Bertrand Méheust, dont les positions sont pourtant très différentes de celles de Monnerie, avait usé de ce qualificatif déplaisant à l'égard des partisans de l'HET(18): faudra-t-il que nous manifestions derrière des calicots en scandant le slogan : nous sommes tous des ufologues paranoïaques ?
Mais le reproche le plus grave que l'on peut faire à l'ouvrage est de **manquer d'exemples**.

C'est fort bien de prétendre formuler une méthode générale d'interprétation des observations, mais l'argumentation demeure fort abstraite et on aurait aimé voir Monnerie exposer dans le détail comment il pouvait rendre compte, par son mécanisme de transposition et d'intégration dans un mythe ambiant, d'une série de cas apparemment "forts". Certes, aucune liste d'exemples, si longue soit-elle, ne constituerait une preuve que Monnerie a raison, car celui-ci ne peut évidemment pas démonter le mécanisme des dizaines de milliers d'observations d'OVNI inexpliquées prises une à une, et ceux que son argumentation ne convainc pas pourront toujours affirmer que parmi les cas non étudiés par Monnerie, il s'en trouve qui résistent à sa méthode. Mais si des exemples ne sont pas suffisants pour convaincre, ils sont néanmoins indispensables. Ce n'est pas uniquement à son éventuelle élégance formelle que l'on juge une théorie en science, c'est avant tout à sa capacité de rendre compte du plus grand nombre possible de faits d'observation. Aussi ne pouvons-nous admettre la maigre justification, se voulant spirituelle, que Monnerie donne de l'absence relative d'exemples : " Un tout petit peu de recul est nécessaire pour comprendre le mythe OVNI. Il ne s'agit pas, pour ce faire, d'étudier, un par un, les cas ou les témoins, mais bien l'ensemble des cas et l'ensemble des témoins, sinon, la soucoupe risque de nous cacher la pile !

Quant au principal mérite de cet ouvrage, il nous paraît être de faire une bonne synthèse des raisons qui, selon l'auteur, justifient l'adoption de l'hypothèse socio-psychologique. Cette synthèse prend la forme de deux arguments principaux, qui n'étaient pas développés explicitement dans le livre précédent et qui nous paraissent parmi les plus forts que l'on puisse avancer à l'appui de cette hypothèse.

Les deux arguments principaux

1. La non spécificité du résidu de cas inexpliqués.

Monnerie fait observer qu'il ne semble pas exister de "spécificité OVNI", c'est-à-dire de particularités que l'on rencontrerait uniquement dans des cas encore inexpliqués. Les observations qui demeurent jusqu'à présent rebelles à toute explication sont a priori indiscernables, par leurs caractéristiques, de bien des cas qui ont été parfaitement identifiés. Il est de fait que des cas comportant des particularités aussi typiques des OVNI que l'arrêt de moteurs ou de montres, la paralysie, les effets physiologiques ou la présence d'humanoïdes ont reçu une explication prosaïque qui ne laisse plus de place au doute. Et pour trouver cette explication, il a fallu faire appel à des éléments d'information autres que la description du phénomène observé, comme par exemple la comparaison de la localisation spatio-temporelle de ce phénomène avec celle de phénomènes connus.

Citons quelques exemples, empruntés essentiellement, par souci d'objectivité, à des ufologues non "monneriens". Allen Hendry, principal adjoint de Hynek au CUFOS, a ainsi fait observer que parfois "un mince voile" seulement sépare les OVNI des OVI. Il cite une série d'observations nocturnes à Las Vegas qui avaient longtemps résisté à toute explication et qui auraient assurément été classées dans la catégorie des OVNI si un jour Hendry n'avait découvert, par pure chance avoue-t-il, la solution: c'était un ballon d'un genre particulier, illuminé, qui recueillait des échantillons d'air pour l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis (19).

Combien de cas d'OVNI demeurés résolument inexpliqués ont peut-être ainsi à leur source un appareil d'origine bien humaine, mais rarissime et d'apparence étrange, ou encore un phenomène naturel peu courant, que les enquêteurs n'ont pas pu decouvrir, par manque de chance sans doute, mais aussi parfois par manque de flair ou d'obstination ?

Citons un exemple tout à fait typique de non spécificite : à l'automne 1954, il y eut en France et au Vénezuela une série d'observations de petits humanoïdes velus, au corps entièrement couvert de poils et aux yeux énormes (20). Or si certains de ces cas ont été parfaitement élucidés (21), d'autres et notamment les cas venezuéliens, demeurent à notre connaissance inexpliqués ... alors que les uns et les autres contiennent les mêmes details !

Autre exemple d'indicernabilité : Walter Sullivan (22) cite un cas où la retombée de la fusee porteuse d'un satellite a donné lieu à l'observation par plusieurs temoins independants d'un"OVNI" muni de nombreux hublots et se deplaçant à courte distance au ras des arbres. L'un des témoins a même précisé que les hublots étaient carrés et que le fuselage métallique était riveté (sic!). Un ingénieur (indice de crédibilité élevé pour les ufologues !) a vu l'objet changer de trajectoire et un autre temoin encore a ressenti une irrésistible envie de dormir après le passage de cet "engin", qui a fait aboyer son chien. Comme on peut le constater, à part l'atterrissage et les humanoïdes, rien ne manque : détails de structure, changement de direction, effet sur un animal, effet physiologique ...

Voici enfin une affirmation explicite de la non spécificité. L'ufologue qui a ecrit : "j'ai personnellement enquête sur des cas où il y avait tout : les picotements, l'impression de chaleur, le bourdonnement et même parfois la paralysie - et pourtant il n'y avait rien, car après coup j'ai retrouvé l'analogon, sans erreur possible" n'est pourtant pas un disciple de Monnerie, puisqu'il s'agit de Bertrand Méheust (23).

2. La continuité entre le banal et l'extraordinaire

On peut résumer cet argument comme suit : pour tout objet ou phénomène, on peut définir un ensemble de caractéristiques moyennes (de taille, de couleur, de durée, de vitesse, de luminosité, de conditions d'observation, etc.) qui permettent de le reconnaitre sans ambiguïté. Mais si les caractéristiques moyennes sont par définition les plus frequentes, un phénomène peut aussi présenter d'autres aspects, qui seront d'autant moins fréquents qu'ils sont plus éloignés de l'aspect moyen. A mesure de cet éloignement, les personnes susceptibles d'identifier correctement le phénomène seront de moins en moins nombreuses. Dans de rares cas donc, un objet ou phénomèneconnu se présentera sous un aspect tellement différent de celui auquel nous sommes habitués, ou dans des conditions d'observation tellement mauvaises, que même des personnes professionnellement familières de ce phénomène ne le reconnaîtront pas.

Le bon sens conseillerait bien sûr de ne pas aller au-delà de ce constat de non identification (et d'ailleurs, le sigle OVNI, s'il n'était pas détourné de son sens étymologique, ne va pas plus loin..)

mais certains témoins, nous dit Monnerie, intrigués, voire inquiets, devant un phénomène d'apparence inhabituelle, interpréteraient leur observation en fonction du mythe ambiant des visites d'extra-terrestres. On obtiendrait ainsi des cas à forte crédibilité, dont l'indice d'étrangeté serait éventuellement très élevé lui aussi, si les circonstances et la psychologie des témoins s'y prêtent. A la limte, nous dit encore Monnerie, le témoin, affolé par ce phénomène qu'il ne comprend pas, peut tomber en plein délire et on aurait alors les cas de contact sincères. Il existe en réalité une parfaite continuité entre l'aspect le plus banal et le plus extraordinaire d'un phénomène, mais l'ufologue est un monsieur, écrit en substance Monnerie, qui isole arbitrairement les phénomènes extraordinaires de leur contexte de phénomènes normaux et se retire ainsi lui-même la possibilité de se rendre compte que les uns ne sont que des cas extrêmes des autres. Les OVNI seraient, ecrit encore Monnerie, des "phenomènes de frange". Parmi les cas intermédiaires qui pourraient aider à comprendre, il y a ceux où les témoins ont reconnu en cours d'observation l'objet qu'ils n'avaient d'abord pas pu identifier (ces cas restent généralement ignorés des ufologues, puisque les témoins ne vont dès lors pas clamer qu'ils ont vu un OVNI) et ceux aussi, déjà plus étranges, où c'est l'enquêteur qui identifie le phénomène observé.

Cet argument est, reconnaissons-le, extrêmement séduisant pour un esprit scientifique, car il evoque une situation familière en science expérimentale. En effet, comme nul appareil n'est parfait et que les conditions expérimentales (temperature, pression etc..) sont toujours sujettes ne fût-ce qu'à d'infimes variations au cours du temps, on observe inévitablement des fluctuations dans toute mesure d'une grandeur physique. C'est bien pourquoi toute mesure scientifique est répétée plusieurs fois, et si on porte sur un graphique les valeurs obtenues en abscisse (horizontalement) et le nombre de fois où chacune de ces valeurs a été obtenue en ordonnée (verticalement), on constate que les résultats se répartissent autour d'une moyenne selon une courbe en cloche qui, lorsque certaines conditions de symétrie sont remplies, porte le nom de <u>gaussienne</u> (voir figure 1).

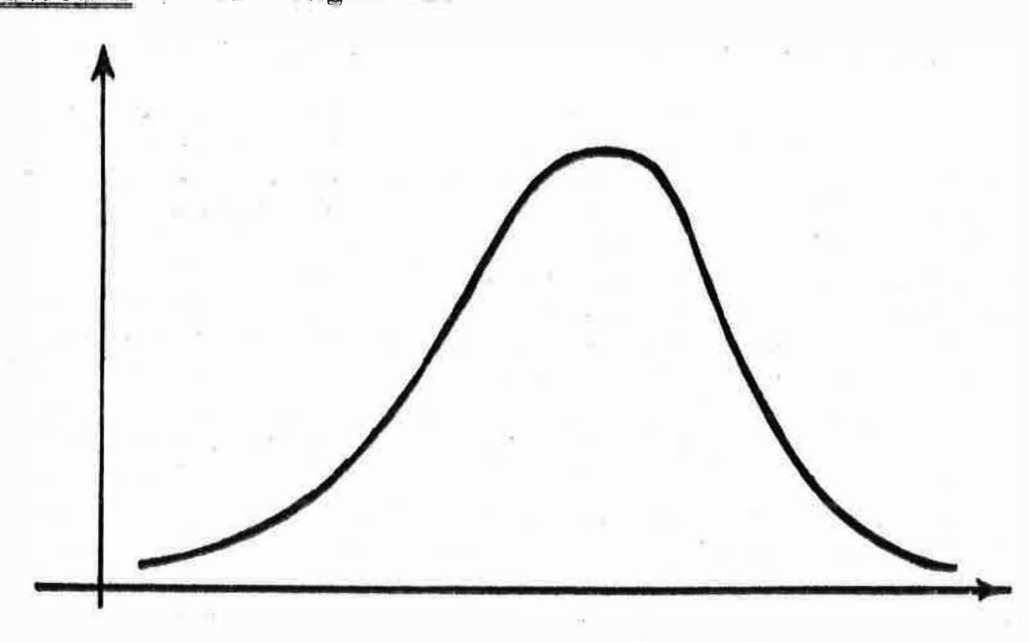


Figure 1 : loi de distribution normale ou gaussienne.

Pour le calcul précis de la moyenne (c'est-à-dire de la valeur exacte de la grandeur dans les conditions expérimentales choisies, s'il n'y a pas d'erreur systématique),il est de règle de négliger les rares valeurs qui s'écartent très fort du som:met de la courbe (autrement dit les "queues de la gaussienne"), car on peut raisonnablement supposer que ces valeurs aberrantes ont été faussées par une erreur grossière passée inaperçue (choc sur la table portant l'appareil, présence d'une poussière, etc.).

Si nous traduisons maintenant les propos de Monnerie en termes scientifiques, on pourrait dire que les ufologues sont des "collectionneurs de queues de gaussiennes" qui feraient comme si le reste de la courbe n'existait pas ! Les ufologues s'attacheraient à l'étude des points aberrants que l'on rejette dans les mesures en laboratoire et négligeraient les points plus proches de la moyenne sur lesquels les scientifiques concentrent leur attention. Incidemment, cette comparaison entre les OVNI et les mesures scientifiques nous explique peut-être de la façon la plus pertinente pourquoi, bien plus que de l'hostilité, c'est avant tout une profonde indifférence que la plupart des hommes de science témoignent à l'égard du phénomène OVNI : ce serait pour eux une évidence que les OVNI ne sont que des erreurs d'observation correspondant aux extrémités de gaussiennes que l'on neglige à juste titre dans les travaux scientifiques ...

IV - Critique des deux arguments principaux

Ces deux arguments avancés par Monnerie semblent donc à première vue fort convaincants, et le sont sans doute encore plus pour un esprit scientifique peu au fait du dossier des OVNI. Mais quelle est leur valeur réelle ? Nous allons montrer qu'en fait,ils ne permettent aucunement de trancher la question.

1. L'absence de "spécificité OVNI ": si le phenomène OVNI, tout en étant irréductible au psychisme humain, emprunte dans ses manifestations certains éléments à notre culture (la science fiction) et à notre symbolisme, selon la thèse défendue avec brio par Bertrand Méheust (24), il est normal que les cas vrais et faux presentent de fortes ressemblances, même en l'absence de toute communication entre les témoins. En outre, les journaux, les livres et autres média ont très rapidement répandu dans le grand public la connaissance des diverses caractéristiques des OVNI : un sondage Gallup réalisé en août 1947, donc deux mois à peine après l'observation historique de Kenneth Arnold, montre que déjà à ce moment, 90% des Américains avaient entendu parler de soucoupes volantes (25). C'est là un pourcentage énorme, rarement atteint dans les sondages: il n'y a sans doute pas autant d'Americains qui connaissent le nom de leur Président.

La diffusion rapide des informations n'a pu que rendre en peu de temps les cas authentiques quasi indiscernables des faux, et ce de deux façons : d'une part, il a très vite été possible de "transposer" de façon vraisemblable un phénomène connu mal identifié en OVNI ou d'inventer une histoire d'OVNI plausible et, d'autre part, les témoins de phénomènes réellement mysterieux ont pu dès 1947 faire appel, pour décrire leur observation, à des comparaisons explicites ou implicites avec les cas déjà publiés,

(supercherie) (28), l'ensemble des observations dites d'OVNI, parfois avec photos, par les astronautes américains (chaque cas a reçu une explication bien précise) (29). Nous avons déjà évoqué ces réfutations par ailleurs (30). Il y a aussi les célébrissimes photos de McMinnville (Orégon, 11 Mai 1950), à propos desquelles le GEPAN écrit, sans donner helas aucun détail, qu'une contre-expertise qu'il a réalisée "semble bien démontrer qu'il s'agit en fait d'une maquette suspendue à un fil" (31). Il y a encore l'ensemble des observations dans le nord de la France le 3 Octobre 1954, dont D. Caudron a pu montrer qu'il s'agissait tout simplement de la lune (32).

Par parenthèse, une chose qui nous a frappé dans les travaux de Dominique Caudron (6,32), de Michel Monnerie ou de Barthel et Brucker (33) est le rôle que joue avec une extrême fréquence la lune dans la genèse des confusions de type OVNI. Elle semble pouvoir expliquer une bonne part des OVNI suiveurs de voitures, et bon nombre aussi d'OVNI se présentant comme une boule lumineuse dans le ciel. Mefions-nous également des OVNI qui s'elèvent ou disparaissent lentement à l'horizon : cette position est propice aux déformations optiques, du fait de la plus grande épaisseur d'atmosphère traversee par les rayons lumineux. Le soleil aussi peut bien sûr jouer des tours à son lever, comme le montre une récente analyse de photo (34).
Et même certains OVNI disparaissant sur place ou changeant de forme peuvent n'être que notre satellite momentanément dissimulé, en tout ou en partie, par des passages nuageux. Ainsi en est-il de l'OVNI " à transformations " de Bantzenheim (35), que Monnerie a aisément pu identifier (36). Dans des cas plus rares, l'imagination des témoins en a tellement rajouté que l'identification n'est plus évidente. Ainsi en est-il du cas de Chéreng, le 3 Octobre 1954, où la lune a "atterri" puis "redécollé" ! (32)

Et pourtant, malgré la fréquence des confusions de ce type, il est anormalement rare que les ufologues citent cette coquine de lune dans leurs listes de confusions possibles : on citera les avions, les météorites, la planète Venus, les satellites artificiels, voire des phenomènes bien plus rares comme les parhélies ou les foudres en boule, mais notre satellite naturel manque souvent à l'appel. Nous nous demandons comment interpréter cet oubli opportun : bienheureux hasard ou élimination d'un suspect par trop gênant ? De même, dans les comptes rendus d'enquêtes, il est trop rare que l'on précise si la lune se trouvait dans le ciel et, dans l'affirmative, quelle position elle occupait par rapport à l'OVNI. Il est à craindre que bien souvent, les enquêteurs aient tout simplement omis de poser cette question élementaire, qui aurait pu entraîner certaines constatations peu enthousiasmantes...

Il convient par ailleurs de signaler que les cas très connus qui ont pu être expliqués sont plus nombreux que le public ne peut s'en rendre compte, car il n'est parfois pas possible de divulguer les refutations. C'est ainsi que dans un nombre non négligeable de rencontres rapprochées, survenues notamment en France, des contre-enquêtes minutieuses ont permis d'acquerir la conviction que les témoins n'étaient que des fabulateurs, dont le récit s'expliquait soit par un dérèglement mental, soit par l'interêt qu'ils en retiraient d'une manière ou d'une autre. Mais voilà : les conclusions de telles contre-enquêtes sont condamnées à ne circuler que de bouche à oreille, car il est évidemment exclu d'écrire noir sur blanc que M. Untel ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, ou même simplement qu'il est un simulateur qui a invente

son histoire pour telle ou telle raison. En effet, des allusions moins nettes que celles-là peuvent déjà valoir aux enquêteurs un procès en diffamation, certains ufologues français en savent quelque chose... Certes, si les termes utilisés sont soigneusement mesurés, le procès n'est pas perdu d'avance, mais qui ose prendre le coeur léger un tel risque ?

D'ailleurs, c'est déjà au niveau de la quête de la vérité que des obstacle juridiques s'opposent à la démarche des ufologues trop consciencieux. Par exemple, la police ne communiquera évidemment jamais à un enquêteur privé le dossier qu'elle détient éventuellement sur certaines personnes. De même, la déontologie interdit à un psychiatre de divulguer à une personne n'appartenant pas au corps médical son diagnostic sur l'état mental d'un témoin. En somme, c'est à tous les échelons que les exigences de la justice des hommes sont en contradiction avec celles de la recherche et de la diffusion de la vérité.

Enfin,il y a lieu de signaler qu'en plus des cas qui ont été expliqués de façon certaine, on trouve aussi d'innombrables observations qui, sans être à proprement parler élucidées, contiennent l'un ou l'autre élement propre à les mettre plus ou moins fortement en doute. L'exemple le plus frappant en est peut-être les rencontres rapprochées avec humanoïdes de Boïanaï (Nouvelle Guinee) des 26 et 27 Juin 1959. C'est Hynek lui-même, après une contre-enquête qu'il a effectuée sur les lieux, a fait observer que la position dans le ciel de l'OVNI dont les occupants auraient echangé des signes avec les témoins correspondait à celle de Vénus et que l'OVNI avait disparu à l'heure où Vénus passait sous l'horizon... (37). Bien sûr, cela ne suffit pas à prouver qu'il y a eu confusion avec Venus, et il nous parait personnellement très difficile, pour ne pas dire presque impossible, d'admettre qu'un nombre aussi eleve de témoins (une quarantaine, dont 25 ont signé le compte-rendu établi par le R.P. Gill, et plusieurs ont dessiné indépendamment l'objet) aient pu, même dans des conditions atmosphériques particulières, transformer la plus brillante des planètes en un engin structure, avec train d'atterrissage et rambarde à laquelle apparaissaient des humanoïdes. N'empêche que ces coïncidences creent un malaise et alimentent évidemment le scepticisme de ceux qui y sont enclins.

Insistons bien sur le fait que ce sont généralement les ufologues eux-mêmes qui ont proposé des réfutations convaincantes de cas classiques ou qui ont mis en évidence des détails propres à faire douter. Ils font assurément là oeuvre utile et il faut les féliciter pour cette objectivité et cette manifestation d'esprit critique. Mais se rendent-ils toujours consciemment compte que ce faisant, ils scient allègrement la branche sur laquelle ils sont assis ?En effet, pendant que l'ufologue A refute un cas enquêté par l'ufologue B, celui-ci n'a bien sûr pas d'occupation plus pressante que de démolir un cas enquêté par l'ufologue A. Etant donné les éternelles rivalités qui règnent dans le milieu ufologique, cette activité les plonge tous deux dans une intense auto-satisfaction, mais à ce train-là, que restera-t-il de l'ufologie ?

V.2. Les arguments théoriques

Venons-en aux arguments d'ordre général que des ufologues "bien pensants" ont apportés à Monnerie, qui n'en espérait peut-être pas tant. C'est une forme plus sophistiquée, plus efficace aussi, parce que de plus grande portée, du sciage de branche. Tout compte fait, c'est peut-être le tronc lui-même que l'on scie ici, à moins que ce soient les racines que l'on arrache.

C'est bien aux racines, c'est-à-dire aux sources d'inspiration, que s'attaquent plusieurs ufologues frottés, professionnellement ou non, de sciences humaines.

Il y a d'abord les travaux de Jean-Jacques Jaillat : bien que nous soyons loin de suivre celui-ci dans toutes ses conclusions, nous devons reconnaitre qu'il a montré à quel point les détails d'une observation étaient dans certains cas en concordance avec la profession, la psychologie ou les préoccupations momentanées des témoins, ou encore avec un symbolisme très ancien que l'on retrouve dans les mythes et le folklore du monde entier (38). Une approche symbolique du phénomène OVNI a aussi été tentée par un certain Hepta (39).
Ce genre de constatations peuvent recevoir plusieurs interprétations, Jaillat lui-même parle de mimétisme, et d'une interaction de nature parapsychologique entre le phénomène OVNI et le psychisme des témoins. Nous serions quant à nous enclin à penser que la description que l'on tente de donner d'un phénomène totalement inconnu fait inévitablement appel à des comparaisons, explicites ou implicites, avec des objets ou concepts connus : quoi d'étonnant dès lors que la profession ou l'état psychologique du témoin, ou encore des symboles et des mythes universels, transparaissent dans la description de la forme et du comportement des OVNI ? Mais il faut admettre que les constatations de Jaillat s'intègrent aussi fort bien à la thèse Monnerie ...

Certains ufologues se sont plus particulièrement attachés à l'étude des observations d'OVNI les plus fantastiques et les plus riches en détails, c'est-à-dire les cas de contact sincères et les enlèvements. L'ufologue américain **Alvin Lawson,** professeur de littérature anglaise à l'Université de l'Etat de Californie, a monté à ce propos une expérience fort originale et fort interessante (40). Puisque le détail des cas d'enlèvement n'apparait généralement que sous hypnose, il a induit hypnotiquement des enlèvements imaginaires chez des volontaires choisis parmi des personnes qui n'avaient jamais observé d'OVNI et n'avaient pas de connaissance particulière du phénomène. Pour ce faire, il leur a posé sous hypnose une série de questions correspondant aux principaux épisodes des enlèvements réels. Par exemple :" Imaginez-vous que vous êtes à bord d'un OVNI. Comment y êtes vous entré ? Décrivez ce que vous voyez. Imaginez que vous voyez des êtres à bord. Décrivez-les, Imaginez que vous subissez un examen physique. Décrivez ce qui vous arrive. Imaginez que vous recevez un message. Que dit-il et comment vous le communique-t-on ? etc... Les expérimentateurs eurent la surprise de constater que tous les sujets ayant atteint une transe profonde se lançaient dans des récits fort complexes sans qu'il faille beaucoup les stimuler et que les récitsprolixes ainsi obtenus étaient quasi indiscernables de ceux des enlèvements "réels". Tous les détails les plus fantastiques s'y retrouvent : voiture aspirée par "lévitation" à l'intérieur de l'OVNI, message communiqué par télépathie ou incompréhensible, humanoïdes de très petite ou de très grande taille, chauves ou velus, cyclopes, paralysie, perte de mémoire au sujet du mode de retour sur terre, etc ... Nous voilà bien devant une indiscernabilité "monnerienne" entre le faux et le (supposé) vrai.

A la recherche de différences par rapport aux cas réels, Lawson a tout de même pu en discerner quelques-unes, mais elles ne portent pas sur le contenu des récits : dans les cas imaginaires, le sujet garde une meilleure maîtrise de ses émotions, ne souffre pas d'amnésie et ne garde pas de séquelles physiques (effets physiologiques)

ou psychologiques (insomnies, cauchemars, changement de personnalité, etc...). Ces differences prouvent-elles la réalité physique des enlèvements réels ? Helas non à notre sens. La frayeur du témoin qui revit son enlèvement sous hypnose montre simplement qu'il croit sincèrement avoir vecu cet evènement, mais ne prouve pas la réalite objective de celui-ci. L'amnesie peut correspondre à un désir d'effacer un souvenir traumatisant, et non pas à une intention des extraterrestres , comme le pensent trop facilement les ufologues. Quant aux classiques effets physiologiques des observations rapprochées d'OVNI, ils correspondent tous à des symptômes courants en médecine psychosomatique (41). Ils peuvent donc être, au même titre que les séquelles psychologiques proprement dites, des conséquences du choc nerveux subi au cours de l'observation. Mais de l'observation de quoi ? Cette question demeure bien entendu ouverte, mais les étonnants resultats obtenus par A. Lawson empêchent de rechercher une réponse dans le récit du témoin.Notons enfin que les travaux de Lawson sont en totale contradiction avec les deux expériences d'induction d'une vision d'OVNI sous hypnose rapportées par Hynek (42). Dans ces deux cas, que nous avions cites dans notre critique du premier livre de Monnerie (43), les fausses observations induites étaient très pauvres en détails. Nous ne pouvons qu'enregistrer avec perplexité cette contradiction.

Les enlèvements ont également retenu tout particulièrement l'attention de Josiane et Jan d'Aigure, qui leur ont consacré une longue et pénétrante étude (44). Adoptant une approche psychanalytique de ce genre de récits, ils font notamment observer que l'intérieur de l'OVNI parait souvent plus grand que l'exterieur, et assimilent pour cette raison la pénetration dans l'OVNI à une régression psychique jusque dans le sein maternel, ce que confirme selon eux le fait que souvent le témoin doit franchir un long couloir obscur (où trouve-t-il place ?) avant d'arriver à la"salle d'examen": ils identifient le couloir au vagin et la salle, de forme généralement arrondie, à la cavite uterine. L'enlèvement serait une sorte de naissance à l'envers. Le sujet ne peut pas échapper à la capture, parce qu'il ne peut pas échapper à son problème, qu'il va affronter dans cette cavité. D'autres elements encore confirment la régression, selon les d'Aigure : la communication entre les "êtres" et le temoin est plus gestuelle et affective qu'orale ; ces êtres émettent des sons généralement incompréhensibles, mais ils donnent une impression de bienveillance ou au contraire de severité ; leur bouche et surtout leurs yeux presentent une grande importance, et le témoin, souvent dénudé se sent impuissant devant les pouvoirs extraordinaires de ses ravisseurs. Tout cela rappelle, écrivent J. et J. d'Aigure, la relation de totale dépendance du bébe qui ne parle pas encore vis-à-vis de sa mère.

Nous ne pouvons evidemment citer tous les développements interessants de cette etude très fouillée, et nous signalerons simplement que les d'Aigure en arrivent à émettre l'hypothèse que "parmi" tous les évènements que le phénomène OVNI est capable de produire(apparemment ou réellement), il pourrait y avoir des déclencheurs de subjectivité, c'est-à-dire des stimuli extrêment réduits, auditifs, visuels ou autres, susceptibles de declencher chez le témoin de fausses perceptions d'origine purement subjective.

Le point de départ extrêmement signifiant pourrait être réel,mais tout le reste ne serait que l'imagination du témoin poursuivant sur sa lancée ..." L'hypothèse des d'Aigure, que l'on peut bien entendu étendre à une gamme de cas bien plus large que les enlèvements à partir desquels ils l'ont formulée, ne supprime pas l' intervention d'un phénomène authentiquement inconnu, mais réduit néanmoins celle-ci à une sorte de déclic initial. Monnerie aurait dès lors beau jeu, nous semble-t-il d'avancer que les "déclencheurs de subjectivité" pourraient tout aussi bien être produits par des phénomènes connus que le témoin n'est pas parvenu à identifier...

On peut certes reprocher à l'interprétation des d'Aigure de s'appuyer trop exclusivement sur les théories freudiennes, qui ont quelque peu vieilli et dont certains excès sont à tout le moins contestables, et on peut discuter l'attribution d'un si grand nombre de détails des témoignages à d'opportunes interventions de l' inconscient. Nous avons déjà exposé par ailleurs les raisons de notre profonde méfiance envers l'usage abusif de l'inconscient, "boîte noire" à tout faire (45). Mais il faut bien constater que beaucoup d'éléments des cas d'enlèvement que l'on avait pu croire spécifiques des OVNI se retrouvent dans des contextes non ufologiques, en psychologie normale ou pathologique, et semblent donc faire partie, sinon des structures de notre inconscient, à tout le moins d'acquis culturels très largement répandus.

Enfin Méheust vint ... Nous quittons cette fois le domaine des cas d'enlèvement, dont la richesse en détails, qui se prête à d'infinies spéculations, ne doit pas faire oublier l'extrême rareté, pour élargir le débat à l'ensemble des observations. Le retentissant ouvrage de Bertrand Méheust (24) suscita chez bien des ufologues -dont nous-même- une surprise de dimension : l'auteur montre en effet que la plupart des comportements et formes d'OVNI et des types d'humanoïdes avaient déjà été décrits dans des romans de science-fiction bien avant la dernière guerre, et même dans certains cas avant l'autre guerre. Dans la longue litanie des textes mis en regard les uns des autres, que nous présente Méheust, il est souvent impossible de deviner si ona affaire à l'extrait d'un témoignage récent ou à un passage d'un roman des années 30. Les formes de disques, de sphère, de cigare ou d'oeuf,les petits humanoïdes à grosse tête, les disparitions sur place, les arrêts de moteur, les pannes de phares et de radio, les lévitations,la paralysie, les faisceaux tronqués ou courbés qui s'allongent progressivement (eh oui, même eux !),tout cela avait été imaginé par des auteurs de seconde zône. Car il ne s'agissait généralement pas- suprême dérision- de romanciers de grand talent, mais de polygraphes aujourd'hui oubliés qui faisaient dans le feuilleton populaire ou les ouvrages pour la jeunesse.
Si des écrivains médiocres ont pu prévoir les OVNI, c'est parce que, nous dit Méheust, les thèmes mis en scène correspondent à des symboles profondément ancrés dans l'inconscient humain."Les OVNI écrit-il évoluent sur fond de mythes". Les formes les plus courantes, à symétrie circulaire plus ou moins parfaite, représenteraient des "machines mandalas", c'est-à-dire une "technicisation" d'un symbole de plénitude de perfection. Les humanoïdes dans leur engin circulaire, que ce soit en science-fiction ou lors des observations d'OVNI, correspondent à "l'enchassement" dans

une bulle, situation mythique qui se rencontre notamment dans les apparitions religieuses et qui symbolise l'intrusion d'un monde dans un autre.

Comme on le sait, les coïncidences entre les témoignages d' observation d'OVNI et certains recits de science-fiction ou certains mythes classiques de l'humanité qu'il a mises en évidence n'empêchent pas B. Méheust de conclure de manière radicalement différente de Monnerie. Il estime en effet pour diverses raisons- nous y reviendrons- que le phénomène OVNI est irréductible au psychisme humain. Pour être donc involontaire, l'appui qu'il apporte à la thèse de Monnerie n'en est pas moins énorme, et cette thèse nous paraît plus digne d'interêt depuis que nous avons lu le livre de Méheust. Quand on y lit que "les images-clefs de la science fiction sont omniprésentes, même chez les gens les plus incultes, et rendent douteuse la remarque classique :"le témoin ne lit jamais de science-fiction," on craint de s'être trompé de livre et on s'empresse de vérifier sur la couverture si l'auteur ne s'appelle pas Michel Monnerie ... Ce dernier n'a d'ailleurs pas manqué de tirer argument de la coïncidence SF-OVNI dans son second ouvrage, tout en reconnaissant fort honnêtement que Méheust ne donne pas à cette coïncidence la même interprétation que lui. Monnerie écrit : "En lisant ce livre, mes plus folles espérances furent dépassées ! " (p.101)

Faisons le point : les travaux de Jaillat, de Lawson, de d'Aigure et de Méheust concourent à montrer que de nombreuses caractéristiques de forme et de comportement des OVNI et des humanoïdes, à propos desquelles les ufologues étaient prêts à jurer que "cela ne s'inventait pas", avaient bel et bien pu être imaginées par l'esprit humain. Il est donc fort possible que dans la description précise que les témoins nous donnent de leur observation, une part beaucoup plus grande que ne le pensaient en général les ufologues relève d'une interprétation des phénomènes observés en fonction de souvenirs conscients ou non, selon des mécanismes propres à notre psychisme. Les ufologues semblent avoir systématiquement sous-estimé les capacités d'invention des témoins.

Un curieux syndrome

Nous pourrions aligner bien d'autres exemples encore d'appuis involontaires que les thèses de Monnerie ont reçus de la part d'ufologues plus traditionnels. Depuis deux ou trois ans, on a pu lire en effet à maintes reprises dans la presse ufologique des articles qui apportent à longueur de colonnes des tombereaux d' arguments à Monnerie. Etudiant de manière approfondie des cas précis d'observations rapprochées ou certains aspects particuliers du phénomène OVNI, leurs auteurs nous expliquent en grand détail comment tel ou tel mécanisme psychologique peut rendre compte de diverses caractéristiques à haute étrangeté, qui paraissaient constituer de solides arguments en faveur de l'intervention d'un phénomène physique inconnu, et on s'attend à les voir conclure que les cas ou les aspects en question sont entièrement élucidés,quand soudain, au dernier paragraphe, c'est le coup de théâtre : Zorro arrive et sauve l'OVNI !

Tel le héros d'un film à suspense, un argument qui est censé renverser la situation surgit en effet à l'ultime seconde, sous la forme d'un petit détail qui, paraît-il, "ne s'invente pas" (mais des cas fantastiques aujourd'hui expliqués montrent que l'on sous-estime les capacités d'invention des témoins) ou qui permet d'établir une analogie ou une corrélation avec d'autres cas "dont le témoin n'a pas pu avoir connaissance" (mais l'expérience montre que l'on sous-estime aussi les possibilités d' information des témoins). Ce rétablissement in extrémis, en contradiction avec tout le reste de l'argumentation, semble bien montrer que l'appui apparent à Monnerie était inconscient et que ces ufologues faisaient donc - sans doute pour se rassurer sur leur esprit critique sans pour autant mettre leur croyance réellement en péril - du "monnerisme" sans le savoir.
Il suffit de parcourir à peu près n'importe quel livre ou revue récent pour trouver des exemples de ce comportement, que nous appellerons le syndrome de Zorro.

Nous ne voudrions pas faire de peine à des chercheurs estimables pour lesquels nous avons de la sympathie et même malgré leurs errements, du respect. Aussi emprunterons-nous un exemple particulièrement frappant de ce syndrome au narrateur anonyme d'une observation rapportée dans l'ouvrage de G.M. Mechoulam (45 bis). Celui-ci, qui est avant tout un parapsychologue, tente une sorte de synthèse entre l'HET et l'hypothèse parapsychologique : les OVNI émaneraient de l'inconscient collectif, mais les extraterrestres agiraient sur ce dernier et communiqueraient donc avec nous par l'intermédiaire d'un mythe. Car Mechoulam a bien perçu la composante mythique du phénomène. Il écrit notamment : "Notre civilisation vit un véritable éclatement des mythes issus du passé, mais d'autre part, éprouve un besoin vital de remplacer les vieux mythes par des mythes nouveaux, des mythes venus du futur" (p.67 : non, ce n'est pas Monnerie qui a écrit cette phrase!), et il fait observer que de bien curieuses choses peuvent naître de la conjonction de ces mythes et du phénomène d'auto-hypnose :" Quiconque s'est essayé à observer longuement un point lumineux dans l'obscurité a pu se rendre compte de la puissance de suggestion provoquée par l'auto-hypnose (...) Selon ce que nous sommes et ce que nous désirons, nous pouvons parvenir à faire en sorte que ce point se déplace dans le ciel, grossisse ou disparaisse selon notre effort de concentration ou de volonté".
M'est avis que les ufologues qui reprochaient à Monnerie d'invoquer l'auto-hypnose pour expliquer certains cas vont devoir modifier leur argumentation...

Mechoulam cite l'édifiant exemple suivant d'auto-hypnose. Quelques personnes avaient passé la soirée à "discuter avec passion du phénomène extraterrestre". Soudain elle eurent l'impression d'être observées et remarquèrent dans le ciel un point lumineux qui leur semblait alternativement rétrécir et grossir jusqu' à prendre l'aspect d'un disque. Après qu'ils eurent fixé cette lumière pendant quelques minutes, l'un des participants tomba en catalepsie et un autre déclara percevoir des scènes qui se déroulaient à bord d'un vaisseau spatial habité par de grands êtres blonds et capter les pensées de ces êtres.
Le narrateur conclut :"Il me fallut des semaines de patience et de lucidité pour comprendre que nous avions été victimes de notre

propre inconscient, de projections auxquelles notre tension intérieure avait donné vie (...) Notre psychisme, après tant d' heures de discussion, avait besoin d'une manifestation ou d'un phénomène pour s'alimenter". Il s'est rendu compte que le stimulus à la base de leur expérience n'était de toute évidence qu'une simple étoile.

On s'achemine donc vers une conclusion fort semblable à celle que Monnerie aurait pu tirer, quand à l'ultime paragraphe, que se passe-t-il soudain ? Tagadam, tagadam : le cheval de Zorro arrive au grand galop ! Le narrateur termine en effet son récit par ces mots : " Pourtant,je me demande encore si malgré tout le processus d'auto-hypnose, il n'y avait pas à l'origine une petite cause subtile, imperceptible, qui n'émanait pas de nous, ni de l'étoile que nous avions observée... Je reste persuadé qu'au processus psychique s'est superposée la manifestation d'une autre réalité". Ce rétablissement final n'est-il pas digne des meilleurs acrobates?

VI- La preuve en ufologie après Michel Monnerie

Il y a quatre ans, Pierre Guérin avait écrit l'une des études les plus pénétrantes et les plus convaincantes - peut-être la meilleure qui existe - sur le problème de la preuve en ufologie (46). Il nous parait intéressant de réexaminer ce texte à la lumière des travaux de Monnerie et de certains autres ufologues qui ont apporté, involontairement ou non, leur appui aux thèses de celui-ci.

Il n'y a guère à ajouter bien sûr aux considérations de Guérin sur la notion de preuve testimoniale et de preuve scientifique, et on ne peut que l'approuver quand il écrit que la négation systématique des OVNI par une certaine forme de rationalisme militant n'est que la rationalisation d'une croyance philosophique et que si les OVNI semblent violer les lois de la physique, c'est peut-être tout simplement parce que notre science n'est pas achevée et que les OVNI feraient appel à des lois qui transcendent celles que nous connaissons, ce qui est infiniment probable s'ils sont le produit d'une technologie supérieure.

Nous suivons moins Guérin quand il avance que les astronomes sont mal venus de nier dans leur majorité l'existence des OVNI, alors qu'ils se fondent couramment eux-mêmes sur des ensembles de quelques dizaines de témoignages d'observateurs occasionnels pour établir la trajectoire d'une météorite. Nous pensons que sur ce point, il n'y a aucune contradiction dans le comportement des astronomes : en effet, tout le monde est bien d'accord, Monnerie compris, que sur quelques dizaines de témoins, l'immense majorité décrivent correctement la trajectoire et les caractéristiques de l'objet observé, mais on trouve de temps en temps- peut-être même pas à chaque observation de météorite - des témoignages complètement aberrants dont les astronomes ne tiennent à juste titre pas compte et dont le nombre suffit à rendre compte des observations d'OVNI.
A propos de l'argument des observations radar avancé par Guérin, nous avons déjà attiré l'attention dans notre critique du premier livre de Monnerie sur le fait que le soi-disant radariste d'un grand aéroport pour lequel les OVNI faisaient partie de la routine de son travail n'était qu'un mythomane n'ayant jamais mis les pieds dans une tour de contrôle.

Nous ne pouvons par ailleurs que constater la totale discordance entre ce qu'écrivent Guérin et Monnerie à propos des échos radar non expliqués : pour Guerin, certaines de ces "cibles non corrélées" méritent incontestablement le nom d'OVNI, alors que pour Monnerie, de nombreuses causes pourraient en rendre compte (47). Quant aux photos, Guérin évoque le cas de McMinnville que le GEPAN affirme depuis avoir identifié à un trucage ...

D'une manière plus générale, Guérin évoque les cas où une observation visuelle et un écho radar non identifié se confirment mutuellement. Bien des cas de ce genre existent effectivementdans la littérature ufologique et témoignent incontestablement de l'existence d'un phénomène inconnu, si les évènements se sont bien passés comme on nous les rapporte. C'est un grand "si", car on touche là au grave problème de la fiabilité des sources en ufologie. Il est évidemment très rare que l'on dispose d'un rapport officiel détaillé, qu'il soit civil ou militaire. Souvent, les détails les plus étranges d'un cas (tels que précisement une confirmation radar) ne sont attestés que par des journalistes, dont beaucoup sont à l'affut du sensationnel,ou par des ufologues, c'est-à-dire par des personnes convaincues au préalable de l'existence des OVNI. Or, il n'est plus à démontrer que les ufologues - même lorsqu'ils ont une formation scientifique- ont trop souvent fait preuve d' une crédulité et d'une naïveté extrêmes. Dans bien des cas, on en vient ainsi à se demander si certains détails étranges qui permettent de ranger une observation dans la catégorie des OVNI n'ont pas été inférés abusivement du récit des témoins par un enquêteur qui aurait inconsciemment adapté ce récit à sa croyance préalable.

A titre d'exemple du manque fréquent de fiabilité des sources en ufologie, prenons le celébrissime catalogue d'atterrissages de Jacques Vallée (48). Tous les ufologues s'accordent aujourd'hui à reconnaitre en privé que ce catalogue ne vaut pas tripette. Quand ce n'est pas la date qui est fausse, c'est le nom du lieu ou du témoin qui est écorché, et les résumés établis par Vallée ne sont pas "neutres" : le récit est systématiquement biaisé dans le sens d'un renforcement de son caractère mystérieux. Par exemple, si un OVNI ou un humanoïde disparait"brusquement", cela devient une disparition sur place. Nous avons même trouvé un cas qui est décrit de manière très différente dans le corps du livre et dans le catalogue en appendice (49). En outre, de nombreux cas cités par Vallée ont depuis pu être expliqués. Ce sont là des constatations que tous ceux qui ont approfondi l'étude de certains cas du catalogue ont pu faire, mais voilà : les ufologues, qui ne manquent jamais de dénoncer - à juste titre d'ailleurs - le recours à l'argument d'autorité chez leurs adversaires, sont hélas souvent les premiers à pratiquer le culte de la personnalité envers les scientifiques qui figurent dans leurs rangs. Vallée ayant une formation scientifique - bien que celle-ci ne transparaisse guère, c'est le moins qu'on puisse dire, dans ses ouvrages les plus récents - c'est donc une idole entourée d'une sorte de crainte révérentielle, et on se garde bien de mettre noir sur blanc ce que l'on pense de son catalogue. Et pourtant, quand on songe au nombre d'etudes, stastistiques notamment, parfois extrêmement sérieuses comme celle de James Mc Campbell (50), qui se sont appuyées uniquement ou principalement sur le catalogue de Vallée, on se dit que décidement, ce catalogue est une baudruche qu'il serait temps de dégonfler !

Cette delicate question de la fiabilité des sources n'est que l'un des éléments d'un problème plus vaste que posent les cas d'OVNI. Contrairement à ce qu'écrit Guérin, nous pensons en effet qu'il existe très souvent une différence capitale entre les "faits bruts" ufologiques et les faits d'observation scientifique, bien que cette différence ne réside pas où les adversaires traditionnels de l'ufologie la situent. Ce n'est évidemment pas par le fait que le phénomène OVNI n'est pas reproductible en laboratoire ni par le fait qu'il ne nous est connu pour l'essentiel que par le témoignage humain qu'il se distingue des phénomènes dont l'existence est admise par la science. Innombrables sont en effet les phénomènes étudiés par la science, qui ne sont pas reproductibles à volonté, à commencer par tous ceux dont traite l'astronomie,qui est pourtant l'une des branches les plus rigoureuses de la connaissance. De même, l'observation d'un phénomène par un scientifique, dans son laboratoire ou dans la nature, ne nous est après tout connue que par son témoignage. Un scientifique est certes, peut-on supposer, entraîné à observer les phénomènes qu'il étudie, mais il n'en est pas moins, comme tout homme, sujet à l'erreur.

Nous sommes donc bien d'accord que les deux arguments classiques de nos adversaires : non reproductibilité et dépendance vis-àvis du témoignage humain, n'ont aucune valeur, et Guérin le démontre d'ailleurs avec talent dans son étude. C'est le genre d'arguments que l'on réserve au seul usage de l'ufologie et de quelques autres domaines maudits comme la parapsychologie, et qui rendraient quasiment toute science impossible si on devait exiger une rigueur aussi excessive dans toutes les branches de la recherche.

La différence entre les faits bruts en ufologie et les faits d'observation en science est plus subtile : elle tient à ce que les observations d'OVNI prises individuellement contiennent presque toujours l'un ou l'autre élément propre à les mettre plus ou moins fortement en doute ; unicité du témoin, témoin qui vient de s'éveiller, multiplicité alléguée des témoins mais possibilité d'interroger un seul d'entre eux, multiplicité des témoins mais un d'entre eux seulement (le fameux "témoin principal") a vu quelquechose de véritablement mystérieux, présence d'un corps astronomique dans la direction exacte où les témoins affirment avoir observé l'OVNI (nous avons donné l'exemple du cas de Boïanaï), doutes quant au parfait équilibre mental du témoin, information préalable du témoin sur le phénomène OVNI, conditions météorologiques locales (brume, couverture nuageuse partielle, inversion de température, présence de cristaux de glace dans l'atmosphère, etc...) propres à donner naissance à des phénomènes atmosphériques rares ou à donner une apparence trompeuse à des phénomènes courants. témoins multiples soi-disant indépendants qui apparaissent ultérieurement se connaitre fort bien, situation psychologique, matérielle ou familiale du témoin telle que celui-ci pouvait trouver un intérêt ou un avantage à affabuler, fait tant de fois constaté que parmi toutes les personnes habitant un quartier ou un immeuble à appartements multiples seule une ou deux d'entre elles observent un OVNI pourtant très lumineux, de grande dimension et parfois même très bruyant, enquête incomplète ou entachée de partialité, voire inexistante (si on ne possède qu'un compte rendu journalistique, comme pour beaucoup des observations de la vague de 1954), etc. De tous ces éléments de doute, le manque de qualité des enquêtes, c'est-à-dire le manque de fiabilité des sources, est peut-être le plus fréquent.

Par exemple,cela n'a aucun sens de signaler un changement de personnalité chez les témoins de rencontres rapprochées, si on ignore comment ils se comportaient avant leur observation. Et il ne suffit pas pour le savoir d'interroger des amis ou des membres de la famille qui peuvent être portés à commettre un pieux mensonge : il faut trouver des personnes sans attache avec le témoin qui l'ont connu auparavant.

Aucun des éléments qui précèdent, dont on pourrait allonger la liste presque à l'infini, ne constitue évidemment une preuve suffisante que le phénomène observé n'était pas authentiquement inexplicable, mais ils laissent à tout le moins planer presque à chaque coup un doute gênant.

Certes, un fait isolé ne peut jamais être entièrement convaincant, pas plus en science tout à fait classique qu'en ufologie. Toute observation, mesure ou expérience scientifique est répétée de nombreuses fois et c'est d'après l'ensemble des résultats que l'on détermine les caractéristiques d'un phénomène, l'allure d'une loi de variation ou la valeur d'une grandeur physique.
Mais pour qu'une observation ou mesure scientifique particulière soit prise en compte, il faut que l'on n'ait relevé au cours de celle-ci aucune erreur susceptible de la fausser. Si on sait de manière certaine que l'observation a été entachée d'une erreur ou d'une négligence ou que les conditions expérimentales avaient indument varié, l'observation ou la mesure en question n'est tout simplement comptée dans le calcul de la valeur moyenne ou de la loi de dépendance étudiée. Les mesures dont on tient compte sont celles au cours desquelles aucune erreur n'a pu être constatée, et c'est parce qu'il sait que l'on est jamais à l'abri d'une erreur (humaine ou instrumentale) passée totalement inaperçue que le scientifique répète un certain nombre de fois la même mesure.

En résumé, le fait isolé scientifique retenu dans les analyses ne présente aucun élément intrinsèque qui conduise à le mettre en doute. Aucune critique interne ne permet de le récuser à priori. C'est une attitude de prudence systématique et de doute méthodologique, justifiée par des exemples antérieurs de faits isolés qui se sont révélés trompeurs, qui seule exige la répétition de l'observation ou de l'expérience avant de dégager une conclusion.
Seule une analyse comparative de nombreux faits analogues permet à posteriori de conclure que certaines expériences sont entachées d'une erreur.Le fait isolé ufologique en revanche présente presque toujours, comme nous venons de le montrer, des éléments qui conduisent à le mettre en doute. Une critique interne permet souvent de le récuser, avant toute comparaison avec des faits analogues. Indépendamment de toute fausse querelle sur la répétabilité ou sur la valeur du témoignage humain, les faits ufologiques ne présentent donc pas la même qualité que les faits scientifiques. En plus bien sûr des préjugés et des blocages mentaux- dont nous ne nions aucunement l'importance- c'est assurément là une des raisons du manque d'interêt d'une bonne part de la communauté scientifique pour le phénomène OVNI, car la présence quasi systématique d'un élément de doute ne peut que renforcer les scientifi-

ques dans leur conviction que les OVNI ne sont que des extrémités de distribution non significatives, c'est-à-dire, comme nous l'écrivions plus haut, des "queues de gaussiennes".

Comte tenu des considérations qui précèdent, venons-en aux différentes preuves testimoniales de l'existence des OVNI qu'énumère Guérin. Il y a tout d'abord, écrit-il, les preuves que l'on peut obtenir à partir de cas isolés particulièrement bien attestés. Guérin, qui n'a décidément pas de chance avec ses exemples, cite l'affaire de Turin, à propos de laquelle nous avons vu plus haut que de graves doutes étaient permis. Le deuxième mode de preuve qu'invoque Guérin est la mise en évidence, lors de la confrontation entre eux de plusieurs cas de corrélations portant sue des détails précis dont le témoin n'aurait pas pu avoir connaissance et dont l'étrangeté est telle qu'ils sont impossibles à inventer. Hélas, certains cas qui présentaient des détails rares et étranges ont pu être expliqués, car on a parfois gravement sous-estimé les possibilités d'information des témoins, et les travaux de Méheust ont montré que bien des caractéristiques que l'on croyait spécifiques des OVNI étaient à la portée de romanciers souvent fort médiocres.

Enfin, Guérin aborde les preuves tirées d'une analyse statistique globale des rapports d'observation. Le phénomène OVNI, écrit Guérin, présente une grande cohérence interne et il s'appuie à ce propos sur l'analyse d'un millier d'observations effectuée par Claude Poher (51). Or nous devons bien constater que depuis quelque temps, des ufologues d'horizons très divers ont avancé des raisons de mettre gravement en doute les conclusions de l'étude de Poher. Mais par suite d'une auto-censure liée à la crainte de s'enprendre à un aussi grand nom de l'ufologie, comme dans le cas du catalogue de Vallée, et en raison aussi, chez certains, d'un manque de temps ou d'une perte d'interêt pour la question, les critiques du travail de Poher n'ont fait jusqu'à présent que circuler de bouche à oreille dans les milieux ufologiques sans jamais prendre une forme écrite,à la seule exception d'une assez brève allusion, bien superficielle encore, dans le récent et médiocre article que Monnerie et ses épigones ont signé dans Science et Vie (52).

Ce n'est évidemment pas à nous, qui n'en avons que des échos indirects, d'exposer dans le détail des critiques. Nous nous bornerons à relever ce que l'on peut constater en parcourant la version intégrale du travail de Poher, diffusée à un nombre confidentiel d'exemplaires. Tout d'abord, les sources sur lesquelles s'est appuyéPoher sont de valeur très inégale : on y trouve notamment Jimmy Guieu et Erich von Däniken, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne figurent pas parmi les références les plus sérieuses. Poher a certes fait un très large appel à une revue ufologique d'excellente réputation, à savoir "Phénomènes Spatiaux", mais cela vaut la peine qu'on s'y arrête un petit peu. Il affirme avoir dépouillé 261 cas dans 30 numéros de cette revue, ce qui fait une moyenne supérieure à 8 cas par numéro. Or il y a toujours eu beaucoup moins de 8 cas décrits en détail dans chaque numéro de la revue du GEPA. Pour arriver à un total aussi élevé,Poher a dû inévitablement se servir aussi de tous les brefs comptes rendus, d'origine souvent journalistique, qui prennent un quart de page.

Le caractère superficiel et lacunaire de la plupart des sources apparaît d'ailleurs quand on examine dans le détail les différents tableaux de l'étude de Poher. En effet, c'est très joli de dire que l'on travaille sur un échantillonnage de 1000 cas (qui ne sont d'ailleurs que 825), mais en pratique il ressort des tableaux qu'un grand nombre de caractéristiques ne sont connues que dans 20 à 30% des cas, voire moins encore. Par exemple, la dimension de l'objet n'a été estimée que dans 26% des cas et un élément capital d'appréciation comme les conditions météorologiques n'est connu que dans 21% des cas. Même des renseignements aussi évidents que l'heure de l'observation et la couleur du phénomène ne sont mentionnés que dans deux tiers des cas environ. Naturellement, les caractéristiques qui manquent dans un cas ne sont pas les mêmes que celles qui manquent dans un autre,de sorte que quand Poher prétend dresser un portrait-robot des OVNI, il prend en fait la couleur d'un cas, la forme d'un deuxième, la dimension d'un troisième, etc... et on peut se demander si l'OVNI "idéal" qui présenterait à la fois toutes ces caractéristiques moyennes a jamais été observé ... Plutôt qu'à un portrait-robot, ce que Poher nous propose s'apparente à ce que l'on appaelle un "cadavre exquis", c'est-à-dire à ces dessins d'animaux fabuleux qui rassemblent par exemple la tête d'un éléphant, le corps d'un cheval et les pattes d'une autruche... Enfin, l'étude de Poher, de même que le catalogue de Vallée et toutes les autres statistiques ufologiques, se fonde pour une bonne part sur des cas qui sont désormais expliqués. On peut dès lors se demander si beaucoup des "invariants" du phénomène OVNI que ce genre d'étude prétend dégager ne seraient pas plutôt des invariants de l'erreur humaine ...

Guérin s'appuie aussi sur la plus récente étude de Poher où celui-ci démontre que le nombre d'observations d'OVNI est proportionnel à la transparence atmosphérique (53). Cette relation montre,certes, comme l'écrit Guérin, la réalité physique du phénomène observé, mais ne permet aucune conclusion quant à la <u>nature</u> de ce phénomène: un phénomène connu non identifié par le témoin obéira lui aussi aux lois de l'optique atmosphérique et l'hypothèse socio-psychologique de Monnerie est donc parfaitement compatible avec la constatation de Poher. Dans cette même étude, Poher invoque aussi la durée des observations, qui serait en moyenne plus élevée que celle de phénomènes tels que météorites, satellites, passage d'avions ou d'oiseaux, etc... et d'autre part moins longue que celle des observations d'étoiles ou de planètes. Il n'y a rien là non plus, nous semble-t-il, d'incompatible avec l'hypothèse socio-psychologique : d'une part les phénomènes très courts ne laisseraient pas aux témoins une impression suffisante pour que se déclenche le phénomène de transposition allégué par Monnerie ; d'autre part, la rareté des observations très longues ne permet pas de conclure que la durée intrinsèque des phénomènes observés est rarement très longue et donc que ceux-ci ne peuvent pas être assimilés à des objets astronomiques, car une observation de longue durée prend souvent fin par lassitude des témoins et non par disparition du phénomène. En outre, la nébulosité atmosphérique est propre à la fois à raccourcir la durée de visibilité des astres et à rendre ceux-ci difficilement reconnaissables...

Par ailleurs, nous ne contredirons évidemment pas Guérin quand il avance que l'on peut soupçonner bien des détails rapportés par les témoins d'observations rapprochées de ne pas avoir de réalité objective.

C'est bien Guérin, et pas Monnerie, précisons-le, qui écrivait qu'à "l'évidence, les descriptions d'OVNI et d'ufonautes vus de près, tout comme la teneur des "messages" reçus, sont-au moins pour une part- un reflet des données inscrites dans l'inconscient du témoin" et que "cette part-là ne saurait posséder une réalité physique objective". Où nous suivons Guérin d'un pas moins assuré, c'est quand il avance que ces détails illusoires ne peuvent pas apparaitre spontanément et doivent résulter de l'influence de l'OVNI pris au sens d'un phénomène contrôlé par une intelligence. Guérin écrit fort justement que "les émotions, même très fortes, ressenties par un individu sain d'esprit à la suite de traumatismes exceptionnels ne suffisent pas, d'ordinaire, à créer chez cet individu un rêve éveillé présentant le degré de perfection et d'intensité que nous observons". Mais Guérin a eu la rigueur intellectuelle d'ajouter le qualificatif "d'ordinaire", et tout est là en effet : un phénomène psychologique extrêmement rare, fort peu "ordinaire" donc, tellement rare qu'il serait peut-être même ignoré de beaucoup de spécialistes des sciences humaines, suffirait à rendre compte du nombre constaté de cas rapprochés sincères.

Quand Guérin écrit que "la cohérence des témoignages d'OVNI ne réside pas seulement dans une similitude de certains détails pouvant apparaitre comme un reflet de l'inconscient personnel ou collectif des témoins, mais dans une concordance d'autres détails sans contenu affectif ou culturel, ne pouvant en aucune façon préexister dans l'esprit du témoin et qui semblent donc nécessairement apportés de l'extérieur",nous lui opposons les travaux de Méheust (24), qui ont montré que presque tous les détails typiques des OVNI avaient effectivement une origine culturelle. Et quand il écrit que "les observations rapprochées de l'airship américain de 1897 étaient difficilement explicables par le niveau d'information technologiques des témoins de l'époque ", nous nous permettons de lui faire remarquer que Josiane et Jan d'Aigure ont démontré exactement le contraire (11).

En conclusion, nous pensons qu'il faut avoir la lucidité de reconnaitre qu'avec le recul du temps, beaucoup d'éléments que l'on avait pu considérer comme des preuves de l'existence des OVNI en tant que phénomène physique original ne semblent en fin de compte guère mériter ce nom. Précisons sans plus tarder, et nous y reviendrons plus longuement à la fin de notre étude, que cette absence relative de preuves véritables, c'est-à-dire universellement convaincantes pour des esprits non prévenus, ne donne pas nécessairementraison à Monnerie : on peut aussi avoir affaire - et Guérin citait d'ailleurs en passant cette hypothèse - à un phénomène qui se refuse délibérément aux preuves.

VII - Essai d'analyse de certaines réticences-

Nous avons pu sembler jusqu'à présent partager sans guère de réserves les thèses de Monnerie. Il n'en est rien, et l'hypothèse socio-psychologique suscite tout au contraire en nous de profondes réticences, comme chez l'immense majorité de nos confrères ufologues, quoique nous ne suivions pas certains de ceux-ci dans leur condamnation sans appel. Ces réticences, il faut le reconnaitre, ne s'appuient pas uniquement sur des arguments de fait ou sur des raisonnements articulés. Elles traduisent en partie un sentiment tenace, mais parfois difficilement formulable, qui s'exprime par les mots :

"non, ce n'est décidément pas possible que Monnerie ait entièrement raison". Nous voudrions maintenant tenter une analyse de ces réticences et nous efforcer d'en expliciter le contenu.

Parmi les réticences que rencontre la thèse de Monnerie, il faut avant tout avoir la lucidité de reconnaitre - et le courage d'éliminer - celles qui sont de nature plus "sentimentale" dirions-nous, que rationnelle : ce n'est certes pas agréable d'admettre que l'on s'est peut-être fourvoyé pendant de nombreuses années sur une mauvaise piste, et il est par ailleurs évident que les hypothèses interprétatives faisant appel à des visites d'extraterrestres supérieurement évolués ou à des phénomènes parapsychologiques collectifs de grande ampleur sont incomparablement plus exaltantes pour l'esprit que l'hypothèse d'une transposition de phénomènes classiques non reconnus sous l'influence d'un mythe ambiant.

VII.1. La difficulté d'admettre que les OVNI présentent un caractère mythique.

Un mythe : le mot est lâché, et nous pensons qu'il joue un rôle non négligeable dans l'opposition que rencontrent les travaux de Monnerie. Aux yeux de ceux qui se sont battus pendant des années pour tenter de convaincre leurs semblables que le phénomène OVNI n'est justement pas un mythe, l'ufologue qui ose écrire que toute réflexion faite, c'en est bien un, apparait comme un traître, voire un sacrilège ... Et pourtant, Monnerie n'est pas le premier à avoir introduit le loup dans la bergerie - nous voulons dire le mot mythe dans le vocabulaire de l'ufologie.Jacques Vallée en effet, dont le zèle ufologique est au-dessus de tout soupçon, avait déjà fort bien perçu l'aspect mythique du phénomène quand il écrivait à propos des observations d'OVNI dans la préface de "Chroniques des apparitions extraterrestres" (54) que "l'époque actuelle a engendré et continue d'engendrer une matière mythique presque sans équivalent en quantité et en qualité dans les riches archives de l'imagination humaine". Ces paroles prennent, après lecture des livres de Monnerie, une résonance qui n'est sans doute pas celle que Vallée avait voulu leur donner ...(mais qui peut se vanter de savoir ce que pense vraiment Vallée ?).

Mais la réticence à admettre que le problème des OVNI présente à bien des égards l'aspect d'un mythe et que des témoins ont pu dans certains cas étoffer en toute sincérité l'observation d'un phénomène connu d'une grande quantité de détails inexistants n'est de loin pas due uniquement au ressentiment que peut éprouver un ufologue à voir battu en brèche le résultat de tant d'années d'efforts. Cette réticence dépasse largement le contexte de l'ufologie et provient sans nul doute en partie de la difficulté pour les Occidentaux de la fin du XXème siècle de reconnaitre que leur civilisation, comme toutes les autres, baigne littéralement dans le mythe. Qu'est-ce qu'un mythe ? On peut dire que chaque fois que l'opinion courante,admise par le plus grand nombre comme un fait d'évidence, sur un certain phénomène est en contradiction avec la réalité,telle qu'elle ressort d'une analyse complète et objective de ce phénomène, ily a mythe. Nous empruntons la substance de cette définition au célèbre démographe et économiste Alfred Sauvy (55), qui a longuement étudié certains mythes contemporains, en particulier dans le domaine économique et social.

Le propre d'un mythe bien vivant est qu'il n'est pas perçu comme tel mais au contraire comme une vérité établie qui ne se discute pas. Donnons deux exemples de mythes typiques de notre époque et très répandus :

1. Le mythe de l'automobiliste vache à lait :

L'automobile se voit accorder une valeur qui dépasse de loin les facilités de déplacement qu'elle procure. Elle est devenue un véritable symbole non pas seulement de la liberté de mouvement, mais de la liberté tout court (symbole dont le caractère mythique apparait lumineusement dans un embouteillage).L'une des croyances les plus ancrées parmi les automobilistes est que les taxes diverses qu'ils payent alimentent copieusement les caisses de l'Etat, qui compterait toujours sur eux pour boucher les trous de son budget. Mais si on fait un relevé précis et complet, en tenant compte non seulement des dépenses de construction et d'entretien du réseau routier mais aussi du coût de la police de la route et des tribunaux de roulage, du coût des blessés et des autres coûts sociaux des accidents, du coût des nuisances (pollution, bruit) etc..., on s'aperçoit que ce n'est qu'un mythe : la route coûte à l'Etat plus qu'elle ne rapporte (55,56,57). Mais comme c'est là une vérité déplaisante et qu'elle heurte en outre trop d'intérêts,elle ne circule guère que dans des publications spécialisées et le mythe jouit d'une santé inaltérable.

2. Le mythe du cancer :

Il semble que chaque époque ait besoin de conférer à une maladie une valeur mythique de punition céleste implacable ou d'instrument du destin : au Moyen-Age ce furent les épidémies de peste, au 19ème siècle, la tuberculose, grande inspiratrice de la littérature romantique, et aujourd'hui le cancer. Cette dimension mythique est particulièrement perceptible dans des pays comme la France et la Belgique, où une crainte superstitieuse fait du nom même de la maladie un tabou : il est bien connu que dans nos pays, on ne meurt pas de cancer mais "des suites d'une longue et pénible maladie". Dans le cadre du mythe, c'est un dogme que le cancer n'est jamais guérissable ; une autre manière d'éviter de prononcer son nom est d'ailleurs de dire qu'une personne est atteinte "d'un mal incurable". En fait, tous les médecins spécialistes mentionnent des taux de guérison moyens de l'ordre de 30%, mais telle est la puissance du mytheque si vous citez un cas de guérison, on vous répondra péremptoirement que "si cette personne en a réchappé, c'est que les médecins s'étaient trompés et que ce n'était pas un cancer". Le mythe veut aussi que les produits chimiques alimentaires et la pollution en général soient responsables de la plupart des cancers. La réalité est que les spécialistes estiment à 4 ou 5% la proportion des cancers dus à des polluants chimiques. Les excès de graisses, d'alcool et surtout de tabac jouent un bien plus grand rôle, mais comme il est plus agréable de rejeter la responsabilite sur d'autres que de changer son propre mode de vie, la mythe est là aussi florissant (58).

Certains mythes actuels sont, comme les deux exemples que nous venons de citer, résolument modernes ; d'autres sont la continuation de mythes anciens (apparitions religieuses, phénomènes paranormaux). Certains résultent, comme nos exemples, d'ignorances, d'une diffusion ou d'une mémorisation sélective d'informations ou encore d'interprétations erronées de celles-ci, tandis que d'autres sont, comme les OVNI, des mythes perceptifs qui prennent appui sur des interprétations erronées de faits d'observation.

Que l'on nous comprenne bien : nous ne prétendons évidemment pas que tout est nécessairement mythique dans les apparitions religieuses, les phénomènes paranormaux ou les OVNI : nous constatons simplement que par la disproportion entre le grand nombre de cas allégués auquel croit le grand public et le petit reliquat de faits qui résistent réellement à toute réduction à du connu, ainsi que par la discordance entre la certitude d'existence que la rumeur attribue à certains phénomènes et l'incertitude qui entache encore en réalité cette existence, tous ces phénomènes possèdent une dimension mythique incontestable.

Quand Monnerie constate que la croyance aux extraterrestres a acquis un caratère mythique, nous ne pouvons donc que lui donner raison, mais nous nuancerions quand même ce constat en précisant qu'ils ont acquis ce statut auprès de certaines personnes seulement. Hélas, ces personnes ne sont pas uniquement celles que l'on pense. Parmi les ufologues qui mythifient les OVNI, il n'y a pas que les bruyants "cultistes", c'est-à-dire les disciples des contactés et d'une manière plus générale tous ceux qui attendent l'intervention des "bons" extraterrestres qui viendront nous sauver du péril atomique et du cancer. Ceux-là ne sont pas bien dangereux, car leurs excès mêmes suscitent la méfiance et l'ironie de la majeure partie du public.

Ce qui est plus inquiétant, c'est de relever certains lapsus révélateurs d'une attitude sous-jacente de croyance chez des ufologues qui se réclament d'une étude objective et dépassionnée du phénomène. Quand un ufologue de formation scientifique, à qui on fait part de certains doutes, vous répond : "rassurez-vous, les OVNI sont bien extraterrestres", il y a de quoi se poser des questions. Et quand un autre ufologue, de formation tout aussi scientifique, vous confie qu'il "espère" que les extraterrestres interviendront pour nous sauver si nous recourons à des armes trop destructrices, la perplexité ne fait que croître... Qu'est-ce que la présence d'extraterrestres peut bien avoir de rassurant ? Et qu'est-ce que l'espoir de l'intervention de "sauveurs" vient faire dans l'étude scientifique d'un phénomène ? "Se rassurer" et "espérer" ne sont pas des mots qui appartiennent au vocabulaire de la science.

Des propos aussi teintés de subjectivité semblent montrer que les ufologues de formation scientifique n'abordent pas toujours l'ufologie avec le même état d'esprit que leurs travaux de recherche classiques. Eux aussi chercheraient parfois dans cette occupation parallèle non pas la seule vérité, mais la confirmation d'une croyance ou un moyen de se rassurer, et abandonneraient dès lors la prudence naturelle de leur profession. En voici un autre exemple : ayant évoqué dans une lettre "les cas qui résistent encore à toute interprétation", nous nous sommes vu reprocher par un physicien ufologue l'emploi de ce malheureux adverbe "encore" qui, selon lui, en disait long sur nos convictions profondes. Nous avons la faiblesse de penser que cet adverbe en disait simplement long sur la prudence dont nous estimons normal qu'un scientifique fasse preuve dans un domaine aux contours aussi flous que celui des OVNI, où aucun cas pris isolément n'est à l'abri de tout reproche, et que la réaction de notre correspondant en disait, elle, bien long sur la curieuse dichotomie qui existe en lui entre la méthodologie du physicien et celle de l'ufologue...

Comment ne pas en venir dès lors à se demander si la prise de position en faveur de l'existence des OVNI de certains parmi les ufologues réputés les plus sérieux n'est pas inspirée plus par une motivation passionnelle que par une analyse objective des faits ? Cette interrogation est particulièrement grave, car les écrits des ufologues parés d'un titre universitaire ont un impact tout particulier sur le public.

Enfin, il y a aussi bien sûr la mythification des extraterrestres dans le grand public, mais celui-ci n'est qu'une victime, certes consentante : il est le récepteur du mythe alors que les ufologues en sont les propagateurs. Etant donne la mefiance instinctive-et parfois justifiée- du simple citoyen envers les vérites officielles distillées par les organes d'information des autorités civiles et militaires, d'une part, et le matraquage pratiqué par les multiples livres traitant des OVNI, dont certains colportent des écrits et prises de position d'authentiques scientifiques, d'autre part, il était inévitable qu'une part non négligeable du public, surtout parmi les jeunes, baptise hâtivement du nom d'OVNI tout objet aerien non reconnu et fasse de la présence des extraterrestres une certitude acquise, alors que - nous ne nous lasserons pas de le repéter - ce n'est, même si Monnerie n'a pas entièrement raison, qu'une hypothèse encore indémontrée. Un sondage récent de la SOFRES révélait que 25% des Français pensent actuellement que les OVNI sont des engins extraterrestres et que 40% des moins de 25 ans " croient à l'existence des soucoupes volantes" (59). Si Monnerie avait raison, il y aurait une belle cure de desintoxication collective à réaliser ...

VII.2. <u>L'objection de la fréquence</u>

Une autre cause de réticence envers la thèse de Monnerie est la difficulté que l'on éprouve à admettre qu'un si grand nombre de gens, dont Monnerie ne conteste pas qu'ils soient parfaitement équilibrés, aient pu transposer la réalité à un tel poin et attribuer à la Lune ou à Vénus par exemple des couleurs, des mouvements et autres particularités qu'elles ne présentent manifestement pas. On a l'impression que ce n'est pas possible, que cela "ne nous arriverait pas à nous" et que les détails saugrenus doivent être réels et prouvent donc que ce n'était pas la Lune ou Vénus qui a été observé, même si la direction d'observation et l'heure rendent l'interprétation astronomique hautement vraisemblable. Cette impression difficilement résistible, nous la comprenons fort bien, car nous l'avons éprouvée comme la plupart de nos confrères ufologues. Nous pensons pourtant qu'elle pourrait être trompeuse.

En effet, si le nombre d'observation d'OVNI peut certes paraître élevé en valeur <u>absolue</u>, il est en revanche extrêmement faible en valeur <u>relative</u>, c'est-à-dire quand on le rapporte au nombre d'observateurs potentiels. Nous avons de fait montré dans notre critique du premier livre de Monnerie (60) qu'il suffisait chaque jour d'une personne sur un million faisant une "transposition" au sens monnerien pour rendre compte d'un nombre d'observations cent fois supérieur au nombre connu. Une telle proportion d'illusions confirmées est parfaitement admissible, nous dirions même que c'est extraordinairement peu, si l'on songe aux possibilités de confusions que les conditions atmosphériques peuvent nous offrir et au nombre de personnes dotées d'une imagination enfievrée.

VII.3. L'absence apparente du phénomène postulé par Monnerie dans d'autres domaines que l'ufologie

Plusieurs ufologues ont objecté qu'il n'y avait aucune raison d'appliquer l'hypothèse de Monnerie uniquement à l'ufologie, et que si ce phénomène de "transposition" existait, on devrait le constater également dans bien d'autres domaines, et notamment dans toutes les sciences d'observation ainsi que dans les témoignages judiciaires. Certains vont jusqu'à dire que si Monnerie avait raison, aucune recherche scientifique ne serait plus possible et que les prisons seraient remplies de victimes d'erreurs judiciaires. Nous allons montrer que des phénomènes d'"illusion confirmée" se rencontrent effectivement dans divers domaines, et que loin d'avoir des conséquences catastrophiques, ils peuvent généralement passer inaperçus.

En science expérimentale, des erreurs grossières (lecture erronée d'un chiffre sur le cadran d'un appareil, mauvais dosage dans la préparation d'un mélange, etc.) se produisent couramment. Et combien souvent un chercheur croit-il voir une loi se dégager de mesures qui fluctuent en fait de façon aléatoire ! Que l'on ne nous dise pas qu'il ne s'agit pas du même phénomène : entre le témoin qui voit une météorite à hublots jouer à saute-mouton entre les montagnes et le scientifique qui commet une erreur de lecture ou de manipulation ou qui discerne une regularité là où ne joue que le hasard, il n'y a qu'une différence de degré, pas de nature. Il s'agit toujours d'erreurs d'identification, plus ou moins graves, et les causes en sont les mêmes : distraction, fatigue ou désir de mettre l'observation en conformité avec un mythe, dans le cas du témoin, et de mettre la mesure en conformité avec le résultat prévu par la théorie que l'on cherche à vérifier, dans le cas du scientifique.

La seule vraie différence tient au fait qu'au laboratoire, la méthode scientifique offre un "filtre" qui élimine quasi automatiquement les erreurs grossières et les fluctuations aléatoires, comme nous l'avons expliqué à propos de l'argument de la continuité entre le banal et l'extraordinaire. Il existe donc bien des phénomènes psychologiquement comparables à la vision d'un OVNI dans la recherche scientifique : il se fait simplement que leur impact ne dépasse pas, en général, les limites du laboratoire, grâce à la rigueur méthodologique que s'imposent les scientifiques. Malgré cette auto-discipline, on observe dans de rares cas - de même que sont rares, en nombres relatifs, les cas d'OVNI complexes - des illusions confirmées de grande ampleur, partagées par de nombreux chercheurs pendant un temps assez long. L'histoire des sciences nous en donne divers exemples. Le cas le plus célèbre est celui des rayons N : en 1903, en France, plusieurs equipes indépendantes de physiciens ont détecté et mesuré pendant plus d'un an dans leurs laboratoires les effets bizarres de ces mystérieux rayons, qui se sont en fin de compte révélés totalement inexistants (61).

Quant aux témoignages en justice, cela n'a aucun sens de mettre en parallèle l'ensemble de ceux-ci et l'ensemble des témoignages d'OVNI et d'en conclure que, si les confusions sont aussi fréquentes que le pense Monnerie, il n'y aurait pratiquement que des erreurs judiciaires. En effet, ces deux ensembles ne sont pas comparables : si on admet que les OVNI ne sont que des "transpositions" de phénomène comme la lune, Vénus, des avions etc...,

c'est à l'ensemble des gens (des milliards!) qui chaque jour voient la lune, Vénus etc... qu'il faut comparer l'ensemble des témoignages de justice, l'ensemble des témoignages d'OVNI etant, lui, comparable à l'ensemble des "mauvais" témoignages de justice. Comme il suffit, rappelons-le une fois encore, d'une personne sur un million faisant une transposition au sens de Monnerie pour rendre plus que largement compte du nombre d'observations d'OVNI, on peut donc fort heureusement penser qu'il n'y a que très peu d'innocents en prison pour cette cause, si Monnerie a raison !

Mais si rares soient-elles, des erreurs humaines aux conséquences graves se produisent inévitablement de temps à autre dans tous les domaines, comme le rappelait Pierre Viansson-Ponté à propos de l' accident nucléaire de Pennsylvanie. Il écrivait notamment : " En médecine, dans les perfusions et transfusions, des accidents en pourcentage quasi constant se produisent chaque jour. Presque toujours c'est un opérateur qui, confus, avouera : " Il y avait bien, en gros, la lettre O sur le flacon. Je ne sais pourquoi, j'ai eu un instant d'inattention. J'ai lu "A". Près de cinquante vérifications minutieuses sont imposées et obligatoires pour chaque transfusion, et d'ailleurs scrupuleusement effectuées en général. Ainsi tout est prévu, il ne peut rien arriver. Sauf l'erreur humaine. Et ainsi de suite dans les gestes de la vie de chaque jour aussi. Il est prévu que le feu rouge vous arrête au carrefour. Mais, distrait, vous regardez le feu qui est sur le côté, et qui est vert. Vous démarrez à contretemps, c'est l'accident dû à l'erreur humaine."(62).

Enfin, signalons que des mécanismes tout à fait semblables à ceux invoqués par Monnerie ont été mis en évidence par le Dr. Auguste Ladon dans sa remarquable analyse des apparitions mariales de Belgique en 1933-34 (63). Cette étude vaut la peine qu'on s'y arrête quelque peu, car les analogies avec les observations d'OVNI sont nombreuses et frappantes. Tout d'abord, la structure de cette série d'apparitions est idnetique à celle d'une vague d'OVNI : après un fait initial remarquable (en l'occurence les apparitions de Beauraing), auquel la presse a rapidement donné une grande notoriété et qui semble avoir joué un rôle déclencheur, les apparitions se multiplient et les phénomènes gagnent en ampleur. L'intérêt de la presse et du public retombe ensuite peu à peu, et les phenomènes prennent fin de manière beaucoup plus progressive qu'ils n'ont commencé. La fin de la "vague" est hâtee par les appels à la prudence des autorités religieuses (dans le cas des OVNI, il s'agirait des autorités scientifiques) et par le fait qu'au fil du temps, la proportion d'erreurs de perception grossières, de mystifications et de délirespseudo-mystiques va croissant, le sujet étant à la mode et chacun désirant être gratifié lui aussi d'une de ces apparitions dont tout le monde parle.

L'intérêt de l'opuscule du Dr.Ladon tient aussi à ce qu'il montre que les visions collectives tout au moins avaient à leur base un objet ou phénomène réel déformé par l'imagination fervente des spectateurs (le pignon d'une maison dans le cas de la grande apparition collective du 3 Janvier 1934 à Beauraing et des reflets de l'éclairage public à Rochefort : dans ce dernier cas, comme dans bien des observations d'OVNI, ce n'est pas la description même du phénomène qui a conduit à l'explication, mais sa localisation dans le temps: l'apparittion disparaissait au moment exact où s'éteignait l'éclairage public ...).

De même, Monnerie insiste bien sur le fait que la vision d'un OVNI n'est pas pour lui une perception sans objet de type hallucinatoire, mais qu'elle s'appuie sur un phénomène réel non reconnu. Enfin, le Dr Ladon nous présente un exemple rare et instructif d'illusion en train de naître, mais qui a brutalement avorté parce que les conditions atmosphériques ne lui ont pas permis de se développer. C'était le 29 Octobre 1933 à Etikhove : un groupe de pélerins attendait impatiemment le signe du ciel que leur avait promis le voyant. A l'heure prévue, une tache lumineuse de forme bizarre apparut dans le ciel. Déjà certains commençaient à crier au miracle, mais bientôt les nuages se dissipèrent et chacun put reconnaitre la lune ... Jusqu'à quels délires interprétatifs serait-on peut-être allé si les circonstances n'avaient pas permis d'identifier notre satellite ? Il est donc indéniable que l'étude du Dr Ladon, bien que les explications données demeurent assez superficielles, apporte un appui non négligeable aux thèses de Monnerie, qui ne s'est pas privé de la citer dans son deuxième ouvrage.

Pour conclure sur ce point, la cause nous paraît entendue : même si on peut hésiter sur le nom à lui donner : fausse perception, illusion confirmée, transposition de la réalité en fonction d'une croyance préalable, etc..., le phénomène allégué par Monnerie existe bel et bien en dehors de l'ufologie.

VII.4. Monnerie pratique-t-il la méthodologie de Menzel-Klass-Condon?

Une autre réticence encore provient du fait que Monnerie semble pratiquer ce que nous avons appelé la "méthodologie de Menzel-Klass-Condon" (64), d'après le nom de ses plus illustres pratiquants. Cette méthodologie, qui n'a avec la veritable méthodologie scientifique que des rapports de parenté assez lointains, consiste, comme l'écrivait Aimé Michel, "à ignorer ou à rejeter sans examen comme absurde ce qui est inexplicable et à expliquer merveilleusement le reste "(65). Or, dans les explications de cas qu'il propose, Monnerie élimine précisément, en les qualifiant de "transposition en fonction du mythe du moment", les détails qui ne correspondent pas aux caractéristiques de l'objet connu qu'il affirme être à la source de l'observation. N'est-il donc qu'un émule des tristement célèbres " debunkers" américains ?

Tout dépend, à notre sens, des raisons pour lesquelles on élimine les détails qui ne collent pas. Dans le cas de Menzel, Klass et Condon, cela semble bien être pour la seule raison que ces details sont "dérangeants".Mais si, comme le constate souvent Monnerie, lelieu, la direction et l'heure (et notamment l'heure de disparition à l'horizon pour un phénomène astronomique) correspondent exactement à un phénomène connu, si en outre d'autres personnes ont vu la même chose et l'ont correctement identifiée, ou si, après réflexion, les témoins eux-mêmes admettent qu'ils ont pu faire une confusion, l'attribution à un mécanisme de "transposition" des détails aberrants nous paraît tout à fait justifiée. Et sans doute peut-on extrapoler à des cas où les éléments d'identification sont moins certains, si les détails étranges rapportés sont les mêmes, et notamment s'ils figurent, comme Méheust l'a montré, dans des romans de science-fiction antérieurs à l'ère des soucoupes et font donc partie du fonds culturel de notre civilisation.

Monnerie se laisse certes parfois entraîner à extrapoler au-delà du raisonnable, quand sont rapmortes des détails absurdes qui semblent étrangers à notre acquis culturel ou qui ont un caractère matériel, comme les traces. Sans doute exagère-t-il donc la portée de son hypothèse, et ce n'est que trop humain : tout chercheur qui propose un modèle rendant compte d'une grande partie d'un phénomène aimerait bien que son modèle puisse s'appliquer à la totalité de ce phénomène, et la tentation de la généralisation abusive n'est dès lors guère résistible. Mais nous pensons que l'esprit dans lequel Monnerie travaille est radicalement différent de celui de Menzel, Klass et Condon. Dans les écrits de ceux-ci, les préjugés suintent entre chaque ligne : il est clair que pour eux, une visite d'extraterrestres est, sinon impossible, du moins d'une telle improbabilité que cela ne vaut pas la peine de s'y arrêter.

Monnerie en revanche admet qu'il ne peut pas tout expliquer (ce qui ne prouve pas, ajoute-t-il avec raison, que d'autres, ayant des compétences différentes des siennes, ne pourront pas rendre compte de certains cas qu'il n'a pas pu identifier). Et il ne témoigne d' aucune hostilité envers l'hypothèse extraterrestre, qu'il reconnait plausible, comme nous l'avons montré plus haut. Il admet bien volontiers que même si aucun engin extraterrestre ne s'était encore posé sur Terre, cela pourrait arriver demain. Il considère simplement, par application du principe scientifique d'économie des hypothèses (rasoir d'Occam), que l'HET est pour l'instant inutile, puisque des hypothèses moins complexes pourraient rendre compte des observations. Cette attitude d'ouverture d'esprit envers l'existence éventuelle de faits réellement inexplicables, et particulièrement envers l'HET, suffit à montrer que la méthode de Monnerie, pour excessive et trop généralisatrice qu'elle soit, est loin d'être aussi "réductionniste" et fermée que celle du célèbre trio de clowns qui ne font pas rire Menzel, Klass et Condon.

VII.5. La critique "poppérienne" de Michel Picard

Nous avons vu qu'il était possible que des personnes en nombre aussi élevé en valeur absolue que les témoins d'OVNI commettent des erreurs d'interprétation parfois fort graves et que ce nombre n'était nullement incompatible avec ce que l'on observe dans d'autres domaines. Les observations à très haute étrangeté (rencontres rapprochées avec description de multiples détails de structure de l'engin et détails morphologiques des humanoïdes, conversations avec les humanoïdes, enlèvements) suscitent toutefois un autre type d'objection que celle de la frequence. Il n'est en effet plus possible ici de parler d'"erreur" des témoins, lorsque ceux-ci ne sont pas des mystificateurs (et personne ne doute - pas même Monnerie - que beaucoup de ces témoins rapprochés sont sincères) : on a indubitablement affaire, dans l'hypothèse monnerienne, à des phénomènes psychopathologiques. Si rares que soient ces cas, ils paraissent dès lors trop fréquents à certains ufologues pour être interprétés en termes de psychologie humaine.C'est notamment l'opinion que défend Michel Picard dans le complément qu'il a apporté à notre critique du premier livre de Monnerie (66).

L'objection de M. Picard vaut la peine d'être analysée en détail, car elle a l'immense mérite de tenter de situer le débat sur le plan de la méthodologie scientifique et non sur celui de la passion.

Picard fonde son raisonnement sur le critère de la "falsifiabilité", dû au philosophe autrichien Karl Popper, épistémologue de grand renom et théoricien de la méthode scientifique.Selon Popper, une hypothèse mérite le qualificatif de "scientifique" si elle est "falsifiable", c'est-à-dire si elle est conçue de manière que l'on puisse construire une expérience dont l'échec permettrait de rejeter l'hypothèse.
C'est là une definition assez classique d'une hypothèse scientifique, mais l'originalité de Popper est d'accorder à ce critère une valeur absolue: il suffit pour lui d'une seule experience qui "falsifie" l'hypothèse, c'est-à-dire dont le résultat n'est pas conforme aux prévisions de celle-ci, pour que l'hypothèse doive être abandonnée.

Sur cette base, Picard bâtit le syllogisme suivant :

- La thèse de Monnerie implique, dans les cas à très haute étrangeté, l'existence d'une "pathologie OVNI": Monnerie ecrit en effet que dans certains cas extrêmes, le témoin tombe en plein délire et que la vision d'un OVNI peut alors engendrer des traumatismes "profonds et durables". Ces délires et ces traumatismes devraient amener une partie au moins des témoins de ce type dans le cabinet d'un psychiatre..

Or, on ne trouve aucun exemple de psychopathologie mettant en scène des OVNI dans les publications de psychiatrie.Picard appuie essentiellement cette affirmation sur les témoignages du psychiatre et ufologue Berthold Schwartz, qui n'a pas rencontré un seul cas de symptomatologie OVNI sur un total de 4000 patients, et de H.Davidson, qui n'a relevé aucune symptomatologie de ce type dans un ensemble de 30.000 dossiers psychiatriques..En outre, si une telle pathologie existait, les adversaires traditionnels de l'ufologie ne manqueraient pas de nous le faire savoir hautement.

Une des conséquences de la théorie de Monnerie est donc "falsifiée", et on peut conclure que cette théorie est erronée.

Malgré le louable souci de rigueur de ce raisonnement, nous ne pensons pas que sa conclusion soit sans appel. Nous pourrions tout d'abord faire observer, sur le strict plan de la méthodologie où Picard a voulu placer le débat, que beaucoup d'epistémologues n'attribuent pas au critère de falsifiabilite la même valeur absolue que Popper. Ainsi J. Ziman, un spécialiste en physique méthématique, écrivait que ce critère est "stratégiquement sensé mais tactiquement indéfendable (...) Toute theorie peut être falsifiée par certaines des observations, la question est de savoir si elle est la meilleure dont on dispose".Ziman oppose "le calme ordre et la perfection des théories bien établies" aux "controverses, aux conjectures, aux contradictions et à la confusion " qui règnent sur le front de la recherche (67).Nul doute que l'ufologie se trouve sur ce front, et nous partageons les reserves de Ziman envers le critère de Popper.Bien souvent, une theorie peut être modifiee ou complétée de manière à intégrer des faits dont elle ne pouvait initialement pas rendre compte. Souvent aussi, un fait contradictoire prouve seulement que la théorie n'est pas universelle, qu'elle a un domaine d'application limite (le cas le plus connu est celui de la mécanique de Newton qui n'a pas eté "prouvee fausse" par la mécanique quantique ou par la relativité, mais dont le domaine d'application a simplement été reduit.)

Enfin, un fait isolé peut souvent recevoir plusieurs interprétations, qui ne sont pas nécessairement toutes contradictoires à la théorie. Comme le montre l'exemple de la mécanique, un critère aussi rigide est déjà contestable dans une science aussi rigoureuse que la physique. A fortiori n'est-il pas applicable dans un domaine aussi peu achevé que les sciences humaines, dont relève l'hypothèse de Monnerie.

Mais soit : montrons-nous beau joueur, et laissons à Picard l'appui de Popper. Même ainsi, nous pensons que son objection n'est pas valable. C'est à nouveau une question de chiffres absolus et de chiffres relatifs. Sur l'ensemble des observations d'OVNI, combien relèveraient, dans l'hypothèse de Monnerie, de la psychopathologie? Il s'agirait uniquement des cas livrant une telle quantité de détails aberrants que l'on ne peut plus parler de confusions explicables par des mécanismes psychologiques normaux et par la physiologie de la perception, compte tenu des conditions d'observation. Il s'agirait donc d'une partie seulement de ce que l'on appelle les "rencontres rapprochées", car un atterrissage, même avec humanoïdes, peut être une confusion non pathologique si la distance est assez grande et que les conditions d'observation sont mauvaises. Il faut aussi éliminer les canulars, dont la proportion est bien plus élevée parmi les cas à haute étrangeté, car ceux qui inventent une histoire ne se contente évidemment pas d'un petit point lumineux qui navigue haut dans le ciel.

Nous pensons donc faire la part très belle à notre contradicteur en supposant qu'il existe 10.000 cas de ce genre. Si on considère que la population totale des pays dont les informations sur les OVNI nous parviennent avec plus ou moins de facilité est de l'ordre d'un milliard, cela fait un cas de pathologie OVNI par 100.000 habitants ! C'est fantastiquement peu et il existe d'innombrables maladies du système nerveux dont la fréquence est bien plus élevée que cela. Les rares cas où le phénomène socio-psychologique postulé par Monnerie confine au pathologique seraient donc complètement "noyés" dans la masse des troubles nombreux et variés qui amènent les gens à consulter psychologues, psychanalystes et psychiatres. Il n'y a donc pas de mystère à ce que les échantillons de Schwartz et de Davidson n'aient contenu aucun cas de symptomatologie OVNI : ils étaient tout simplement trop réduits pour en contenir nécessairement ne fût-ce qu'un. L'extrême rareté de ce phenomène explique aussi que le petit nombre de spécialistes des sciences humaines qui ont daigné argumenter avec les ufologues n'en aient - heureusement pour nous !- pas eu connaissance. Même si les cas de pathologie étaient jugés assez intéressants pour faire chacun l'objet d'une communication scientifique, quelle est la chance que ces quelques personnes (ce sont plus souvent des spécialistes des sciences physiques qui ont attaqué l'ufologie) aient lu un de ces articles, étant donne qu'il doit paraitre chaque mois dans le monde plusieurs centaines de revues spécialisées de psychologie, de psychiatrie, de psychanalyse, etc.. ?

On me concèdera peut-être que les lignes qui précèdent montrent qu'une pathologie OVNI peut exister - bien que très rare - mais ne prouvent pas que cette pathologie existe effectivement. Je suis bien d'accord, et seul un exemple réel de pathologie OVNI pourrait clore le débat. Cet exemple, je l'avais gardé dans ma manche et je vous le livre sans plus tarder.

Comme de bien entendu, il ne nous est pas offert par nos adversaires, mais par un ufologue non monnerien (toujours la branche que l'on scie avec allégresse...), et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'Allan Hendry, enquêteur principal du Center For UFO Studies et donc "bras droit" de Hynek (68). Une nuit de juillet 1978, une dame de Long Island (New-York) eut l'attention attirée en sortant de chez elle par un vombrissement. Levant les yeux, elle aperçut une "soucoupe" de six mètres de diamètre qui planait à faible altitude au-dessus de sa maison. Des centaines de lumières étaient disposées sur la face inferieure et un dôme de lumière rouge brillait au sommet. Un faisceau rouge descendit de l'OVNI et paralysa le témoin sur le pas de sa porte. Dans son esprit, une voix lui demanda : "avez-vous peur"? Elle répondit mentalement :"Non. Je n'ai jamais cru à cela". " Y croyez-vous maintenant?" lui demanda-ton. Elle répondit que oui. Une conversation télépathique se déroula alors pendant quelques minutes. Le témoir leur demanda de quelle planète "ils" étaient et pourquoi "ils" avaient précisement atterri à cet endroit. Mais bien qu'elle fût sûre qu'on lui ait répondu, elle ne se souvenait plus des réponses. Puis le faisceau paralysant disparut et l'OVNI s'éloigna. Le témoin vit alors les lumières de l'engin former un message qui se lisait "FAIL TO" ou "FULLTO".

Au premier contact, le témoin parut à l'enquêteur aussi sensée, sérieuse et sincère "que l'un quelconque des centaines de témoins auxquels j'ai parlé", écrit-il. A cause du détail du message (en anglais!) que formaient les lumières, Hendry eut heureusement l'idée de s'informer auprès des societés qui font de la publicité aérienne nocturne. Il écrit : "l'expérience de centaines de cas antérieurs sucités par des avions publicitaires observés dans de mauvaises conditions a depuis longtemps montre que ces avions constituent d'excellents tests de la "tache d'encre de Rorschach" concernant la mesure dans laquelle des témoins d'OVNI anticipent la façon dont les OVNI sont supposés se présenter et se comporter. Les intenses reactions émotionnelles que manifestent les témoins de ces messages aériens rivalisent avec celles que l'on rencontre dans les meilleurs cas OVNI" (c'est-y pas beau ça? Encore un qui fait du monnerisme sans le savoir). Et Hendry apprit qu'au jour et à l'heure indiqués, un avion avait promené au-dessus de Long Island le message "CHARTER FLIGHTS TO ATLANTIC CITY ": la partie centrale de la phrase correspond raisonnablement bien à ce qu'avait vu le témoin. Nanti de ces renseignements, Hendry fit plonger le témoin en état d'hypnose. Elle répeta son histoire sans qu'aucune précision nouvelle n'apparaisse. Détail remarquable : après avoir revécu l'incident sous hypnose, elle ressentit à nouveau l'"effet physiologique" qui avait suivi son observation, à savoir une sensation de nausée..

Etonné - on le serait à moins - qu'une personne apparemment normale réagisse de manière aussi bizarre à l'observation d'un avion publicitaire, Hendry fit passer au témoin un test psychiatrique, dont les résultats furent "fort éloignés de ce que l'on obtiendrait d'une personne psychologiquement équilibrée". Le test révélait " une quête enfantine d'attention", des préoccupations excessives au sujet de sa santé, avec la possibilité d'éprouver des troubles sans cause organique, et peut-être des tendance suicidaires. Sans commentaire...

Hendry termine par ces mots, rejoignant les travaux d'A.Lawson : "il est prudent de conclure que les récits d'enlèvements extraits du subconscient ont peut être plus à faire avec une nouvelle mythologie technologique qu'avec d'authentiques rencontres rapprochées". De quoi faire ronronner Monnerie plus fort qu'un gros chat repu...

Cet exemple n'est pas isole. Outre que Hendry laisse entendre que des avions publicitaires ont en bien d'autres circonstances plongé des témoins en plein délire, nous avons eu connaissanced'un cas français assez fantastique qui s'est révele purement hallucinatoire après examen psychiatrique du témoin. Mais voilà : la deontologie médicale est beaucoup plus stricte en Europe occidentale qu'aux Etats-Unis et comme le nom du témoin a été divulge lors de la publication de ce cas, il nous est interdit de reveler duquel il s'agit. Quand on vous disait plus haut que les règles morales de notre societé elles-mêmes favorisaient la permanence du mythe...

Enfin, et quoi qu'en dise Michel Picard, il existe bien dans la littérature psychiatrique quelques cas - rares il est vrai - où une pathologie mentale se traduit par des visions de type OVNI. Jung en décrit quelques-uns dans son livre (69) et Heuyer en cite un dans sa fameuse communication du 16 Novembre 1954 à l'Académie de Médecine (70), petit texte de quatre pages où il n'y a pas de quoi fouetter un chat, mais que les ufologues se font un devoir rituel de vouer aux gémonies, sans l'avoir bien sûr jamais lu...

VIII. Pourquoi il ne nous est pas possible de suivre Michel Monnerie jusqu'au bout

Après avoir passé en revue les arguments les plus frappants que différents travaux ufologiques apportent à l'appui de la thèse de Monnerie, ainsi que certaines réticences à notre sens assez irrationelles et peu justifiées que suscite cette thèse, il est temps maintenant d'expliciter les réserves réellement fondées qu'appelle selon nous l'hypothèse socio-psychologique. Cette longue décantation préalable nous a paru nécessaire, car nous estimons qu'il faut savoir faire la part du feu et que notre cause ne gagne rien - bien au contraire - à être défendue par des arguments boîteux. Mais d'importantes objections subsistent, et il nous paraît, comme à l'immense majorité de nos confrères ufologues, extrêmement difficile d'admettre que Monnerie puisse avoir entièrement raison. En effet, des raisons de deux ordres nous interdisent d'adhérer totalement à ses hypothèses : il s'agit d'une part, de raisons fondées sur l'examen des faits et, d'autre part, de raisons de principe.

VIII.1. Arguments de fait

Nous ne nous étendrons plus guère sur les arguments que nous avions développés dans notre critique du premier ouvrage de Monnerie, à laquelle nous renvoyons le lecteur (71): la discordance entre l'apparence et le comportement des OVNI et des humanoïdes, d'une part, et ce que le psychisme humain aurait pu prévoir, d'autre part ; les observations avec témoins multiples indépendants ; les traces au sol; les réactions des animaux; la répartition horaire des observations.

Dans l'ensemble, tous ces arguments demeurent valables après lecture du "Naufrage des extraterrestres". Nous devons bien constater que Monnerie n'y répond guère. Et si l'une de nos objections, celle relative aux formes et aux comportements du phénomène, a sensiblement perdu de sa force, ce n'est même pas aux efforts de Monnerie qu'on le doit, mais paradoxalement à ceux d'un ufologue qui défend des thèses plus traditionnelles sur la nature des OVNI, à savoir Bertrand Méheust, comme nous l'avons montré plus haut. Mais il subsiste des aspects du phénomène OVNI qui semblent ne pas avoir d'analogue en science-fiction : ainsi en est-il de certains types de disparitions sur place (72) et des fusions ou dislocations d'objets (73). Peut-être de tels comportements auraient-ils été jugés trop absurdes par les romanciers ? Car c'est bien l'absurdité qui demeure l'une des caractéristiques les plus originales des apparitions d'OVNI.

Méheust souligne d'ailleurs que la science-fiction ne fournit pas d'équivalent de bien des particularités du comportement des OVNI et surtout de l'ambiance générale des observations : "la science-fiction, écrit-il, a imaginé, et en quantité impressionnante, des bribes de cas de soucoupe volante, mais elle n'a jamais soupçonné, de près ou de loin, quelque chose d'équivalent au phénomène soucoupes volantes (...) Même si chaque détail de l'atterrissage classique a de nombreux concurrents dans la fiction, la façon inattendue dont le phénomène les regroupe lui confère une structure propre, un climat très particulier (...) Chacun des détails existe dans la fiction, mais pas leur organisation (...) Le phénomène soucoupes volantes réorganise à sa manière les mythes humains.

Le traitement va essentiellement dans le sens d'une "absurdisation", d'une "onirisation" des motifs (74).

Méheust fait aussi remarquer très justement que les caractéristiques des OVNI s'inscrivent dans un registre assez limité, auquel l'imagination humaine n'aurait aucune raison de se tenir.
Le "phénomène" est une sorte de rêve obsessionnel ne recouvrant qu' une fourchette très étroite", écrit-il, rejoignant la constatation de Hynek, que nous avions citée dans notre critique précédente, selon laquelle "l'étrangeté des observations d'OVNI s'insère dans des schémas relativement définis"(75). Ajoutons que les manifestations d'OVNI sont non seulement absurdes et élusives, comme Méheust le fait très bien sentir, mais encore profondément gratuites et dérisoires : il n'y a pas d'enchaînement, pas de scénario, pas de motivation perceptible.

Il semble donc bien que des particularités irréductibles au psychisme humain subsistent dans le phénomène, et les analogies avec la science-fiction mises en évidence par Méheust ne suffisent pas à elles eules à faire pencher la balance dans le sens voulu par Michel Monnerie. D'autant moins que demeurent tous les autres arguments que nous avons rappelés plus haut, le plus fort étant celui des traces. Contrairement au cas des formes et des comportements, le caractère original des divers types de traces au sol (empreintes de train d'atterrissage, "nid de soucoupe", changement de la composition chimique du sol, depérissement de la végétation, chauffage du sol par induction, etc.)sort d'ailleurs renforcé des travaux de Méheust, car aucune de ces traces ne se retrouve en science-fiction.

En plus de ces arguments d'ordre général, qui ressortent d'un examen d'ensemble du dossier des OVNI, il convient de souligner aussi, au titre des arguments de fait, le rôle important que jouent certaines observations déterminées, qui semblent particulièrement bien étayées, dans l'acquisition d'une conviction relative à l'existence des OVNI. Nous présentons donc ci-dessous quelques exemples d'observations qui nous semblent jusqu'à plus ample informé résister à une interprétation socio-psychologique. Puisque d'après Monnerie, "ailleurs, les petits hommes sont toujours plus verts",nous avons mis notre point d'honneur à ne choisir que des cas survenus dans notre pays d'origine ou d'adoption, c'est-à-dire en Belgique ou en France. Ainsi, Monnerie ne pourra pas prétendre que ces cas sont invérifiables parce que trop lointains ou qu'ils proviennent de pays où les mentalités sont trop différentes.

Valensole, Alpes de Haute Provence, Ier Juillet 1965 (76)

Ce cas est trop connu pour qu'il faille en rappeler les grandes lignes. Nous avons déjà exposé en détail pourquoi les doutes qui avaient été soulevés à son sujet ne nous paraissaient absolument pas convaincants (77), et nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour signaler quelques développements récents du débat.

Josiane et Jan d'Aigure (78) ont fait remarquer que les traces constituaient le seul élément tangible et qu'il n'était à la limite pas impossible que M. Masse ait bâti tout son récit - qui est évidemment invérifiable - à partir de ces traces. Celles-ci auraient pu,ajoute un autre ufologue, être le fait de la foudre, dont la chute à proximité du témoin expliquerait par ailleurs le choc subi par celui-ci et donc les effets physiologiques ressentis, voire l'étrangeté de son récit.

Tout cela est bel et bien, mais, outre que le temps n'etait, que nous sachions, absolument pas à l'orage, il faudrait encore expliquer comment la foudre aurait pu laisser de telles traces. Notre collègue qui défend cette hypothèse nous a transmis divers textes (79), remontant pour la plupart au 19è siècle qui traitent des "effets curieux de la foudre" (C'était à l'epoque un sujet à la mode !): Il arrive en effet que la foudre trace des sillons dans les champs ou creuse des galeries à embranchements s'enfonçant dans le sol. Lorsque celui-ci est sableux, il se forme, après fusion des parois de ces galeries, des tubes de silice vitrifiée que l'on appelle fulgurites . La forme arborescente de ces sillons et de ces tubes, qui matérialisent le chemin suivi par la foudre dans le sol, présente certes une vague ressemblance avec celle des traces de Valensole, mais elle est loin d'atteindre la régularité et la symétrie de ces dernières (cuvette peu profonde de I,20 m de diamètre au centre de laquelle se trouvait un trou cylindrique de 18 cm de diamètre et de 40 cm de profondeur, avec au fond trois petits trous secondaires disposés obliquement en triangle ; quatre sillons de 2m de long chacun formaient une croix dont le trou occupait le centre). L'analogie avec les effets de la foudre ne nous parait donc pas convaincante, et nous pensons pouvoir écrire que l'on n'a pas fini de parler de Valensole ... (79 bis)

Le Champ du Feu, Vosges, 6 Mai 1967 (80)

Vers 19 h. la famille Schirmann observa 7 ou 8 objets sombres entourés d'un halo, qui volaient alignés et équidistants à faible altitude au-dessus de la forêt. Les objets disparurent sur place, réapparurent un peu plus loin puis se dispersèrent. Vers 20 h,les témoins virent un objet lenticulaire noir de 15 à 20 mètres de diamètre s'approcher silencieusement jusqu'à quelques mètres de leur chalet. Soudain, une fine tige lumineuse blanc bleuté jaillit sous l'OVNI, et quelques secondes plus tard, deux tuges vert-mauve un peu plus minces apparurent à quelques dizaines de centimètres de part et d'autre de la première, tandis que l'on entendait un léger claquement. Les trois tiges parallèles descendaient en oblique vers le chalet et se terminaient abruptement à un mètre du sol. Une bande lumineuse trapézoïdale était visible sur le sol autour de la zone où aboutissait le prolongement des tiges. Au bout de 10 à 15 secondes, les trois tiges disparurent avec un claquement sec. L'objet s'éloigna alors lentement et disparut sur place à une centaine de mètres. Les témoins avaient pu distinguer un cône lumineux verdâtre sur la face supérieure. On apprit par la suite que la station de radar locale avait détecté un OVNI entre 20 et 22 heures.

Devant un tel récit, il n'y a, pensons-nous, que deux solutions. Ou bien les témoins ont réellement vu quelque chose de totalement irréductible à un phénomène connu, ou bien ils ont inventé une histoire de toutes pièces...Mais qu'a donc alors repéré le radar ?

Cussac, Cantal, 29 Août 1967 (81)

Vers 10 h.30, deux enfants, François et Anne-Marie Delpeuch, qui gardaient les vaches, aperçurent, près d'une sphère brillante de deux mètres de diamètre environ, quatre petits êtres tout noirs hauts de 1 m à 1,2 m, qu'ils prirent d'abord pour des enfants au

point de leur demander s'ils voulaient jouer avec eux.Au son de la voix de François, les êtres semblent prendre conscience qu'ils sont observés et ils s'envolent successivement à la verticale pour plonger ensuite la tête la première dans le haut de la sphère. Mais le quatrième redescend avant de plonger dans l'engin,semble ramasser quelque chose à terre, puis s'envole à nouveau, rattrape la sphère, qui a entretemps commencé à s'élever en décrivant de petits cercles et se trouve déjà à une quizaine de mètres de hauteur, et plonge de la même manière que les autres. En s'élevant la sphère émet un sifflement, qu'entend aussi un témoin indépendant, et l'intensité lumineuse s'accroît fortement. Tandis que l'OVNI s'éloigne à toute allure, une odeur de soufre se répand. Les vaches commencent à s'agiter et le chien aboie après l'objet.
L'odeur sera encore perçue à 16 h. par les gendarmes.

Nous sommes conscient que le fait que les deux témoins principaux soient des enfants peut éveiller un certain scepticisme, car nous savons pertinemment bien que "l'innocence enfantine" n'est qu'un beau mythe (un de plus !). Les enfants savent mentir avec un aplomb dont peu d'adultes seraient capables : c'est là un fait peu agréable à regarder en face, mais tout juge ou avocat vous dira qu'il n'y a rien de plus sujet à caution que le témoignage enfantin. Mais si des gosses peuvent avoir l'intention d'inventer une belle histoire d'OVNI, sont-ils pour autant capables d'imaginer le contenu à haute étrangeté d'une observation comme celle de Cussac? Personnellement, nous ne le pensons pas. Nous avons eu l'occasion à la radio, sept ans après les faits (émission de Pierre Bellemare sur Europe 1), le témoin Anne-Marie Delpeuch, et sa déposition très mesurée nous a fait grande impression.

Buret, Province de Luxembourg, Belgique (82)

Divers évènements ufologiques intéressants se sont produits dans ce village des Ardennes belges entre 1967 et 1971. Citons les deux plus marquants. Le 25 Septembre 1967, M. A. Lambert et sa femme constatèrent qu'une couronne de brouillard gris-mauve entourait leur maison, à une hauteur de 15 à 20 mètres et à une distance de 100 mètres environ. Un objet hémisphérique argenté de 20 mètres de diamètre, parfaitement lisse et entouré à la base d'un rebord de 1,5 m de hauteur, se tenait immobile dans ce brouillard. Un globe rouge émergeait du sommet. L'objet bascula et s'approcha très lentement jusqu'à une trentaine de mètres des témoins en perdant de l'altitude. Il semblait prêt d'atterrir devant la maison,mais il changea brutalement de direction et s'éloigna vers le village. Les témoins remarquèrent alors un deuxième objet analogue, qui tournait autour de la maison dans la couronne de brouillard et qui rejoignit bientôt le premier.

Dans la nuit du 9 au 10 août 1971, au même endroit, 6 personnes virent passer dans le ciel un objet lumineux arrondi d'aspect métallique et de couleur jaune-orangé. L'un des témoins fit des signaux en direction de l'objet à l'aide d'une torche électrique. Après un certain temps, l'OVNI sembla y répondre : il bascula en devenant complètement sombre ; à ce moment, une rangée de cinq hublots rectangulaires d'une luminosité jaune devint visible.L'objet reprit rapidement sa position initiale en redevenant coloré. les hublots n'étant dès lors plus visibles.Le même basculement, avec perte de luminosité et réapparition des hublots, se produisit une seconde fois avant que l'objet s'éloigne.

L'extrême proximité de l'objet dans le premier cas, le nombre de témoins dans le second, rendent une quelconque confusion extrêmement invraisemblable. La seule échappatoire au mystère serait de supposer que les témoins sont concertés pour inventer l'histoire de toutes pièces ce que rien dans l'enquête ne permet de soupçonner.

Villiers en Morvan, Côte d'Or, 21 août 1968 (83)

Vers 10h.30, deux agriculteurs, M.M. Marius Carré et Paul Billard, aperçurent, alors qu'ils travaillaient dans un champ, une sorte de tube lumineux qui s'allongeait peu à peu à partir d'une masse blanche en forme de losange, de la taille d'une petite voiture, posée sur une colline à deux kilomètres de distance. Ce tube, d'une luminosité presque insoutenable, parcourut les deux kilomètres en cinq à dix minutes et vint s'arrêter sur une haie à trente ou quarante mètres des témoins. Son diamètre était de 1 ou 2 mètres et l'extrémité présentait une structure mouvante en toile d'araignée.
Pendant une dizaine de minutes, le tube suivit sur une centaine de mètres la progression du tracteur des témoins. Puis le tube commença à se rétracter, aussi lentement qu'il s'était allongé.
L'objet au sol disparut ensuite brutalement.

Ici encore, toute confusion nous parait radicalement exclue et il n'y a pas de moyen terme possible entre le mystère irréductible et l'invention pure ...

Taizé, Saône et Loire, 12 août 1972 (84)

Vers 2 h.00 du matin, quatre personnes aperçoivent au-dessus d'une colline un ensemble de lumières rouges et jaunes qui semblent appartenir à un long objet sombre fusiforme. Au bout de quelques minutes,cinq de ces lumières émettent un faisceau blanc en direction du sol. Ces faisceaux d'abord flous, acquièrent ensuite une apparence "solide" 3/4 d'heure après le début de l'observation , trois petits disques blanchâtres semblent sortir de l'objet principal et se mettent à tourner autour. Ils ne s'en éloignent que pour suivre un avion pendant 1 km environ, d'un mouvement saccadé.
Vers 3 h.00, les témoins tentent de se rapprocher de la colline, mais leur progression est arrêtée par une haie très épaisse. Peu après, ils aperçoivent une masse sombre ovoïde de 7 à 8 mètres de haut posée dans un champ derrière une autre haie de 3m,5 de haut.
Le faisceau d'une lampe torche est dévié à angle droit vers le ciel à 50 cm de la haie, et la partie verticale ne diverge plus...
Vers 4 h.30 les petits disques réintègrent l'objet principal dont les lumières s'éteignent alors. Peu après apparait un gros phare jaune, puis un faisceau tournant. A la suite, semble-t-il, d'un appel de torche des témoins le faisceau se dirige vers eux et les aveugle, tandis qu'ils éprouvent une sensation de chaleur, puis disparaît. L'objet se met alors en mouvement, fait un tour sur lui-même et disparaît derrière une colline. Le halo bleuté, comme une brume lumineuse, qui entourait l'objet reste en place et persiste encore 1/4 d'heure. Pendant toute l'observation, de petites particules rouges d'apparence immatérielle se mouvaient au niveau du sol autour des témoins.
Au matin, les témoins constatèrent avec stupéfaction qu'il n'y avait pas de haie sur le lieu de l'observation !

Nous n'avons donné qu'un résumé fort succint de cette observation d'une durée inhabituelle et fort riche en détails curieux. D'autres observations étranges eurent encore lieu dans les jours qui suivirent. Les grandes lignes des déclarations du témoin principal, M. François Tantot, étudiant en psychologie, ont été confirmées indépendamment par Mlle Renata Faa, étudiante italienne, qui n'a pu être contactée que beaucoup plus tard (85).

Charleroi, Province de Hainaut, Belgique, 20-21 Avril 1974 (86)

Entre 23 h.45 et 0 h.30, un OVNI émettant un bruit modulé qui ressemblait, sans être identique, à celui d'une sirène de voiture de police, fut observé et entendu en divers endroits de l'agglomération de Charleroi. Quand l'objet était proche, (très proche) le bruit devenait insoutenable et plusieurs témoins se sentirent paralysés. Certains ont ressenti un choc électrique ou une pression sur la poitrine. Certaines personnes, déjà couchées à cette heure tardive, n'ont fait qu'entendre le son, ou n'ont aperçu, se rendant intriguées à leur fenêtre, qu'une lueur en déplacement qui éclairait les environs, mais plusieurs témoins ont pu se rendre compte que le bruit provenait indubitablement d'un objet gris d'apparence solide, décrit par les uns comme un ballon ovale, par d'autres, plus proches, comme un "classique" disque à dôme. Cet objet était capable de demeurer immobile en l'air puis de filer à grande vitesse. Détail particulièrement étrange : aucun chien n'a réagi et des personnes se trouvant à peu de distance des témoins n'ont rien entendu... Le nombre de témoins indépendants (4 témoins ont vu l'OVNI de près, plusieurs autres ont distingué une lueur et plusieurs dizaines ont perçu l'étrange bruit) et la cohérence de leurs récits rendent cet ensemble d'observations particulièrement crédible. Nous en avons parlé à Michel Monnerie : nous attendons toujours sa réponse...

Un OVNI de forme analogue et qui émettait le même bruit réapparut dans la soirée du 15 août au-dessus de l'agglomération de Charleroi (3 groupes de témoins indépendants) et - élément d'un interêt exceptionnel - ce bruit fut enregistré (87). L'analyse de la bande (88) montre que la source ne peut pas être une sirène de police.

****
*****
***

Nous ne pouvons évidemment pas accorder un label d'authenticite absolue à chacune des observations qui précèdent, et il est fort possible que l'une ou l'autre d'entre elles rejoigne un jour la cohorte des cas expliqués.Ce ne serait pas bien grave et n'ébranlerait pas notre conviction. En revanche, si une proportion élevée des cas analogues à nos exemples par leur solidité apparente venait à recevoir une interprétation classique, nous reconnaissons qu'il y aurait de quoi se poser des questions très lourdes de conséquences... Mais cette éventualité nous parait fort invraisemblable, quand on considère le nombre et la qualité des cas qui demeurent obstinément inexpliqués. Pour nous en tenir toujours aux cas français, cet ouvrage de référence indispensable pour les chercheurs qu'est le livre de Michel Figuet offre de multiples exemples de cas très détaillés, avec effets divers ou traces, qui ont de bonnes chances d'échapper à toute explication conventionnelle (89).

Il nous paraît certes fort probable- et notre ami Figuet ne nous en voudra pas de la penser - qu'un nombre indéterminé de canulars, de mensonges à but intéressé, de confusion et de phénomènes psycho-pathologiques se cache encore dans cette liste de 600 cas rapprochés. Mais il nous parait difficilement concevable, pour ne pas dire quasi impossible, que la totalité de ces cas relèvent de telles interprétations.

Nous sommes d'autant moins enclin à penser que toutes les observations à haute étrangeté pourraient relever d'une interprétation socio-psychologique que, s'il est certes indéniable que l'on a pu rendre compte d'une manière qui ne laisse plus la moindre place au doute de nombreux cas classiques qui semblaient d'une solidité à toute épreuve, toutes les explications proposées par des ufologues (ne parlons même pas des "solutions" ridicules avancées par nos adversaires traditionnels) ne présentent pas un caractère indiscutable. Il y a réfutation et réfutation... Il semble hélas que la recherche de la vérité - dans quelque sens qu'elle aille - n'ait pas toujours été le seul mobile des ufologues qui ont procédé à des contre-enquêtes dévastatrices. Comme nous l'écrivions récemment (30), réfuter les cas sur lesquels a enquêté un chercheur ou un groupement rival semble être devenu depuis quelque temps un petit jeu jeu fort prisé en ufologie. Celui qui le pratique en retire une double satisfaction : il se décerne à bon compte un brevet d'esprit critique et fait ressortir par contraste la crédulité et la naïveté supposées du rival. Mais la valeur d'enquêtes effectuées dans de tels buts est évidemment sujette à caution.

En outre, le travail d'enquêteur (d'enquêteur sérieux, s'entend) n'est pas toujours exaltant. Combien de témoins ayant observé un petit point lumineux qui peut être n'importe quoi faut-il interroger avant d'en rencontrer un qui a fait une observation réellement intéressante? Et combien de fois un cas qui semblait important se révèle-t-il parfaitement explicable après de longues et fastidieuses vérifications? Il est donc fort possible qu'après quelques dizaines d'enquêtes fouillées qui se sont soldées par un résultat négatif, des enquêteurs animés au départ des meilleures intentions se laissent gagner par le découragement et en viennent à estimer, par une généralisation abusive, que le nombre d'enquêtes ou d'analyses qu'ils ont faites suffit pour conclure que l'existence du phénomène est extrêmement improbable. Ils relachent dès lors inévitablement la rigueur de leurs méthodes : à quoi bon perdre encore son temps à faire toutes les vérifications, se disent-ils, puisqu'il est acquis qu'il n'y a rien...Et des ufologues "dissidents" en arrivent paradoxalement ainsi, alors qu'ils reprochent précisement à leurs confrères - souvent à juste titre - de faire des enquêtes trop superficielles ou trop orientées et de ne pas envisager toutes les possibilités, à bâcler eux aussi leurs enquêtes et à se contenter par exemple d'entretiens téléphoniques. Nous pensons notamment que M.M. Barthel et Brucker (33), dont la sincérité et la rigueur initiales de la démarche ne nous paraissent pas pouvoir être mises en doute, ont été victimes de ce processus mental de généralisation hâtive et de perte subséquente de rigueur.

On peut d'autant moins généraliser les conclusions négatives de M.M. Barthel et Brucker qu'il est fort probable que certains témoins, lassés par les trop nombr euses visites de journalistes et d'ufologues de divers groupuscules, aient décidé pour cesser d'être importunés de ramener à un canular ou à une description banale un fait authentiquement mystérieux, quand ils ne refusent pas tout simplement de répondre encore aux questions des enquêteurs.

En outre, les deux disciples de Monnerie ne pipent pas un mot de plusieurs des cas les plus importants de la vague de 1954, tels que Vernon (le grand cigare vertical qui lâche des soucoupes : trois témoins dont deux policiers), Mouriéras (mais le témoin, M. Mazaud, est mort depuis plusieurs années), Poncey sur l'Ignon (terre aspirée par un OVNI), Chabeuil (RR3 ; il était pourtant facile de contre-enquêter : Michel Figuet l'a fait (90) et le témoin, Mme Leboeuf, maintient intégralement ses déclarations) ou encore Graulhet (objet "mou" qui en éclatant laisse apparaitre un objet d'apparence métallique (91). Si Barthel et Brucker avaient eu une explication à proposer pour des cas aussi célèbres, ils n' auraient évidemment pas manqué de nous le faire savoir. A contrario, leur silence nous paraît renforcer la valeur de ces cas... Et Jean-Marie Bigorne a montré à quel point ces messieurs avaient conclu trop hâtivement à propos du cas de Beaufort (92).

Et que penser aussi de certaines "explications" qui sont encore plus incroyables que la présence d'un réel OVNI ? On a ainsi évoqué avec assurance, à propos de plusieurs grands cas, tant français qu'étrangers, certaines motivations bien précises qui auraient conduit les témoins allégués à inventer de toutes pièces une histoire d'OVNI. Dans certains cas par exemple, les conséquences d'une observation d'OVNI auraient permis de justifier des fautes professionnelles. Dans d'autres, une rencontre rapprochée traumatisante serait venue bien à point pour démêler une situation sentimentale troublée (pour éloigner un mari ou pour reconquérir un amant). Comme on vous le dit! Soyons sérieux : l'intervention d'un OVNI avec son équipage d'humanoïdes est-elle vraiment la "salade" la plus discrète et la plus plausible que l'on puisse inventer pour tenter de justifier ou de dissimuler un manquement à ses devoirs professionnels, familiaux, militaires ou autres ? Poser la question, c'est y répondre ...

Donnons un exemple encore d'explication totalement invraisemblable: dans leur obsession de faire la preuve de leur esprit critique, des ufologues en sont venus à propager l'hypothèse que l'OVNI de Socorro (Nouveau-Mexique, 24 Avril 1964) aurait pu être un prototype du "LEM" en cours d'essai, puisqu'un laboratoire qui a participé à la mise au point du module lunaire était situé non loin de là (93). Une fois encore, soyons sérieux : d'abord, il n'y a, à l'exception des quatre pieds articulés, aucune ressemblance entre l'objet ovoïde parfaitement lisse de Socorro et la forme beaucoup plus anguleuse et tourmentée du LEM. Ensuite, et surtout, la compétition spatiale russo-américaine faisait rage à l'époque, et il n'était pas encore assuré que les Américains avaient rattrapé leur retard initial et pourraient arriver les premiers sur la lune. Est-il pensable dans ces conditions que l'on ait pris le risque d'essayer les avant-projets du LEM en dehors des limites d'un terrain d'essais clôturé ? Là aussi, poser la question, c'est y répondre ...
Monnerie admet d'ailleurs l'existence d'un reliquat dont des explications socio-psychologiques ne pourraient pas rendre compte, mais ce résidu est pour lui sans grande importance : on n'y trouverait au mieux que des phénomènes physiques mal connus tels que des plasmoïdes et en aucun cas des manifestations d'intelligence extraterrestres. Comment peut-il en être aussi sûr ? Il nous parait évident que l'on n'aura pas le droit de proférer une telle affirmation tant que l'on n'aura pas étudié en détail ce fameux résidu, qu'il conviendrait en tout premier lieu de délimiter.

Comment y parvenir ? Dans la situation actuelle, cela semble hélas extrêmement difficile. Etant donné que les rares phénomènes réellement mystérieux ont de bonnes raisons, comme nous l'avons vu, d'être quasi indiscernables des phénomènes connus "transposés"ils ont toutes les chances de ne pas pouvoir être séparés du "bruit de fond" du mythe.

Le risque est d'autant plus grand que les enquêtes irréprochables, susceptibles de fournir les éléments nécessaires pour faire la part du mythe et des réels mystères, ne sont qu'une extrême minorité, une sur cent peut-être (sans doute plus en France et en Belgique, où l'on peut dire sans chauvinisme que la recherche ufologique est en pointe). A supposer qu'un cas sur cent recèle un vrai mystère, il n'aurait comme les autres qu'une chance sur cent d'être bien enquêté. A raison de 100.000 cas connus au total, cela nous ferait dans cette hypothèse mille "vrais"OVNI et dix d'entre eux seulement enquêtés convenablement. Aucun doute que ces dix cas seraient effectivement noyés dans la masse des confusions et des enquêtes superficielles ...

Mais cette situation est-elle irrémédiable ? Elle ne le sera pas si les enquêtes s'affinent et si le mythe perd de sa force. Sans doute serait-il donc utile pour la recherche ufologique que le grand public se passionne moins pour la question, et un livre comme celui de Monnerie peut jouer un rôle à cet égard : c'est - un peu paradoxalement peut-être - l'un de ses aspects indéniablement positifs.

VIII.2. Arguments de principe-

Indépendamment des cas qui demeurent opiniâtrement inexpliqués et des effets physiques comme les traces dont aucune théorie frottée de sciences humaines ne peut rendre compte, des raisons théoriques et méthodologiques d'ordre général empêchent également d'accepter la thèse de Monnerie comme une solution complète et définitive du problème OVNI. Nous avions évoqué plusieurs objections de cet ordre dans notre critique du premier livre de Monnerie, à laquelle nous renvoyons à nouveau le lecteur (94).Le deuxième ouvrage n'a hélas guère apporté d'éclaircissement à leur propos.Rappelons que nos arguments portaient sur le recours par trop abusif à l'inconscient en tant que système explicatif et à d'autres notions de psychologie pas toujours bien définies, sur le rôle central que Monnerie fait jouer à un phénomène qui semble inconnu des spécialistes en sciences humaines, à savoir la fameuse "transposition" non pathologique d'un stimulus non reconnu sous l'influence d'un mythe ambiant, et enfin sur l'absence quasi totale d'études allant dans le même sens effectuées par des psychologues ou des sociologues professionnels.Nous voudrions revenir un peu plus longuement sur ces deux derniers points.

2.1. Le problème de l'absence d'études antérieures et de références socio-psychologiques sur le phénomène de "transposition"

Nous aurions aimé voir Monnerie proposer quelque élément de réponse à ce sujet. Hélas, citant notre objection en p. 164,il se contente d'écrire sans plus que c'est "la critique la plus amusante qu'on m'ait faite" ! Nous sommes heureux d'avoir réjoui Monnerie, mais tout de même, c'est un peu court jeune homme !

C'est une pirouette et non une réponse qu'il nous offre là. Nous attendions mieux de lui, d'autant plus qu'il se pose lui-même cette question, comme on peut le lire en pp.226-227 :

"Alors nous nous demandons pourquoi un phénomène social aussi important, et qui avec trente ans d'existence n'est plus une simple rumeur fugitive, demeure boudé par les socio-psychologues et les ethnologues ? Pas, ou peu de travaux marquants, pas un seul livre, pas un seul ouvrage populaire ou de vulgarisation ! Ces spécialistes, mille fois plus compétents que nous, qui analysent pourquoi et comment, quelle était l'importance sociale de la mythologie grecque, qui cherchent les corrélations entre la culture et les mythes médiévaux, entre les coutumes, le folklore, les croyances et le mode de vie des peuplades les plus reculées ; pourquoi ces savants se privent-ils de l'étude d'un mythe actuellement vivant, en plein essor , dont les témoins sont encore là pour la plupart, dont onpeut comprendre tous les mécanismes, où l'on peut répondre à tous les pourquoi ?
Qu'attendent-ils ? Que nous soyons tous morts depuis mille ans ? Que les informations, les symboles, les motivations, les soucis actuels soient oubliés à jamais ? Ou faudrait-il que les observateurs d'OVNI se promènent tout nus avec un os dans la cloison du nez ?

Mis à part bien sûr le livre de Jung, déjà cité dans son premier ouvrage, Monnerie n'a pu fournir que deux maigres antécédents : l'un est la fameuse note du Dr. Heuyer (70) et l'autre n'a même pas trait aux OVNI, puisqu'il s'agit de l'étude sur les apparitions mariales de Belgique (63). Ce mince opuscule permet certes - nous l'avons dit - de fort intéressantes comparaisons, mais c'est tout de même un peu superficiel et indirect comme bibliographie scientifique... Monnerie aurait pu y ajouter encore l'ouvrage de Jules Gritti sur les rumeurs (95), qu'il semble ne pas connaitre et où l'on trouve 20 pages sur les OVNI : là aussi, on demeure à la surface des choses, car la culture ufologique de l'auteur ne semble pas bien étendue. Mais à part cela, c'est le néant.Nous avons consulté les dix dernières années de l'index par sujets de la section "Sociologie" du Bulletin Signalétique du CNRS, aux rubriques"Mythes" et "Rumeurs": pas un seul ouvrage, pas une thèse, pas même un article scientifique ne semble avoir été consacré, en France du moins, à la sociologie des OVNI ...

Au risque donc de faire sourire une fois encore l'ami Monnerie,nous nous permettons d'insister : notre question se pose en effet d'une manière plus lancinante que jamais après la lecture de ce deuxième livre, où l'auteur insiste sur la dimension mythique du phénomène OVNI. Si réellement nous avons le privilège d'assister depuis 33 ans à la naissance et à l'évolution d'un nouveau mythe d'une grande richesse et d'une grande diffusion, comment se fait-ilque des bataillons entiers non seulement de psychologues et de sociologues, mais aussi de mythologues et d'ethnologues, ne se soient pas précipités pour l'étudier sous l'angle de leurs disciplines respectives? Quand on voit le soin mis à recueillir et à analyser les mythes des moindres peuplades papoues ou amazoniennes, l'acharnement à décrypter sur des fragments de tablettes d'argile les plus minces renseignements sur la mythologie des Sumériens et des Assyriens et les thèses que l'on consacre à des rumeurs très localisées dans l'espace et dans le temps, comme la célèbre rumeur d'Orléans (96),

on ne peut que s'etonner de l'indifférence persistante des spécialistes des sciences humaines devant la mine de documentation que constitue la littérature ufologique.Est-il possible qu'un amateur (le terme n'est pas péjoratif) ait eté le premier à lever un lièvre de cette taille ?

Ne serait-ce pas parce que les spécialistes se rendent compte qu'il n'est pas possible d'expliquer intégralement les OVNI en termes de sciences humaines ? C'est ce qui semble en tout cas ressortir des avis sur la thèse de Monnerie que divers ufologues ont entrepris de recueillir auprès de psychologues et de sociologues. De notre côté, non seulement nous n'avons toujours pas trouvé de spécialiste des sciences humaines qui interprète les OVNI de la même manière que Monnerie, mais nous en avons même trouvé un qui adopte une attitude à peu près inverse ! Cet oiseau rare s'appelle Robert L. Hall et est professeur de sociologie à l'Université de l'Illinois. Lors du débat sur les OVNI organisé les 26 et 27 décembre 1969 à Boston par l'Association Américaine pour le Progrès de la Science,(AAAS) il a présenté un remarquable exposé sur les " Perspectives sociologiques des rapports d'OVNI" (97), que nous regrettons de ne pas pouvoir citer intégralement. Hall commence par faire observer que dans le problème des OVNI, "il y a manifestement d'importants phénomènes comportementaux, mais on ne peut pas être d'accord sur la nature des évènements **physiques** auxquels il faut faire appel pour rendre compte des comportements que l'on observe." En tant que sociologue, Hall rappelle ensuite que lorsqu'on perçoit un stimulus ambigu, comme par exemple un objet bizarre dans le ciel, on ressent un besoin psychologique puissant de reduire cette ambiguïte, et la reaction normale est donc de tenter d'interpreter ce que l'on observe en fonction de quelque chose de familier. Cette demarche se retrouve effectivement en ufologie. C'est ce que Hynek a appelé "l'**escalade des hypothèses**": bien souvent, les témoins d'OVNI ne **se résignent à considér**er le phénomène observé comme étrange et non identifié que si l'apparence et le comportement de celui-ci les forcent à eliminer une à une toutes les hypothèses classiques. " C'est là un point important, ecrit Hall, et cela semble en totale contradiction avec les propos que tiennent parfois des sceptiques notoires en matière d'OVNI, selon lesquels les témoins seraient avides de découvrir quelque etrangete".

Mais Hall va plus loin : les convictions d'un individu sont généralement organisées en systèmes complexes de croyances qui interagissent avec ses connaissances, c'est-à-dire avec les informations reçues du monde extérieur ; en outre, les êtres humains sont organisés en groupes sociaux au sein desquels les systèmes de croyances individuels se soutiennent les uns les autres.Les interprétations d'un phénomène ambigu tendront à se conformer au système de croyances du groupe auquel appartient l'observateur et à apporter un appui à ce système.

Or, dans les cas d'OVNI les plus solides, on constate exactement le contraire de ce comportement classique en sociologie : des gens qui ne croyaient pas aux OVNI avant d'en voir, et alors même que ce phénomène perturbe le système de croyances de leur groupe social, persistent à affirmer le caractère irréductiblement étrange de ce qu'ils ont vu, malgré les sarcasmes, voire les ennuis, que leur vaut cette attitude.

"Lorsque des gens raisonnables rapportent des évènements qui ne reçoivent aucune adhesion sociale de leurs amis et ne s'intègrent pas dans leurs propres convictions préalables, nous devons prendre leurs rapports au sérieux", conclut Hall. Il montre ensuite que les OVNI ne peuvent pas s'expliquer par des phénomènes d'hystérie collective ou de contagion, car ceux-ci sont toujours très strictement limités dans l'espace (une ville, un lieu de travail) et dans le temps (quelques semaines au maximum) et se produisent uniquement lorsqu'un groupe social se trouvant dans un état d'anxiété et de tension ressent un évènement ambigu comme une menace. Le fait que les OVNI ne soient pas très fréquemment interprétés par les témoins comme une menace et surtout le fait que les rapports proviennent du monde entier depuis plus de 30 ans suffisent à exclure cette hypothèse.

Hall fait toutefois observer que les enthousiastes des OVNI, et notamment ceux qui écrivent à leur sujet, semblent bien, eux, à la différence des témoins avoir élaboré autour des OVNI un vigoureux système de croyances, et mêlent dès lors parfois à leurs descriptions de cas des interprétations personnelles qui rendent difficile le départ entre les faits et la fiction.

Hall pose alors la question : le noyau dur des cas OVNI inexplicables témoigne-t-il vraiment de l'existence d'un stimulus physique nouveau, ou bien est-il possible que, fortement motivés par des mécanismes psychologiques tels qu'une contagion de croyances, les témoins commettent des erreurs d'interprétation systématiques ? Cette question, qui soulève le problème de la fiabilité des témoignages, nous amène au coeur même de la polémique que suscitent les travaux de Monnerie. Selon Hall, certains rapports d'OVNI sont plus solides que bien des témoignages en justice. Il concède cependant qu'il est parfois difficile d'établir si plusieurs témoins d'un même cas sont réellement indépendants ou s'ils ont pu s'influencer, et de déterminer quelles étaient les connaissances et les croyances préalables des témoins au sujet des OVNI. Beaucoup de témoins nient s'être jamais intéressés aux OVNI, mais Hall ajoute, en une remarque qui plaira à Monnerie, que "la mémoire humaine est faillible et on peut concevoir que les témoins soient inconsciemment influencés par des informations lues ou entendues longtemps auparavant".

Hall conclut néanmoins, pour répondre à la question qu'il a formulée, qu'il lui paraît "plus plausible de penser qu'il existe un stimulus physique particulier que de penser que des témoins multiples commettent des erreurs de perception qui leur feraient croire fermement qu'ils voient quelque chose qui perturbe leurs propres croyances et les expose à être ridiculisés par leurs amis et connaissances". Cette conclusion se heurte certes au scepticisme de la plupart des physiciens, qui avancent généralement (comme le fait Monnerie) que, puisqu'une grande part des OVNI peut s'expliquer par des confusions, il doit en aller de même du reliquat. Hall rétorque qu'il est arrivé pendant la guerre que des pilotes de chasseurs tirent sur Vénus ou sur une île, en pensant qu'il s'agissait d'un avion ennemi, et qu'il serait absurde d'en conclure qu'il n'y avait pas d'appareils ennemis dans le ciel ...

Hall se demande si ce scepticisme n'est pas en réalité inspiré par la crainte qu'un phénomène radicalement neuf oblige à remettre en cause certaines connaissances qui ont acquis une valeur de croyance.

Mais il ajoute aussitôt, avec une objectivité qui l'honore,qu'il n'y a peut-être effectivement pas de phénomène physique original, et que ce seraient au contraire les spécialistes des sciences humaines qui renâcleraient devant la modification de leurs connaissances qu'impliquerait l'existence d'un phénomène sociologique aussi anormal que la persistance de rapports d'OVNI émanant de gens équilibrés. Il conclut que "la force même de notre résistance à l'évidence des OVNI suggère qu'il y a manifestement là un phénomène d'une importance extrême. Ce phénomène obligera certains d'entre nous à effectuer certaines révisions fondamentales dans leurs connaissances, ce qui est une bonne définition de l'importance scientifique". Toute la question est de savoir, écrit-il en substance, si cette révision touchera les sciences physiques ou les sciences humaines...

Notons en passant que, parmi les communications présentées dans la partie du symposium de l'AAAS intitulée " Aspects sociaux et psychologiques", il n'y a pas grand chose qui mérite attention en dehors de l'exposé de Hall. Le reste n'est pour l'essentiel qu'un ramassis de platitudes déjà lues cent fois ailleurs, et n'apporte en tout état de cause guère de soutien à Monnerie, bien qu'il s'agisse d'interventions de sceptiques. Relevons simplement que L. Grinspoon et A. Persky, deux psychiatres, font observer qu'en cas de grave tension ou conflit psychologique, l'homme peut régrésser du mode de pensée logique à un mode plus primitif, de type magique, s'exprimant par symboles. Il se produirait alors à partir d'images sensorielles mal interprétées, des illusions allant dans le sens des besoins psychologiques du sujet.

Relevons aussi que Walter Sullivan pense, comme Monnerie, que "nous avons tous été conditionnés par la presse, par la radio et par la télévision - en fait par le ton général de notre societé - à une hiérarchie de croyances qui comprennent, pour la plupart de la population au moins, l'image des OVNI", et il estime donc que la constatation sociologique de Robert Hall selon laquelle les individus adoptent un système de croyances en accord avec celui des gens qui les entourent et défendent ce système au-delà de toute logique appuie l'hypothèse de l'origine psychologique des OVNI et non la contredit comme l'avançait Hall.

Mais comme Sullivan est un journaliste scientifique, l'appui qu'il apporte ainsi à la thèse de Monnerie ne résoud toujours pas le problème de l'absence de travaux de professionnels des sciences humaines allant dans le même sens ... Ce silence des spécialistes équivaut-il pour autant à une condamnation sans appel ? Pas nécessairement, pensons-nous. Onpeut avancer d'autres explications ((mais c'aurait été à Monnerie de la faire): comme il semble que l'ampleur et la persistance du phénomène OVNI constituent une originalité en matière de mythe perceptif, peut-être les sociologues sont-ils tout simplement aussi réticents à introduire un phénomène nouveau dans leur domaine que les physiciens dans le leur. C'est ce que suggère Hall,et nous avons nous-même déjà avancé cette hypothèse (30). Cette réticence pourrait être d'autant plus marquée que, notre societé étant, ainsi que nous l'avons montré, immergée comme toutes les autres dans les mythes, les psycho-sociologues qui y vivent éprouveraient eux-mêmes des difficultés à s'abstraire des mythes ambiants. En outre, élucider le mécanisme des mythes propres à notre societé pourrait les obliger à remettre en question certaines de leurs propres convictions(les sciences humaines étant une vraie pépinière de mythes modernes), ce qui n'est sans doute pas pour leur plaire.

Il est bien plus sécurisant de mettre un nombre respectable d'années ou de kilomètres entre soi et les mythes que l'on étudie. C'est peut-être pourquoi les ethnologues et les mythologues préfèrent se pencher sur les mythes des Gaulois ou des Papous...

Nous avons toutefois appris récemment qu'il était au moins un sociologue professionnel qui avait eu le courage d'axer ses recherches sur ce qu'il appelle "la sociologie des anomalies" au rang desquelles figurent notamment les "animaux cachés" et les OVNI. Il s'agit de Ronald Westrum, de l'Université d'Eastern, Michigan, qui aurait conclu, comme Robert Hall, que la sociologie ne permettait probablement pas de rendre totalement compte des OVNI et qu'il devait y avoir un phénomène physique original à la base (98). Il y aura sans aucun doute lieu de revenir plus longuement sur les travaux de Westrum, lorsque nous serons en possession de plus amples renseignements à leur sujet.

2.2. L'enjeu de la découverte d'indices d'une présence extraterrestre.

Aux objections que nous avions formulées il y a deux ans, et qui n'ont, comme on vient de le voir, rien perdu de leur actualité, nous aimerions ajouter les considérations suivantes.

S'il existe d'autres civilisations dans la galaxie (ce qui, nous le reconnaissons bien volontiers, n'est pas encore prouvé), nul ne conteste que certaines d'entre elles doivent être bien plus anciennes que la nôtre.Il est dès lors infiniment probable qu'une partie au moins de ces civilisations avancées aient entrepris depuis longtemps des voyages d'exploration de l'espace. Cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'il n'est même pas nécessaire, pour que de tels voyages soient possibles, de faire appel à un hypothétique "hyperespace" permettant de franchir les distances interstellaires en un temps et pour une dépense d'énergie raisonnables. En effet, un nombre croissant de chercheurs en arrivent aujourd'hui à reconnaitre que les voyages vers d'autres étoiles n'exigeraient en fait qu'une avance assez faible par rapport à notre technologie actuelle. Nous songeons ici au concept des mondes artificiels voyageurs où de nombreuses générations se succéderaient dans des conditions de confort idéal sur le temps du trajet entre deux étoiles. Cette hypothèse a été développée de manière particulièrement convaincante par le chercheur belge Maurice de San (99). Il importe de souligner que l'idée de ce mode d'exploration de la galaxie par vaisseaux-mondes autonomes effectuant des trajets sans retour a été défendue en dehors de tout contexte ufologique par des hommes de science tels que Gérard K.O'Neil (100) ou Kuiper et Morris (101).

De toute évidence, la technologie d'êtres voyageant depuis des millions d'années peut-être à travers la galaxie, ou a fortiori d'êtres ayant maîtrisé des proprietés de l'espace-temps que nous ignorons encore, ne pourrait que nous apparaître en grande partie incompréhensible, pour ne pas dire fantastique ou "miraculeuse". A la seule condition donc que la vie ne soit pas extrêmement rare dans l'univers, nous devons nous attendre à voir quelque chose comme les OVNI. Ainsi que Jean Cocteau l'avait un jour confié à Aimé Michel, " l'étonnant, ce serait qu'il n'y en ait pas ".

En tout état de cause, il faut avoir la lucidité de reconnaitre les apports positifs des ouvrages de Monnerie sur le plan de l'étude des faits d'observation et de la valeur à accorder à ceux-ci. Par delà d'utiles enseignements relatifs aux méthodes de recherche d'une explication, particulièrement dans le domaine astronomique, la principale leçon à en retirer est, pensons-nous, qu'il convient de faire preuve d'une plus grande prudence encore dans notre démarche. Ces ouvrages tendent en effet à montrer que bien des cas auxquels on avait accordé le label OVNI pourraient recevoir une explication prosaïque, et que le rapport du "signal" au "bruit" serait en ufologie bien plus faible qu'on ne le pensait généralement.
Il y a dès lors beaucoup de chances pour que les vagues, apparemment si typiques des OVNI, ne correspondent pas à une réelle recrudescence du phénomène mais plutôt à une période de plus grand intérêt du public, à la suite par exemple d'une observation particulièrement spectaculaire ou d'articles de presse à grande diffusion.

Les travaux de Monnerie suggèrent aussi que les ufologues oublient peut-être un peu trop souvent que la lettre H dans HET signifie "hypothèse" et que les lettres NI dans OVNI signifient " non identifié" (car c'est détourner les mots de leur sens que de faire du sigle OVNI, par une commodité de langage à laquelle nous succombons tous, un synonyme d'engin extraterrestre, pour les uns, ou de matérialisation parapsychologique, pour d'autres).Ils tendent enfin à montrer que le mot "preuve" a été quelque peu galvaudé en ufologie, car certains arguments souvent avancés semblent mériter bien mal ce nom. Comme la proportion de cas inexplicables apparait de plus en plus faible, il est peut-être imprudent de parler de certitude à propos de l'existence des OVNI en tant que phenomène physique original. Les ufologues ont tendance à considérer cette existence comme un fait définitivement acquis, et cette conviction a pu les amener parfois à relâcher plus ou moins inconsciemment la sévérité de leurs critères d'enquête : pourquoi en effet douter systématiquement des détails que rapporte le témoin, puisque aussi bien il est admis que les OVNI existent ?

En attirant l'attention sur tous ces points, Monnerie a assurément fait oeuvre utile, et nous ne partageons pas l'opinion de nos collègues pour lesquels il n'aurait fait qu'enfoncer des portes ouvertes. Il est des choses qui, si elles vont sans dire, vont encore mieux en le disant, et comme le rétorquait Monnerie lui-même: "Les portes étaient peut-être ouvertes, mais n'empêche que j'ai créé un fameux courant d'air!" Neanmoins, et malgré toute la sympathie avec laquelle nous avons accueilli sa démarche, il ne nous est absolument pas possible de suivre Monnerie jusqu'au bout, tant parce que certaines structures du phénomène et certaines observations particulièrement complexes et bien documentées- au premier rang desquelles les cas avec traces au sol - nous paraissent continuer à poser une réelle énigme que pour des raisons méthodologiques d'ordre général.

Les arguments de fait et les arguments de principe concourent à nous interdire de rejeter l'éventualité qu'un très faible signal se dissimule derrière le bruit énorme des confusions ou, pour prendre une comparaison dans un autre domaine de la technologie, que quelques microgrammes d'une substance précieuse soient dispersés dans quelques tonnes de matériaux de moindre interêt.

Une telle situation ne devrait pas étonner ni décourager les scientifiques, car ceux-ci ont l'habitude de tenter de séparer de faibles signaux d'un puissant bruit de fond, de traiter de colossales quantité de roches pour en extraire une infime quantité de métal précieux, ou encore de traiter d'énormes volumes de matières biologiques pour en retirer une certaine protéine à l'état pur.

En toute objectivité, on ne peut certes pas exclure a priori que les faits et caractéristiques qui semblent actuellement résister à toute réduction à du connu trouveront peut-être eux aussi à l'avenir une explication terre à terre. Mais pour l'instant, il nous paraît à tout le moins prématuré de conclure dans le sens où le fait Monnerie. Il semble néanmoins acquis que le nombre de cas rebelles à toute explication est en fin de compte bien plus faible encore que le pensaient jusqu'il y a peu les ufologues réputés les plus prudents. Il n'est même nul besoin de faire appel aux travaux de Monnerie et consorts pour arriver à une telle conclusion :toutes les branches sciées récemment par des ufologues au-dessus de tout soupçon de rationalisme suffisent amplement. Hélas, certains ufologues, tels de bons généraux, ne se rendent pas. même à l'évidence, et c'est, avouons-le, un spectacle assez pénible que de voir des personnes par ailleurs intelligentes et non démuées d'esprit critique s'accrocher obstinément, comme un naufragé à une planche vermoulue, à des cas indéfendables ou à tout le moins entachés d'un doute grave. Ne se rendent-ils pas compte que ce faisant, ils nuisent à la crédibilité de la cause ufologique en croyant la défendre ?

Leur entreprise est à tous points de vue inutile, car que prouve exactement le fait que tant de grands classiques se soient écroulés? Uniquement que le phénomène OVNI a puissamment remué une fibre profonde chez beaucoup de nos contemporains, qui ont dès lors été amenés, dans leur désir de voir un de ces objets, à faire en toute bonne foi une confusion à partir d'un phénomène banal, et absolument pas qu'il n'existe pas à la base un noyau de faits irréductibles. Si élevé que soit le nombre de simulacres d'un certain phénomène, il ne peut jamais constituer une preuve de l'inexistence de ce phénomène. A la limite, ont peut avoir au départ un événement unique donnant naissance à une longue série d'imitations. Ainsi, les innombrables faux Napoléon qui peuplent les asiles d'aliénés ne permettent aucunement de conclure que le vrai Napoléon n'a pas existé : ils montrent simplement que le destin de cet homme illustre a fortement frappé les imaginations. Prenons un autre exemple: il est bien connu que certains collectionneurs aussi riches que peu avisés du Texas ou de Californie possèdent dix fois plus de tableaux de certains peintres que ceux-ci n'en ont brossé pendant toute leur vie. Là encore, cela ne prouve en rien qu'il n'existe pas d'authentiques tableaux de ces artistes. Même l'indiscernabilité entre cas vrais et faux n'est pas un indice bien probant : pour rester dans le domaine de la peinture, rappelons les exploits du célèbre faussaire hollandais Van Meegeren. La facture de ses oeuvres était, même aux yeux des plus grands experts, indiscernable de celle de Vermeer.
Seule une analyse chimique des résines et des pigments utilisés a permis de déceler leur origine moderne (107).
Toujours est-il que, si rares qu'ils soient, des faits irréductibles n'en subsistent pas moins et gardent une extrême importance,étant donné ce qu'implique leur existence.

Tous les grands enquêteurs ont de tels cas dans leurs dossiers. Mais voilà : ces cas sont noyés dans la masse des cas explicables, et sont d'ailleurs formellement indiscernables de ceux-ci. En outre, ils contiennent presque toujours l'un oul'autre elément propre à faire naître un doute. Il faut bien constater que si on faisait preuve en ufologie de la même rigueur qu'en science et si on écartait de toute statistique génerale les cas où subsiste un soupçon plus ou moins grave d'affabulation ou surtout d'erreur involontaire, il ne resterait pas grand chose ... Cet état de fait ne prouve certes rien, mais avouons que c'est tout de même extrêmement gênant pour la recherche que l'on ne puisse pas mieux délimiter le residu inexplicable.
Ceux qui n'ont pas vécu une enquête de près pourront toujours la mettre legitimement en doute. Comme nous l'ecrivions recemment, l'ufologie apparait de plus en plus comme une quête de l'intransmissible (30). Nous sommes là au coeur même du malaise actuel de l'ufologie, et l'un des plus grands mérites des travaux de Monnerie est sans doute de nous amener à réfléchir sur les causes de la situation où nous nous debattons actuellement. L'absence persistante de véritables preuves, c'est-à-dire qui soient universellement convaincantes, et la présence quasi systematique d'éléments de doute dans les rapports d'observation sont trop flagrantes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en chercher une explication. A notre sens, il est exclu que le simple hasard puisse rendre compte d'un comportement aussi constant du phénomène et cette situation ne peut s'interpréter que de deux manières, d'ailleurs totalement divergentes. L'une d'elles est celle que nous propose Monnerie et à première vue, ces deux caractéristiques du phénomène pourraient sembler, si on ne s'attache qu'à elles, lui assurer une victoire facile.

Mais certaines structures et traces matérielles du phénomène nous invitent à envisager une seconde hypothèse, d'une extrême complexité et très lourde de conséquences : selon celle-ci, le caractère non probant de la plupart des observations d'OVNI résulterait d'une volonté déliberée de la part des entités responsables du phenomène - quelles qu'elles soient - de nous refuser des preuves décisives. Cette thèse a eté défendue avec un talent particulier par Bertrand Meheust. Nous avons exprimé en d'autres lieux notre profond désaccord avec bien des aspects des thèses de celui-ci(108), ce qui nous permet de marquer avec d'autant plus de force notre accord avec sa magistrale mise en evidence de ce qu'il appelle le caractère à la fois ostentatoire et élusif des OVNI(109).

Tout semble se passer comme si le phénomène OVNI se montrait de manière suffisamment frequente et rapprochee pour que les temoins et une bonne part des gens qui prennent connaissance de leur récit soient convaincus de l'existence d'un phénomène original hautement complexe et apparemment intelligent, mais qu'il s'arrangeait en même temps pour qu'aucune preuve décisive ne subsiste de ces rencontres. Chaque fois qu'une telle preuve risque d'être rapportée, le phénomène trouve son salut dans la fuite, ecrit fort justement Méheust. Nombreux sont les cas où le phenomène s'eloigne à l'approche d'un second temoin, à l'approche d'une autre voiture sur la route, quand le témoin brandit un appareil photographique ou une caméra, etc...Comme l'écrit encore Bertrand Meheust, le phénomène connaîtrait les "fenêtres d'impunité" qui s'offrent à lui. Il saurait à quel moment et à quel endroit précis il doit apparaitre pour qu'aucune preuve ne reste de cette apparition. Meheust use à cet égard d'une comparaison très expressive :

" Supposons, écrit-il que je sois cambrioleur et que je sache de toute éternité que tel jour à telle heure, la comtesse X laissera sa rivière de diamants sur son lit, oubliera de fermer la porte et que le portier aura une crise cardiaque à cette heure précise. Je n'aurais qu'à aller me servir"(110). On pourrait même aller encore plus loin et supposer que certains cas faux particulièrement semblables à des cas inexpliqués ont été inspires par le phénomène. Quelle meilleure dissimulation pourrait-on imaginer ? Mais nous sentons poindre au sujet d'une telle hypothèse une accusation de paranoïa ...
La pénible situation acutelle, où les ufologues convaincus de l' existence d'un phénomène original et important se révèlent incapables par ce manque de preuves décisives de faire partager cette conviction par la majorite de leurs semblables, serait donc entièrement voulue par le phenomène. Celui-ci ne voudrait pas que nous ayons une certitude quant à son existence. Il désirerait que la reconnaissance de cette existence soit affaire de conviction intime, de croyance, et non de connaissance scientifique.

C'est là, comme nous l'annoncions, une hypothèse très sophistiquée, qui présente de graves implications. Elle suppose en effet de la part des entités hypothétiques qui gouverneraient le phénomène OVNI une volonte a tout le moins de dissimulation, pour ne pas dire de tromperie. En agissant sur notre instinct, sur notre sensibilité plus que sur notre raison, "ils" voudraient nous amener dans une direction déterminée connue d'eux seuls. Peut-être est-ce dans un but louable : il existe de pieux mensonges, et nous ne sommes peut-être pas mûrs pour qu'un contact s'etablisse d'une manière plus ouverte ; il est possible qu'une pénetration subtile et progressive dans la conscience de l'humanité soit la seule manière pour le phénomène de se faire peu à peu reconnaitre sans traumatisme grave pour notre espèce. Mais il se peut bien sûr aussi que nos discrets visiteurs soient nettement moins bien intentionnés à notre égard et ne poursuivent en se manifestant à nous que leurs seuls intérêts et objectifs personnels, la recherche scientifique par exemple (111). Leur discrétion serait alors motivée par le souci de ne pas perturber l'observation de notre évolution naturelle, si ce n'est à l'occasion d'expériences limitees et strictement programmées. N'oublions pas non plus que l'esclave idéal serait celui qui ignorerait qu'il est un esclave...

En tout état de cause, on est conduit à se demander si nous n'assistons pas, avec l'accroissement explosif de la fréquence du phénomèneOVNI depuis la deuxième guerre mondiale, à une tentative de faire naître sur Terre une nouvelle foi. A-t-on affaire à un phénomènequi relève du même mécanisme qui donna naissance en d'autres temps à toutes les grandes religions de l'humanité, comme l'a supposé Vallée (112) ? Dans l'affirmative, ce mécanisme tire-t-il ses racines de notre inconscient ? (Et serait-il éventuellement encouragé par certaines instances politiques dans un but de manipulation de l'opinion ?) Ou bien est-il gouverné par une ou des entités extérieures plus ou moins transcendantes ? Nous pensons qu'honnêtement, nul ne peut se vanter actuellement de la savoir.

Quoi qu'il en soit de ces interrogations, la thèse de Bertrand Meheust nous parait être, sous reserve qu'elle soit épurée d'un certain verbiage métaphysique et soit vue sous l'angle de l'HET au second degré (que nous préférons appeler HET au premier degre et demi pour mieux faire sentir que le phénomène présente un aspect matériel et même technologique que l'on ne peut négliger),

la meilleure réplique - la seule peut-être - que l'on puisse opposer aux arguments de Monnerie. Si criticables qu'ils soient l'un et l'autre à divers points de vue, les ouvrages "derangeants" de Monnerie et de Meheust ont à notre sens le mérite d'avoir suscite une certaine décantation du débat trentenaire sur l'existence et la nature du phénomène OVNI. Il nous paraissent symboliser les deux pôles autour desquels la recherche ufologique va devoir se restructurer. Nous pensons en effet que la verite doit se situer plus ou moins dans la ligne avancee par l'un ou par l'autre : ou bien le caractère systématiquement non concluant des observations d'OVNI est dû à l'interaction des imperfections de non sens et des pièges de notre inconscient avec des phenomènes connus se presentant sous un aspect inhabituel (Monnerie), et la resolution du problème nous serait alors offerte par des etudes de psycho-sociologie et de psychologie de la perception, ou bien ce caractère non concluant est lié à la nature même du phenomène, qui manifesterait un comportement "élusif" sans faille (Méheust), et dans ce cas, le moins que l'on puisse dire est que l'on n'est pas sorti de l' auberge ...

Si c'était Monnerie qui avait raison, il faut reconnaitre que ce serait au fond bien triste, et cet aspect affectif de la question joue certainement un rôle dans les réactions de rejet que suscite son hypothèse. En effet les extraterrestres sont en quelque sorte devenus un élément familier, quoique discret, de notre environnement pour une bonne part des gens qui s'interessent à la question des OVNI, et beaucoup, même parmi les ufologues de formation scientifique comme nous l'avon vu, considèrent leur presence comme rassurante. Le constat de leur absence causerait bien des regrets et laisserait à nouveau l'homme seul devant un cosmos en apparence desespérement vide ... Ce serait une part de mystère, de rêve, de poésie qui s'evanouirait de notre vie. Or le rêve et la poésie sont indispensables à l'homme. Quant au mystère, il aiguillonne l'imagination et stimule l'esprit inventif. Comme nous l'ecrivions recemment, même si l'hypothèse extraterrestre devait se réveler fausse, elle aurait eu des retombées fécondes (113).

Mais il convient de tempérer ces craintes qui entravent une prise en considération objective de l'hypothèse socio-psychologique en réaffirmant sans ambiguïté que même si cette hypothèse pouvait - ce dont nous doutons - rendre compte de l'ensemble des observations recensees à ce jour, cela ne changerait absolument rien au fait que les objections theoriques à l'existence des OVNI en tant que manifestations contrôlées par des intelligences extraterrestres ne valent pas tripette. Toutes sont aisément réfutables. Il demeurerait donc parfaitement vraisemblable que des manifestations d'extraterrestres plus evolues présentent le même caractère absurde et élusif que les OVNI, et on ne pourrait dès lors jamais exclure que quelque authentique indice de la présence d'extraterrestres s'offre quand même à nous de temps à autre, noye dans la masse des transpositions de phénomènes courants par l'imagination humaine.
Il n'est de toute façon pas exclu non plus que nous ayons reçu dans le passé ou puissions recevoir à l'avenir des visiteurs venus d'ailleurs.
Peut-être aussi recevons-nous actuellement de telles visites sous une forme qui nous est imperceptible.

Comme le disent fort justement Josiane et Jan d'Aigure, "il serait temps que les ufophiles se rentrent dans la tête que l'ufologie n'est pas un distributeur automatique d'autosatisfaction"(115) ,car en ufologie comme ailleurs, le temps des convictions douillettes semble bien révolu. Les certitudes, qu'elles soient positives ou négatives, sont assurément des attitudes d'esprit plus confortables, mais la complexité des faits nous oblige bien souvent à rester dans le doute. Celui-ci est hélas trop fréquemment assimilé à une attitude stérile et démobilisatrice. Nous pensons tout au contraire que le doute dont est tellement empreinte l'ufologie doit être considéré comme un défi qui nous est lance et que nous nous devons de relever.

Nous avons pu parfois, au cours de la présente étude, paraître fort sévère envers nos confrères, mais quand nous déplorons certains comportements des ufologues, nous nous gardons d'oublier que nous faisons nous-même partie de ce groupe humain et nous sommes bien conscients que nous avons, comme tout un chacun, commis notre lot d'erreurs. Dans un domaine aux contours aussi flous que l'ufologie, il n'y a, pensons-nous, aucune honte à reconnaitre que l'on a pu se tromper, parfois gravement.

Il faut que nous, ufologues, apprenions à balayer soigneusement devant notre propre porte avant de nous risquer à critiquer nos adversaires. Notre crédibilité est à ce prix. Lorsqu'un doute existe sur un cas, mettons-le bien en évidence et menons une chasse impitoyable à tous les laxismes de raisonnement qui demeurent trop nombreux dans les etudes et recherches ufologiques. Ne laissons pas à nos adversaires le plaisir de dénoncer nos erreurs et nos insuffisances. Par exemple, si les ufologues qui avaient depuis quelque temps déjà constaté des lacunes graves dans les travaux de Poher ou de Vallée les avaient exposées immédiatement au grand jour, Monnerie, Barthel et Brucker n'auraient pas eu l'occasion de s'en servir contre nous dans leur article de Science et Vie.

Ce qui est en cause, ce n'est pas simplement une question de crédibilité, c'est-à-dire de stratégie envers le monde extérieur, c'est aussi la valeur même de tous nos travaux. Car que reste-t-il de la plus belle étude sur la propulsion, sur le mimétisme ou sur la composante parapsychologique si les cas sur lesquels elle s'appuie se révèlent faux ou explicables ? Il est plus que temps d'élaguer l'ufologie de tous les canards boîteux : tant pis s'il ne reste en fin de compte qu'un cas sur mille de valable, au lieu de quelques pour cent comme on l'avance généralement, ou même - qui sait ?- rien du tout ...On saura enfin de quoi on parle et on pourra commencer à travailler sérieusement.

Car il n'y a qu'une seule manière intelligente de répondre à Monnerie : c'est d'améliorer inlassablement la qualité de nos travaux. Dans cette optique, nos efforts devraient, pensons-nous, s'orienter selon trois axes principaux :

- la tâche qui nous parait la plus urgente est de mettre au point - si c'est possible - un critère permettant enfin de discerner sans discussion possible l'explicable de l'inexplicable, c'est-à-dire de dégager l'éventuelle spécificité OVNI (qui sera en tout état de cause moins riche qu'on ne le pensait).

- il conviendrait aussi de montrer plus de rigueur dans les enquêtes, qui trop souvent encore sont gravement incomplètes. Il y aurait lieu notamment d'explorer systématiquement toutes les possibilités d'explication, sans en oublier aucune, d'effectuer systématiquement des enquêtes de voisinage (trop souvent négligées, alors que c'est

NOTES ET REFERENCES

1. Michel Monnerie, Et si les OVNI n'existaient pas ? , éd. Les Humanoïdes Associés, 1978.

2. Inforespace n° 38, mars 1978, pp.32-36 (l'hypothèse parapsychologique est passée de 4,8 à 12,6 % de 1974 à 1977).

3. Ufologie Contact Spécial n° 3, octobre 1979, Entretien avec Michel Monnerie, pp.2-6 (Ufologie Contact est l'organe de la Société Parisienne d'Etude des Phénomènes Spatiaux et Etranges - SPEPSE ; secrétariat : R.Bonnaventure, 6, allée Alfred Sisley , 78160 MARLY LE ROI).

4. Jacques Scornaux, OVNI, parapsychologie et rationalisme, Lumières dans la Nuit n° 195, mai 1980, pp.3-10 .

5. Jean-Claude Bourret, La nouvelle vague des soucoupes volantes, éd. France-Empire, 1975, pp. 7 et 48-54 ; voir aussi : Michel Bougard, Inforespace n° 15, 1974, pp.35-37 .

6. Pour une étude critique détaillée de l'enquête du GEPAN, voir : Dominique Caudron, Analyse d'un rapport particulièrement crédible ou l'enquête au second degré, Inforespace n° 3 hors série, décembre 1979, pp. 14-38 .

7. David Michael Jacobs, The UFO Controversy in America, éd. Signet Book, 1976, pp. 24-25; Lucius Farish, The E.T. concept in History, Flying Saucer Review, volume 19, n° 4, juillet-août 1973, pp.14-15 et 26.

8. D.M. Jacobs, op. cit. , pp. 13-14 .

9. Michel Bougard, En 1909-1910, une vague d'observations insolites, Inforespace n° 13, 1974, pp. 37-44 ; repris dans : Michel Bougard, La chronique des OVNI, éd. Jean-Pierre Delarge, 1977, pp.204-210.

10. Jean Sider, La vague d'OVNI de Nouvelle-Zélande... en 1909 !, Lumières dans la Nuit n° 180, décembre 1978, pp. 9-13 et n° 181, janvier 1979, pp. 14-18; Michel Bougard,op.cit.,pp.211-218.

11. Josiane et Jan d'Aigure, 1896-1897 : Requiem pour une vague, INFO OVNI n° 6. Repris dans Inforespace n°51,mai 1980,pp.2-21.

11 bis. Jean Sider,Des vrais dirigeables aux faux ballons jusqu'en 1909,Lumières dans la Nuit n°199,novembre 1980,pp.4-12;Requiem pour une blague,UFO-Informations (Bulletin de l'AAMT) n°29,3ème trimestre 1980,pp.5-12 (à paraître dans Inforespace).

12. Edward J. Ruppelt, Face aux soucoupes volantes, éd. France-Empire, 1958.

13. Edward J. Ruppelt, op.cit., pp. 56 et suivantes; Aimé Michel, Lueurs sur les soucoupes volantes, éd. Mame, 1954, pp. 45-58.

14. Aimé Michel,op. cit., pp. 77-85..

15. Gisèle Nachtergael, L'étrange cas de Falcon Lake, Inforespace n° 21, 1975, pp. 11-15 .

16. Jean Miguères, J'ai été le cobaye des extraterrestres, éd. Promazur, 1977 .

31. Plaquette "Le GEPAN et l'étude du phénomène OVNI", février 1979, p. 31; repris dans : Ufologie Contact Spécial n° 2, juillet 1979.

32. Dominique Caudron, Requiem pour un zig-zag, Recherches ufologiques (Bulletin du GNEOVNI), n° 6, 3ème trimestre 1978 et n° 7, Ier trimestre 1979. Voir aussi : M.Figuet et J.L.Ruchon, op.cit. en réf.21, pp.657-664.

33. Gérard Barthel et Jacques Brucker, ouvrage cité en référence 21 .

34. Michel Monnerie, Photos d'un disque qui ne joue pas plus de deux ou trois tours, Lumières dans la Nuit n° 181, janvier 1979, pp. 29-32.

35. Lumières dans la Nuit n° 180, décembre 1978, pp. 27-29.

36. Le naufrage des extraterrestres, pp. 159-160 .

37. Inforespace n° 36, novembre 1977, pp. 23-35; n° 37, janvier 1978, pp. 7-12; n° 39, mai 1978, pp. 2-6 ; n° 40, juillet 1978, pp. 15-21 (à propos de la coïncidence de position , voir n° 40, p. 19). Voir aussi : J.A. Hynek et Jacques Vallée, Aux limites de la réalité, éd. Albin Michel, 1978 , pp. 63-75.

38. Jean-Jacques Jaillat, Introduction à l'étude du mimétisme OVNI, Lumières dans la Nuit n° 163, mars 1977, pp. 3-6 et n° 164, avril 1977, pp. 4-9 ; Mimétisme OVNI, psychisme humain, LDLN n° 170, décembre 1977, pp. 11-15 ; Ma mère l'Oye sur champ d'OVNI, LDLN n° 176, juin-juillet 1978, pp. 7-10 et n° 177, août- septembre 1978, pp. 13-15 ; Globe et symbolique OVNI , La Revue des soucoupes volantes n° 2, septembre-octobre 1977, pp. 16-17 .

39. Hepta, OVNI et Univers intérieurs, La Revue des soucoupes volantes n° juin-juillet 1977, pp. 12-16 .

40. Alvin H. Lawson, What can we learn from hypnosis of imaginary abductees ?, 1977 MUFON UFO Symposium Proceedings, pp. 107-135.

41. Christiane Piens, Certains effets dits "physiologiques" seraient-ils d'origine psychosomatique ?, Inforespace n° 26, mars 1976, pp. 36-37 .

42. J.A. Hynek et Jacques Vallée, Aux limites de la réalité, éd. Albin Michel, 1978, pp. 135-137.

43. Inforespace n° 41, septembre 1978, p. 31 et LDLN n° 178, octobre 1978, p. 13.

44. Josiane et Jan d'Aigure, L'affaire "Antonia" - Les enlèvements, La Revue des soucoupes volantes, n° 5, 3e trimestre 1978.

45. Voir à ce propos notre critique du premier ouvrage de Michel Monnerie, Inforespace n° 41, septembre 1978, pp. 22-23 et Lumières dans la Nuit n° 178, octobre 1978, pp. 9-10 (partie III. B. L'inconscient et autres sacs à malices) ainsi que notre critique de l'ouvrage de Bertrand Méheust, Inforespace n° 46, juillet 1979, pp. 31-33 (chapitre 5.4. L'inconscient à tout faire).

45 bis. G.M. Mechoulam, Un mythe venu du futur, éd. Arcturus, 1979, pp. 73-78.

60. Inforespace n° 40, juillet 1978, p. 26, et Lumières dans la Nuit n° 177, août-septembre 1978, p.7 .

61. Pierre Thuillier, La triste histoire des rayons N, La Recherche n° 95, décembre 1978, pp. 1092-1101 ; Irving Klotz, L'affaire des rayons N, Pour la Science n° 33, juillet 1980, pp. 12-17.

62. Pierre Viansson-Ponté, L'erreur humaine, Le Monde du 4 avril 1979

63. Dr Auguste Ladon, Les apparitions de Belgique, éd. G.Doin et Cie 1937.

64. Jacques Scornaux, La science anglaise face aux OVNI, Inforespace n° 38, mars 1978, pp. 23-29.

65. Pour ou contre les soucoupes volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie "Pour" par Aimé Michel, p. 34 .

66. Michel Picard, A propos du modèle socio-psychologique de Michel Monnerie, Inforespace n° 42, novembre 1978, pp. 28-32 et Lumières dans la Nuit n° 181, janvier 1979, pp. 5-9 .

67. J. Ziman, Reliable Knowledge : an Exploration of the Grounds for Belief in Science, Cambridge University Press, 1978, cité dans : Nature, volume 278, 26 avril 1979, p. 798 .

68. Allan Hendry, Trance Figures, OMNI , volume I , n° 10, juillet 1979, pp. 32 et 136 .

69. Carl Gustav Jung, Un mythe moderne, éd. Gallimard, 1974.

70. Georges Heuyer, Note sur les psychoses collectives, Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine, tome 138, 1954, n° 29-30, pp. 487-490 .

85. Lumières dans la Nuit n° 158, octobre 1976, p. 20 .

86. Michel Abrassart, Avril 1974 : Alerte en pays Noir, Inforespace n° 21, juin 1975, pp. 30-42 .

87. Michel Abrassart et Jean-Luc Vertongen, Les OVNI de la mi-août, Inforespace n° 24, décembre 1975, pp. 24-29.

88. Jean-Pierre Labrique, Analyse du son enregistré lors de l'observation d'un OVNI, Inforespace n° 28, juillet 1976, pp. 27-28.

89. Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon, OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France, éd. Alain Lefeuvre, 1979 .

90. Michel Figuet, Contre-enquête à Chabeuil (Drôme), Lumières dans la Nuit n° 177, août-septembre 1978, pp. 16-18.

91. Le récit détaillé de tous ces cas figure dans l'ouvrage d'Aimé Michel, Mystérieux objets célestes, éd. Arthaud, 1958, éd. Présence Planète, 1966 et éd. Seghers, 1977. Voir pages 29-32 (Vernon), 56-61 (Mouriéras), 117-119 (Chabeuil), 182-188 (Poncey) et 228-229 (Graulhet) de l'édition Seghers.

92. Jean-Marie Bigorne, Les enquêteurs téléphoniques, Lumières dans la Nuit n° 191, janvier 1980, p. 34 .

93. Inforespace n° 47, septembre 1979, p.30 .

94. Inforespace n° 41, septembre 1978, pp. 21-26 et Lumières dans la Nuit n° 178, octobre 1978, pp. 8-12 .

95. Jules Gritti, Elle court, elle court la rumeur, éd. Alain Stanké, 1978 , pp. 204-219.

96. Edgar Morin, La rumeur d'Orléans, éd. du Seuil, 1970 .

97. Robert L.Hall, Sociological Perspectives on UFO Reports, dans : Carl Sagan et Thornton Page, UFO's - A Scientific Debate, éd. Cornell University Press, 1972, pp. 213-223.

98. Communication personnelle de M. Thierry Pinvidic.

99. Maurice G. de San, Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Inforespace n° 14, 1974, pp. 31-37, repris dans : Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 228-239 et dans : Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Robert Laffont, 1977, pp. 231-247 . Hypothesis on the UFO Origin, UPIAR Monograph, éd. EDITECS (Bologne, Italie), 1978 .

100. Gerard K. O'Neill, Les villes de l'espace, éd. Robert Laffont, 1979.
Ian Ridpath, Living out there, New Scientist, Vol. 74, n° 1057, 23-6-1977, pp. 718-720 .

101. T.H.B. Kuiper et M. Morris, Searching for extraterrestrial civilisations, Science, Vol. 196, n° 4290, 6-5-1977, pp. 616-621 . Une traduction française de cet article est parue dans : Sciences-Frontière, Hors série n° 1, automne 1978, pp. 27-38 .

102. Aimé Michel, Mystérieux objets célestes, éd. Seghers, 1977, pp. 337-338.

103. An Explanation for the Absence of Extraterrestrials on Earth, Quarterly Journal of the Royal Astronomical Society, vol. 16, 1975, pp. 128-135 (article de Michael H. Hart) et vol.17, 1976, pp. 201-208 (Réponse de L.J.Cox).

104. John A.Ball, The Zoo Hypothesis, Icarus, vol.19, 1973, pp. 347-349.

105. David W. Schwartzman, The Absence of Extraterrestrials on Earth and the Prospects for CETI, Icarus, vol. 32, 1977, pp. 473-475. Une traduction française de cet article est parue dans : Inforespace n° 44, mars 1979, pp. 14-17 et dans Lumières dans la Nuit n° 191, janvier 1980, pp. 3-6 .

106. Référence 46, pp. 280-281.

107. P. Coremans, Van Meegeren's Faked Vermeers and de Hooghs, éd. Meulenhoff, 1949; Guy Isnard, Les Pirates de la Peinture, éd. Flammarion, 1955, pp.24-28 et 130-132.

108. Jacques Scornaux, Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes, Inforespace n° 45, mai 1979, pp. 17-28 et n° 46, juillet 1979, pp. 23-35.

109. Référence 24, pp. 251-266.

110. Référence 24, p. 261 .

111. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, Chapitre VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?, pp. 127-139.

112. Jacques Vallée, Le Collège invisible, éd. Albin Michel, 1975.

113. Jacques Scornaux, Sur la nature réelle de l'hypothèse extra-terrestre, Lumières dans la Nuit n° 182, février 1979, pp. 8-11 et n° 183, mars 1979, pp. 8-10 .

114. Aimé Michel, Sur l'hypothèse extraterrestre, Lumières dans la Nuit n° 164, avril 1977, pp. 3-4.

71. Inforespace n° 41, septembre 1978, pp. 26-33 et Lumières dans la Nuit n° 178, octobre 1978, pp.12-17 .

72. Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, Lumières dans la Nuit n° 170, décembre 1977, pp. 3-10 ; Apparitions et disparitions sur place - 2ème livraison, Lumières dans la Nuit n° 186, juin-juillet 1979, pp. 12-15 et n° 187, août-septembre 1979, pp. 12-18 .

73. Inforespace n° 45, mai 1979, pp.21-22.

74. Référence 24, pp. 248 et 266.

75. J.A. Hynek, Les OVNI : mythe ou réalité ?, éd. Belfond, 1974, pp. 39-40 .

76. L'exposé le plus complet de ce cas a paru dans la revue Phénomènes Spatiaux, n° 5, septembre 1965, pp. 5-24 et 42-48 ; n° 6 , décembre 1965, pp. 11-16 ; n° 7, mars 1966, pp. 21-26 et n° 9, septembre 1966, pp. 10-20 . On trouve des relations plus succinctes du cas dans : Jean-Claude Bourret, La nouvelle vague des soucoupes volantes, éd. France-Empire, 1974, pp. 113-123, et dans : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 295-297.

77. Inforespace n° 43, janvier 1979, pp. 22-24.

78. Référence 44, pp. 47-48 .

79. Camille Flammarion, Les Victimes de la Foudre, L'Astronomie, décembre 1884, pp.450 et 452; S. Duclau, Histoire de l'électricité, éd. Eugène Ardant et Cie, vers 1880, p. 50 ; W. de Fontvielle, Eclairs et tonnerres, éd. Hachette, 1885, p. 117 ; Eugène Pitard, Coup de foudre dans un pâturage, La Nature n° 1291, 26 février 1898, p. 203 ; Frank W.Lane, Les colères de la Nature, éd. Hachette, 1949, pp. 105-106 ; Louis Auberger, Atmosphère et météores, éd. Fayard, 1964, p.94.

79 bis. Nous ne pensions pas si bien dire,puisque nous venions à peine de mettre le point final à notre étude quand nous avons pris connaissance de l'article : Retour sur l'affaire de Valensole - 1.Le point de vue de l'enquêteur,par Pierre Guérin - 2.Le point de vue du psychiatre,par le Dr Beaudouard,Inforespace n°53,septembre 1980,pp.2-17 et n°54,novembre 1980.

80. Joël Mesnard, Phénomènes Spatiaux n° 14, décembre 1967, pp. 18-19.

81. Joël Mesnard et Claude Pavy, Rencontre "diabolique " sur le plateau de Cussac, Phénomènes Spatiaux n° 16, juin 1968, pp. 27-31 .

82. Jean-Luc Vertongen , Buret : Au rendez-vous de l'étrange, Inforespace n° 3, 1972, pp. 19-23 .

83. Mystérieuses soucoupes volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 96-99; Phénomènes Spatiaux n° 18, décembre 1968, pp. 24-26 ; Henry Durrant, Les dossiers des OVNI, éd. Robert Laffont, 1973, pp. 137-140 .

84. H.J. Besset, B. Méheust, J.J. et E.Vonarburg, Phénomènes Spatiaux n° 35, mars 1973, pp. 11-21 ; Jean Tyrode, Lumières dans la Nuit n° 122, février 1973, pp. 4-10 .

l'état d'avancement où celle ci se trouve actuellement, pour exister et pour venir nous rendre visite s'ils en ont les moyens. Bien sûr, Monnerie nous précise dans le livre que c'est à la mythification du thème des extraterrestres qu'il s'en prend, et non à l'hypothèse scientifique respectable de l'existence d'une vie extraterrestre intelligente, mais le lecteur fera-t-il toujours la distiction, et surtout, cette précision suffira-t-elle à contre-balancer l'effet du titre?

D'autre part, un tel titre se prête magnifiquement à une "recupération" des écrits de Monnerie par ceux qui se nomment eux mêmes les "psycho-ufologues", c'est à dire les partisans d'hypothèses plus ou moins frottées de parapsychologie. Ceux ci ne manqueront pas de marquer bruyamment leur accord, puisque pour eux aussi, le mythe des extraterrestres a fait naufrage, les OVNI étant, à les entendre, des "matérialisations d'énergie bioplasmique". Or, Monnerie n'est pas de leur bord, puisqu'il n'estime pas nécessaire pour rendre compte des OVNI de faire intervenir un phénomène physique original, que ce soit un engin extraterrestre ou une matérialisation parapsychologique. On nous rétorquera peut être que la psycho-ufologie ne touche qu'une minorité de lecteurs très avertis, et que le grand public continue à faire l'équation: OVNI = Extraterrestres. Ce fut longtemps vrai, mais ce ne l'est plus que partiellement: Le plus récent sondage d'opinion de la revue ufologique belge INFORESPACE parmi ses lecteurs a montré une forte montée de l'hypothèse parapsychologique par rapport au sondage précédent (2). Le tir nous auarait dès lors semblé mieux ajusté si le titre, au lieu de viser orgueilleusement les extraterrestres, avait évoqué "LE NAUFRAGE DES OVNI", ce qui correspondrait mieux aux propos que nous tient Monnerie. En effet, de son point de vue, c'est le phénomène OVNI dans son ensemble qui a pris les dimensions d'un mythe, que l'on fasse appel pour en rendre compte à la parapsychologie ou aux extraterrestres. Mais ce n'est pas Monnerie seul qu'il faut incriminer ici, car il est bien connu que l'éditeur a souvent beaucoup plus de responsabilité que l'auteur dans le choix d'un titre.

Et ceci nous amène au second défaut que révèle la couverture, à savoir le nom de l'éditeur: Les Nouvelles Editions Rationalistes. Dans l'esprit des Ufologues et des Parapsychologues, l'Union Rationaliste, c'est l'ennemi héréditaire, l'incarnation du mal... En se faisant éditer chez elle, Monnerie a tendu les verges pour se faire battre... Ses adversaires n'auraient pas pu imaginer un aussi bel argument contre lui dans leurs rêves les plus fous. Ils ne se privent dès lors pas d'insinuer que Monnerie a délibérément choisi d'aller à l'Union Rationaliste, que celle ci l'a sollicité, voire que ce deuxième livre est un ouvrage de commande, écrit tout exprès pour l'Union Rationaliste selon les instructions de celle ci.

Il n'est pourtant pas difficile de comprendre pourquoi Monnerie s'est retrouvé en fin de compte aux Editions Rationalistes sans l'avoir prémédité: La plupart des éditeurs ont en effet aujourd'hui leur collection consacrée aux "mystères de l'Univers", où les OVNI figurent en bonne place. Il faut croire que cela se vend bien puisque le rythme de parution de ces ouvrages n'a pas cessé de s'accélérer depuis quelques années , avec la conséquence inévitable que la qualité moyenne est en chute libre, les constructions théoriques les plus délirantes cotoyant les mornes compilations de récits déjà lus plus de vingt fois ailleurs. On comprend dès lors que les éditeurs "normaux" , à but commercial, n'aient pas accueilli Monnerie avec enthousiasme: Ils ne sont pas fous, ils ne vont pas tuer la poule aus oeufs d'or !

Monnerie s'est clairement expliqué à ce propos (3) Il n'est

46. Pierre Guérin, Le problème de la preuve en ufologie, dans : Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 267-315.

47. Référence 1, pp. 197-198.

48. Jacques Vallée, Un siècle d'atterrissages, Appendice à l'ouvrage : Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. Denoël, 1972.

49. Cas de Boardman (Ohio, 18 juillet 1967) : n° 857 du catalogue et page 221 du livre (éd.Denoël) : dans le catalogue, une entité se transforme en lueur sans forme, alors que dans le livre, elle disparaît pendant que le témoin a détourné le regard.

50. James Mc Campbell, Ufology, éd. Jaymac, 1973.

51. Claude Poher, Etudes statistiques portant sur mille témoignages d'observation d'OVNI, publié par l'auteur, 1972; un résumé a paru dans Inforespace 1973, n° 12, pp. 29-33.

52. Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie, GEPAN donc je suis ! , Science et Vie n° 751, avril 1980, pp. 27-34.

53. Claude Poher, Deux questions essentielles, dans : Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 242-258.

54. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. Denoël, 1972, p. 13; éd. J'ai lu, 1974, p. 5 .

55. Alfred Sauvy, Mythologie de notre temps, éd. Petite Bibliothèque Payot, 1971, pp. 7-8 ; La tragédie du pouvoir, éd. Calmann-Lévy, 1978.

56. Alfred Sauvy, Les quatre roues de la fortune, éd. Flammarion, 1968.

57. Gabriel Bouladon, Coûts et avantages des véhicules à moteur, dans : Les transports urbains et l'environnement, Séminaire OCDE/CEMT, 10-12 juillet 1979, éd. OCDE, 1980, pp. 313-356. La comparaison de ce rapport et du compte rendu qui en a été donné dans la grande presse permet de toucher du doigt la dégradation de l'information sous l'influence d'un mythe (et de certains intérêts !) : Bouladon conclut que l'automobile coûte à l'Etat de 2 à 4 fois plus qu'elle ne rapporte, selon le pays et le type de véhicule, alors que Science et Vie (n°753, juin 1980, p.95) lui fait conclure que "la circulation routière rapporte beaucoup d'argent à l'Etat", c'est-à-dire exactement l'inverse.

58. Le mythe du cancer a été remarquablement analysé dans l'ouvrage de Susan Sontag, La maladie comme métaphore, éd. du Seuil, 1979. A propos des mythes qui gravitent autour du cancer, de l'énergie nucléaire, de la défense de l'environnement, etc., voir : Maurice Tubiana, Le refus du réel, éd. Robert Laffont, 1978.

59. Le Pèlerin n°5035, 3 juin 1979.

et précise bien qu'à l'exception d'une extrême minorité de cas à très haute étrangeté, il ne faut voir là aucun phénomène de nature pathologique. D'une manière générale, Monnerie fait d'ailleurs fort heureusement un beaucoup moins large appel à des comportements pathologiques que dans son premier ouvrage, et il n'insiste plus sur le caractère soit disant "universel et obligatoire" de ce qu'il appelle le mythe OVNI. Il fait aussi un moindre appel à l'inconnu, et on ne trouve plus par exemple aucune allusion à la parapsychologie. Il semble estimer inutile de recourir à des hypothèses aussi complexes pour rendre compte même des aspects les plus extraordinaires du dossier OVNI. C'est ainsi qu'il écrit: "L'étude chronologique et critique de l'histoire des Soucoupes Volantes nous réserve une sur prise de taille: tout est encore plus banal, plus trivial, parfois plus sordide qu'on peut l'imaginer" (pp 18-19)

Comme les deux courts extraits que nous venons de citer le montrent, Monnerie est plutot sévère envers ses confrères ufologues. Mais il faut bien reconnaitre que son ironie prend le plus souvent appui sur des faits qui devraient à tout le moins faire réfléchir un esprit non prévenu. Ainsi, dès l'introduction, il offre en guise d'apéritif à ses lecteurs une réfutation- qui, avouons le, nous a paru assez convaincante - de deux observations chères, à des titres divers au coeur des ufologues français. Il s'agit d'une part de la célè brissime affaire de Turin le 30 nov 1973, qui fut, oserions nous dire, le chemin de Damas de Jean Claude Bourret (5). Selon Monnerie, une partie des observations de cette soirée mémorable s'explique parfai tement par la planète Vénus, quant au reste, et notamment la poursui te l'OVNI engagée par un pilote privé, dans une direction qui n'était manifestement pas celle de Vénus, Monnerie estime qu'il n'est pas possible de tirer une conclusion quelconque: Peut être l'aviateur a-t-il poursuivi Mars ou Jupiter, ou un autre avion. Les données sont trop imprécises, car on ne dispose hélas, à propos de ce qui est devenu un grand classique de l'ufologie, d'aucune analyse méthodique, d'aucun interrogatoire complet des témoins par des enquêteurs quali fiés, mais seulement de dépêches d'agence et d'articles de journaux à grand tirage: c'est un peu peu pour satisfaire un esprit épris de rigueur.

Mais l'autre réfutation par laquelle Monnerie aiguise l'appétit de ses lecteurs est encore plus effarante. Il se paie en effet le luxe d'identifier comme étant la lune un OVNI classé comme non identifié par... le GEPAN lui-même ! Ce cas, le seul que le GEPAN ait jusqu'à présent rendu public, avait bien entendu été accueilli sans guère d'esprit critique par la plupart des ufologues, étant donné son origine. Le moins que l'on puisse dire est que le GEPAN n'a vraiment pas eu de chance dans le choix de l'exemple destiné à illustrer ses méthodes d'enquête. Si réellement le ridicule devait tuer, le GEPAN serait mort depuis la parution de ce livre (6).

Après ce début en fanfare, Monnerie nous présente un historique assez détaillé de l'évolution de l'hypothèse extraterrestre depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Il montre le cheminement du concept de la pluralité des mondes habité, d'abord lent et discret, au travers des oeuvres de Kepler, de Cyrano de Bergerac, de Fontenelle... puis sa culmination dans la seconde moitié du 19 ième siècle avec les oeuvres captivantes de Camille Flammarion et la "découverte" des fameux canaux de Mars par Schiaparelli et Percival Lowell. Qu'espère donc prouver Monnerie par ce long historique - au demeurant fort intéressant ? Avant le 19 ième siècle, la pensée des extraterrestres n'habitait qu'une infime minorité de philosophes et d'écrivains.

17. Bulletin de l'AESV n° 10, Spécial Jean Miguères, avril 1979; voir aussi : Retour sur l'affaire Jean Miguères, par l'AESV, dans Inforespace n° 46, juillet 1979, pp. 7-9 ou dans Approche n° 20-21, pp. 30-32 .

18. Bertrand Méheust, Science Fiction et Soucoupes Volantes, éd. Mercure de France, 1978, voir par exemple pp. 233 et 238-239 .

19. OMNI, volume 1,n° 12, septembre 1979, p. 32.

20. Frank Edwards, Les soucoupes volantes, affaire sérieuse, éd. Laffont, 1967, pp. 155-159 ; Jader U.Pereira, Les "Extra-terrestres", éd. GEPA, 1974, p. 17 (type 6); Eric Zurcher, Les apparitions d'humanoïdes, éd. Alain Lefeuvre, 1979, pp. 37, 38, 40(groupe 3) .

21. Voici les références des explications proposées :
- Mertrud (5 octobre), Lavoux (9 octobre), Montluçon (12 octobre): Jean Giraud, Le lapin et le renard, INFO OVNI n° 0 (hors commerce), avril 1975. Repris dans : M.Figuet et J.L.Ruchon.OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France, éd.Alain Lefeuvre,1979,pp.665,666 et 668.
- Lewarde (14 octobre) : Philippe Finet, L'anti-légende ou les cas "Casimir", Recherches ufologiques (bulletin du GNEOVNI) n° 7, premier trimestre 1979.
- Loctudy (5 octobre), Pournoy la Chétive (9 octobre) et Les Egauts (24 octobre) : Gérard Barthel et Jacques Brucker, La grande peur martienne,Nouvelles Editions Rationalistes, 1979, pp. 72-79 (Précisons bien que dans ces trois cas, ces deux contre-enquêteurs contestés se sont rendus sur les lieux; sinon, nous aurions tenu leur explication pour nulle et non avenue).

22. Walter Sullivan,dans : Carl Sagan et Thornton Page,UFO's - A scientific Debate,éd.Cornell University Press,1972,p.260.

23. Bertrand Méheust, Tintin témoin du troisième type, Lumières dans la nuit n° 183, mars 1979, pp. 5-8; Inforespace n° 43, janvier 1979, pp. 12-15.

24. Bertrand Méheust, op. cit. en référence 18.

25. D.M.Jacobs, op. cit., p. 35 .

26 Jerome Clark, The Le Roy, Kansas, calfnapping hoax of 1897, Flying Saucer Review, volume 22, n° 6, avril 1977, p. 26.

27. J.A.Hynek, Nouveau rapport sur les OVNI, éd. Belfond, 1979 ,pp.224-227.

28. Claude Poher, Inforespace n° 32, mars 1977, pp. 9-13 et Lumières dans la Nuit n° 166, juin-juillet 1977, pp. 3-7 ; Jacques Scornaux, Inforespace n° 43, janvier 1979, p. 28 .

29. Michel Granger et James Oberg, La NASA et les chasseurs d'OVNI, La Recherche n° 102, juillet-août 1979, pp. 753-759 . Précisons que Hynek lui-même a admis la validité de ces explications.

30. Jacques Scornaux, Les scieurs de branche , Inforespace n° 43, janvier 1979, pp. 21-29 et n° 44, mars 1979, pp. 25-29 ; voir surtout n° 43, pp. 27-29 .

Nous aurions aimé à ce propos que Monnerie nous explique pourquoi la conquête de l'air en gestation aurait ainsi enflammé les imaginations dans trois pays seulement : les Etats-Unis d'abord, puis la Grande Bretagne et la Nouvelle Zélande douze ans plus tard ...

L'interprétation que Monnerie donne de la vague de 1897 a été contestée par Josiane et Jan d'Aigure (11), pour lesquels des essais secrets de dirigeables pourraient rendre compte entièrement de cette vague sans qu'il faille faire appel à un phenomène socio-psychologique de "transposition", compte tenu des inévitables déformations et "canards" journalistiques qui expliqueraient les caractéristiques "impossibles" des observations.Selon les d'Aigure, des prototypes de dirigeables existaient en effet aux Etats Unis à l'époque, et les journaux relataient leurs exploits. En outre, leurs constructeurs étaient souvent des solitaires jaloux du secret de leur invention et si on n'entendit plus jamais parler de certains d'entre eux, c'est parce que ces engins primitifs et capricieux avaient une fâcheuse tendance à s'abimer en mer ou à exploser en vol. La vague de 1897 serait donc effectivement explicable, mais par une hypothèse bien plus simple que celle de Monnerie! Celui-ci aurait en quelque sorte voulu chasser la mouche avec un fusil à éléphant ...

Les d'Aigure croient pouvoir conclure, à partir du seul fait que le modèle socio-psychologique conduit selon eux à des conclusions fausses dans le cas de la vague de 1897, à l'invalidite complète de ce modèle. Nous ne pouvons les suivre sur ce point, et nous dirions même que leur hypothèse simplifie la tâche de Monnerie, en ce sens qu'il ne fallait même pas invoquer un mythe ou une rumeur pour rendre compte des "airships". Tout ce que les d'Aigure peuvent montrer, c'est que ce cas précis sort du domaine d'application du modèle de Monnerie, mais cela ne préjuge en rien des possibilités d'appliquer ce modèle dans d'autres circonstances. La thèse des d'Aigure a d'ailleurs elle-même éte contestée, sous une forme parfois regrettablement violente, par Jean Sider (11bis), pour qui aucun dirigeable réellement opérationnel n'existait aux Etats-Unis en 1897. En outre, selon lui, loin de se confiner dans le secret, tous les inventeurs de projets d'engins volants recherchaient le plus de publicité possible, en vue d'obtenir un financement de leurs travaux. Certains de ces pretendus inventeurs n'etaient d'ailleurs que des escrocs, et Sider émet l'hypothèse que ceux-ci ont pu monter de toutes pièces de fausses observations d'airships afin de convaincre de la validité de leurs travaux les "sponsors" éventuels auprès desquels ils quémandaient un financement. Mais Sider se rend-il bien compte que par de tels propos, et d'ailleurs par toute sa critique des d'Aigure, qu'il semble étrangement considérer comme proches des thèses de Monnerie, il vole en fait au secours de ce dernier?

Quand on en arrive à l'année charnière de 1947, Monnerie estime que cette fois la conquête de l'espace constituait une possibilité suffisamment proche pour qu'elle alimente un mythe, le conflit mondial ayant fait progresser à pas de géant la technique des fusees. Les temps étaient donc mûrs pour que la rumeur publique interprète comme un engin extraterrestre tout phénomène aérien qui n'avait pu être identifié, bien que l'hypothèse des armes secrètes ait été pendant quelques années, du fait de la guerre froide, une concurrente sérieuse pour l'HET.

l'ABC du métier de policier et qu'elles réservent parfois de fameuses surprises), de ne jamais interroger plusieurs témoins ensemble, de ne leur donner aucun élément d'information dans les questions et de procéder à toutes les vérifications possibles et imaginables, comme par exemple vérifier si des témoins soi-disant indépendants ne se connaissent pas en fait fort bien ou si des scouts ne se sont pas livrés à un jeu de piste nocturne la nuit où on a vu des formes et des lumières bizarres évoluer dans un bois, etc...
- il faudrait enfin diffuser tous les cas irréfutables qui seraient passés par le filtre d'enquêtes rigoureuses comme celles que nous venons d'évoquer. Bien des grands enquêteurs affirment posséder un nombre non négligeable de cas de ce genre dans leurs dossiers, mais l'une ou l'autre raison plus ou moins mystérieuse les empêche trop souvent de les publier. Nous ne doutons pas que ces raisons soient respectables, mais ce n'est évidemment pas en tenant secret un élément de preuve allégué qu'on le (et qu'on se) rendra crédible...

En conclusion, la démarche de Monnerie - sans doute incomplète et dont l'auteur surestime très probablement le champ d'application - nous parait à la fois louable et dangereuse.

Si les travaux de Monnerie incitent les ufologues à faire preuve de plus de prudence dans leurs affirmations, à se rendre compte que beaucoup de "bruits" avaient un peu hâtivement été assimilés à des "signaux", à admettre que rien n'est en fin de compte définitivement prouvé et, en conséquence de tout cela, à approfondir leurs enquêtes, à affiner leur méthodologie et notamment à tenter de mieux séparer l'explicable de l'inexplicable, c'est-à-dire si les ufologues ressentent les thèses de Monnerie comme un défi qu'ils ont à coeur de relever intelligemment, dans ce cas l'apport de Monnerie aura été on ne peut plus positif : c'est là ce que nous appellerons le bon usage du "monnerisme".

Si au contraire certains excès des propos de Monnerie avaient pour effet d'accentuer le clivage entre deux catégories d'ufologues, les uns, trop passionnés, refusant de voir les aspects positifs de ses travaux et s'enfermant plus encore dans une forme d'ufologie qui tient plus de la foi dogmatique que de l'étude objective d'un phénomène, les autres, trop désabusés, abandonnant une quête de l'étrange qu'ils estimeraient désormais vaine et risquant par leur découragement prématuré de passer à côté de phénomènes d'une importance scientifique et philosophique peut-être fondamentale malgré leur fugacité, nous devrions alors porter un jugement beaucoup plus sévère sur les travaux de notre collègue : ce serait là le mauvais usage du "monnerisme".

Comme disent les anglo-saxons, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Sans doute n'est-il pas absolument sûr qu'il y a un bébé dans le bain, mais la vie de cet enfant est trop précieuse pour que l'on puisse se permettre de prendre le moindre risque.

Jacques Scornaux

Monnerie montre aussi comment ce mythe supposé, né en Amérique, a rapidement franchi l'Atlantique avec le plan Marshall et avec divers éléments de la culture américaine comme les bandes dessinées et la science fiction populaire. En peu d'années, la "virginité ufologique"est donc devenue une denrée très rare dans tout le monde occidental !

Au fil des paragraphes, Monnerie démonte les divers artifices de raisonnement de ce qu'il appelle la "dialectique ufologiques". Celle-ci consiste par exemple, quand un ufologue passe en revue après le récit d'une observation toutes les explications classiques qui pourraient en rendre compte, à oublier providentiellement la bonne pour pouvoir conclure à l'OVNI ; elle consiste aussi à substituer au trajet évidemment rectiligne d'un bolide une trajectoire entortillée qui passe par tous les points d'observation et qui exige la maniabilité et la vitesse que l'on prête aux OVNI pour être parcourue, ou encore à tirer argument d'erreurs de temps (ne fût-ce que d'un quart d'heure) ou d'erreurs de perception (instant d'arrêt, détail de structure, etc.) de certains témoins pour affirmer la présence d'un OVNI en lieu et place ou en sus du phénomène connu observé. Les failles de ce genre de raisonnement sont parfois tellement énormes que l'on peut en venir à soupçonner la bonne foi des ufologues qui y ont eu recours. Monnerie conclut pourtant, et nous le suivrons sur ce point, que tous ces ufologues etaient de bonne foi, mais que leur croyance a obscurci leur raison. Il utilise à ce sujet l'expression de "festival de la mauvaise foi sincère".

Monnerie en vient ensuite à s'interroger sur l'avenir de l'Ufologie. Il écrit : "La décision appartient, en fait, aux extra-terrestres ! Si ces derniers prenaient contact avec nous, ou si des preuves scientifiques de leur existence se faisaient jour, l'ufologie en crèverait pour devenir une science digne de ce nom".(p.165) En revanche, si aucune preuve de l'existence d'une vie extraterrestre ne se présente à l'avenir, Monnerie estime que l'ufologie agonisera interminablement, quitte à renaître périodiquement sous la forme d'un mythe nouveau. De toute manière, il affirme sa conviction que les extraterrestres réels ne pourraient être "qu'incommensurablement éloignés du rêve que nous avons construit".Qu'en sait-il ?

Après son long historique à la sauce socio-psychologique, Monnerie propose dans la seconde partie de l'ouvrage, en multipliant les avertissements de prudence, une hypothèse qui pourrait rendre compte des cas qui demeureraient éventuellement inexpliqués après qu'on les ait "nettoyés" des interpretations dues au mythe ou à la rumeur. On pourrait avoir affaire dans ces cas là, ecrit Monnerie, à un phénomène physique extrêmement rare, encore inconnu de la science, qui s'apparenterait à la foudre en boule. Ce serait comme celle-ci une sorte de plasma ou de plasmoïde, mais pouvant atteindre des dimensions et des durées d'existence bien plus grandes.

Monnerie admet en effet qu'il puisse exister un résidu inexplicable: simplement, il ne voit pas de raison de l'attribuer à des manifestations extraterrestres. Ces plasmoïdes, etant liés à des phénomènes de nature électrique, pourraient rendre compte de celles des caractéristiques des OVNI (aspect de masse lumineuse flottant dans l'air, influence sur les circuits électriques et sur le système nerveux,brûlures, traces) qui ne trouveraient pas d'explication socio-psychologique satisfaisante(transposition et déformation des

Il importe, quoi qu'il advienne, de ne pas fermer la porte à de telles eventualités. Celles-ci demeurent certes purement spéculatives, puisque nous ne disposons toujours pas d'une véritable preuve de l'existence d'une vie extraterrestre, mais elles sont dans le prolongement direct de certaines réflexions scientifiques contemporaines.
Comme l'écrivait Aime Michel (114), l'HET se passe fort bien des OVNI et c'est à la science seule de nous dire ce que vaut cette hypothèse.

Si Monnerie etait dans le vrai, l'attitude de rejet ou d'indifférence de la majorite de la communauté scientifique demeurerait donc de toute manière injustifiable, et la verification cas par cas de la présence éventuelle d'authentiques mystères continuerait à se justifier entièrement, puisque seuls des arguments de fait, et en aucune façon de soi-disant "impossibilités" theoriques, peuvent trancher la question de l'existence de manifestations d'extraterrestres ou d'autres phenomènes nouveaux pour la science.
L'objection de Monnerie est la première qui soit susceptible d'être valable, car elle est fondee précisément sur une analyse et une vérification des faits allegués, en dehors de tout présupposé theorique. Même si elle se confirmait, les adversaires traditionnels de l'étude des OVNI n'auraient donc pas le moindre droit à triompher, et on pourrait dire, sur le plan méthodologique, que nos adversaires auraient eu tort d'avoir raison et que les ufologues auraient eu raison d'avoir tort !

Oui, cette aventure, il fallait de toute façon la tenter ! C'est un peu trop facile de déclarer depuis son fauteuil de président de l'Union Rationaliste, tout en préfaçant le livre que vous savez, que l'on savait depuis le debut qu'il n'y avait rien et que l'on avait donc eu raison, de ne jamais bouger le petit doigt. Eh bien non ! Avoir raison, cela se mérite, et nul n'a le droit de se glorifier d'avoir vu clair avant tout le monde alors qu'il n'a rien vu du tout et s'est contenté d'obeir à ses prejugés. Nos adversaires traditionnels ne se sont en effet jamais donné la peine d'étayer leur refus de l'HET par une theorie de remplacement, fût-elle même de nature psycho-sociologique. Il a fallu un authentique ufologue comme Monnerie pour tenter cette demarche.

Nos adversaires traditionnels auraient d'autant moins le droit de pavoiser si - par extraordinaire - Monnerie devait avoir entièrement raison que rien ne serait en fait résolu : un phenomène socio-psychologique de l'ampleur de celui postulé par Monnerie pour rendre compte des OVNI semble en effet aussi incongru pour les spécialistes des sciences humaines que la technologie d'un engin extraterrestre le semble pour les specialistes des sciences physiques. Le long combat des ufologues pour faire admettre l'existence d'un phenomène "maudit" ne serait donc en cette hypothèse absolument pas terminé. N'oublions pas non plus qu'il y a tout lieu de penser que subsistent dans la nature bien des phénomènes d'ordre physique ou parapsychologique encore inconnus ou mal expliqués. Bien que n'offrant sans doute pas un caractère aussi bouleversant qu'un contact avec d'autres intelligences, ces phénomènes n'en présenteraient pas moins un grand intérêt scientifique, voire philosophique. C'est dans le courage de poursuivre quoi qu'il advienne notre quête souvent fastidieuse d'une vérité plus que jamais fuyante.

Publication de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE de MONTLUCON
Direction : M. Claude TERRADE
Rédaction - Animation - Correspondance : M. Jean GIRAUD.

Dépôt légal : 1er semestre 1981.